MÉMOIRES
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION
DE CAMBRAI.

(AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS.)

SÉANCE PUBLIQUE

Du 16 Août 1820, sous la Présidence de
M. H. LEROY, *Avocat.*

CAMBRAI.
Imprimerie de A. F. HUREZ, Imprimeur-Libraire, Grand' Place.

1820.

PROGRAMME DE LA SÉANCE.

1.° DISCOURS d'ouverture, par *M. H. Leroy*, Président.

2.° Exposé analytique des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique, par *M. le D.r Le Glay*, Secrétaire perpétuel.

3.° Rapport sur les concours de Poésie et d'Éloquence, par *M. F. Delcroix.*

4.° La Vaccine, poëme, par *M. Peysson*, Docteur en médecine.

5.° Notice nécrologique sur MM. Bocquet, P. J. Douay et Richard-Démaret, par *M. H. Leroy.*

6.° L'arrivée d'Herminie chez les Bergers, fragment d'un poëme imité du Tasse, par *M. F. Delcroix.*

7.° De l'influence des vérités morales sur les travaux de l'esprit, par *M. Le Glay.*

8.° Motifs qui ont déterminé la Société dans le choix des sujets de prix mis au concours pour 1821, par *M. F. Delcroix.*

N. B. Un Appendix, à la fin de ce volume, contient d'autres pièces que la Société a jugé convenable d'insérer dans son recueil.

DISCOURS

DE M. LE PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

LES sciences contribuent au bonheur de l'homme. Etendre leur empire c'est faire le bien; c'est acquérir des droits à l'estime de ses semblables. Tel est le but constant de nos efforts; et votre présence à cette solennité nous est une preuve bien flatteuse de l'intérêt que vous inspirent nos travaux.

Oui, Messieurs, vous pensez comme nous que l'ignorance est un véritable fléau. L'homme qu'elle enveloppe de ténèbres est trop souvent le jouet de ses erreurs, l'instrument de sa ruine, la victime des préjugés.

Des préjugés! qu'ils rappellent de malheurs! qu'ils provoquent de larmes! Trop long-temps ils ont désolé la terre; chassés enfin par le savoir des classes aisées de la société, ils règnent malheureusement encore sur cette partie immense et laborieuse du peuple, en qui réside la force et la richesse des états : c'est là qu'il faut porter la lumière avec le bienfait de l'instruction.

Le peuple veut son bonheur; qu'il apprenne de quels élémens il doit se composer pour être durable; alors il échappera à la dangereuse influence de toutes les factions, qui, par l'espoir de la félicité, le portent au crime; alors nous n'aurons plus à craindre ces secousses politiques, résultat lent, mais terrible, d'abus devenus d'autant plus insupportables qu'ils ont été soufferts plus long-temps.

Si tous les hommes connaissaient leurs droits et leurs devoirs, il n'y aurait ni oppression ni révolte. La douce Liberté, cette fille auguste du Ciel, régnerait paisiblement sur la terre; et les bénédictions des peuples seraient tout à la fois la récompense et la gloire de leurs magnanimes souverains.

Ces vérités, proclamées depuis long-temps par

les plus beaux génies, ont mis de la lenteur dans leur marche. Le moyen qu'elles aient percé autrement qu'à pas lents ce choc tumultueux d'intérêts et de passions contraires ! Elles brillent enfin de tout leur éclat; les gouvernemens leur rendent hommage, et bientôt ils vont en recueillir les fruits. Tous les genres d'instruction sont aujourd'hui offerts à la jeunesse; de nombreuses écoles lui sont ouvertes; l'enseignement mutuel, qui lui applanit les difficultés des premières études, s'organise partout; grâce à cette heureuse méthode, le laboureur et l'artisan vont enfin jouir de l'invention sublime que créa l'immortalité pour le génie, et qui recommande le quinzième siècle à la reconnaissance de tous les âges. L'imprimerie va multiplier ses bienfaits en ouvrant ses trésors à cette classe nombreuse de la société, dont elle servit si bien la cause. Le pauvre y trouvera désormais comme le riche des consolations, des jouissances et sûrement des vertus.

Les académies et les sociétés savantes sont aussi destinées à accélérer les progrès de l'esprit humain; instituées pour la propagation des lumières, elles les reçoivent de quelque côté qu'elles jaillissent pour les refléter par-tout, et

les répandre plus particulièrement dans le cercle de leur organisation. Depuis le siècle dernier elles marchent à grands pas vers le but de leur institution ; tout ce qui peut contribuer au bonheur de la société provoque leur zèle, obtient leur intérêt ; toutes leurs couronnes sont aujourd'hui réservées à l'utile.

Pour réaliser le bien qu'elles se proposent plusieurs moyens sont efficaces.

Si l'attrait du plaisir, si l'espoir des récompenses exercent sur l'homme un empire absolu, chercher des jouissances dans le culte des muses, honorer les talens, c'est exciter à l'étude.

Messieurs, nous avons goûté ces jouissances ; nous avons payé ces nobles tributs ; ainsi s'est accomplie pour nous cette loi des arts, l'union de l'agréable et de l'utile.

Tel est le charme du lien qu'établissent les lettres entre tous ceux qui les cultivent, que parmi les étrangers qu'il nous était si pénible de voir sur le sol de la Patrie, nous avons trouvé des confrères aimables, je dirai presque des amis. Leur départ, que nos vœux, comme Français, appelaient avec une ardeur égale à la vôtre, a causé des regrets bien sincères à tous

les membres de cette Société : mais nous avons revu nos braves et nos pertes ont été réparées. C'est dans leurs rangs que l'on rencontre cette alliance admirable de la valeur et du savoir, du courage et du talent. Favoris d'Apollon comme de Mars, maints guerriers Français ont cueilli plus d'un genre de lauriers.

C'est sur-tout en honorant les grands hommes que leur génie ont illustrés autant que leurs vertus, qu'on fait naître cette active émulation à qui la science cache bien rarement son secret.

Sous ce rapport, la Société croit avoir dignement rempli ses devoirs.

Dans cette ville où Fénelon vécut long-temps, où il écrivit son immortel ouvrage, où ses vertus brillèrent du plus vif éclat, où repose sa dépouille mortelle; dans cette ville toute pleine encore de son souvenir et de sa gloire, aucun monument n'atteste notre reconnaissance et notre admiration. L'étranger, empressé de leur rendre hommage, y cherche vainement les restes du grand homme. Trompé dans son espoir, il nous accuse d'ingratitude et de vandalisme. Reproche cruel, heureusement immérité! Cambrai a sollicité sans cesse l'honneur de rendre un hommage public à son illustre Archevêque; mais

des événemens déplorables ont jusqu'ici empêché l'accomplissement de ce vœu. La Société a cru devoir l'exprimer de nouveau ; le Conseil municipal s'est joint à elle, et grâce aux souscriptions des citoyens, aux tributs importants offerts par cette cité, à la munificence du gouvernement, un monument s'élevera bientôt dans nos murs à la mémoire du plus éloquent apôtre de la tolérance et de l'humanité.

A une époque plus rapprochée de nous vécut un autre sage : l'amour du bien public enflamma son ame ; sa voix s'éleva constamment pour défendre ou réclamer les droits du pauvre et de l'opprimé ; sa vie fut une longue série de bonnes actions, et sa mort !.... O Malesherbes ! pardonne à tes bourreaux, ils t'ont donné l'immortalité. La France, tu le sais, ne fut point leur complice : elle vénère tes vertus, elle admire ton héroïsme, elle pleure ton trépas.

C'est de ce sage ami du peuple, de ce courageux défenseur du trône, de ce martyr de la vertu que nous avons demandé l'éloge. Il est aujourd'hui dans tous les cœurs ; mais, pour l'honneur de notre âge et l'édification des siècles à venir, l'éloquence doit le transmettre à la postérité. Lors même qu'ils eussent été privés d'instruction,

sans doute Fénelon et Malesherbes auraient été des hommes vertueux; mais si la science et les talens n'eussent fécondé leur vertu, elle aurait été bien moins utile; et la véritable gloire n'eut point embelli ses annales de leurs noms vénérés.

Efforçons nous donc de propager les lumières; elles sont indispensables au bonheur de l'homme; elles le rendent meilleur; elles ajoutent un nouveau prix même à la vertu. En accélérer les progrès, c'est travailler au bonheur social; et qui ne serait heureux de concourir à un si noble ouvrage!

EXPOSÉ ANALYTIQUE

Des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique,

Par M. le D.r Le Glay, Secrét. perpétuel.

Messieurs,

Je viens de nouveau remplir une tâche bien douce et bien honorable, en vous rendant un compte sommaire de vos travaux et des objets qui ont fixé votre attention depuis le mois d'août 1818, époque de votre dernière séance publique.

Je serai très sobre de réflexions dans l'exposé que je vais vous soumettre : simple historien de vos travaux, il ne m'appartient pas de les louer. Ils me paraissent se recommander d'eux-mêmes à l'estime publique ; et j'ose croire que, devant cet auditoire éclairé, il me suffira de les indiquer pour leur concilier de nombreux suffrages.

Agriculture.

La Société n'a jamais cessé de donner ses

soins aux progrès de l'agriculture dans cet arrondissement. Sa sollicitude s'est étendue tour-à-tour sur les assolemens, la suppression des jachères, les plantations et les engrais. Dès sa fondation, elle s'est associée plusieurs agriculteurs qui réunissent aux avantages d'une pratique heureuse le mérite des connaissances théoriques.

Appréciant ce zèle soutenu pour le premier et le plus utile des arts, l'autorité vous a invités dernièrement à joindre au titre que vous portiez déjà celui de *Société d'Agriculture ;* et vous, Messieurs, pour justifier de plus en plus cette flatteuse distinction, et vous livrer d'une manière plus efficace aux améliorations agricoles, vous avez voulu que chaque canton rural de l'arrondissement fut représenté dans cette Société par l'un de ses principaux cultivateurs. Les hommes estimables que votre choix a désignés se sont empressés de répondre à l'appel que vous leur aviez fait; ils vous ont fourni, sur l'état de la culture dans leurs cantons respectifs, des renseignemens précieux qui seront insérés au recueil de mémoires que vous allez faire imprimer; ils vous ont signalé aussi les désastres dont l'agriculture a eu à souffrir durant le cours

de l'année dernière. Hélas! l'un d'entr'eux aura à nous entretenir bientôt du plus terrible fléau qui puisse menacer nos campagnes; je veux parler de l'affreux incendie qui vient de ravager une partie de la commune de *Saulzoir.*

Le bruit s'était répandu hier que notre zélé correspondant, M. Bernard Canonne, juge de paix à *Saulzoir*, était au nombre des incendiés. Une lettre qu'il vient de m'adresser, et dont je vous prie, Messieurs, d'entendre la lecture, nous donne l'heureuse certitude du contraire.

Saulzoir, le 15 août 1820.

Monsieur,

« L'incendie qui vient de dévaster cette com-
» mune, et auquel mes bâtimens, quoiqu'en
» partie couverts en dur, n'ont échappé que
» par une espèce de miracle, m'empêchera
» d'avoir l'honneur de me rendre à la séance
» publique de demain. Je ne dois mon salut
» qu'à la direction du vent qui a changé, au
» moment où j'allais succomber. Entouré de
» décombres et même de *fonds de grange*, où le
» feu couve encore, à cause d'une dixaine de
» voitures de seigle qui s'y trouvaient entassées,

» je suis obligé de rester pour faire déblayer et
» surveiller.

» Agréez , etc. »

Puissent du moins nos cultivateurs trouver enfin dans ce triste évènement une utile leçon pour l'avenir! Deux moyens de salut leur sont offerts contre les ravages du feu. L'un, préservatif puissant, consisterait à couvrir *en dur* les habitations rurales. L'autre, réparateur toujours certain, est fourni par les compagnies d'assurance. Les objections contre le premier de ces moyens tombent devant les raisonnemens judicieux de M. Dieudonné, dans la *Statistique du département du Nord* (1).

(1) « Les Etats du ci-devant *Cambrésis* avaient accordé, dit-il, des primes à ceux des habitans qui bâtissaient ou couvraient en dur. Dans le *Hainaut*, on accordait, pour le même objet, des décharges de contributions. Ces moyens allaient au but. La brique commençait à remplacer le pisé; l'ardoise et les tuiles prenaient la place du chaume, lorsque la révolution est venue faire disparaître les primes: aujourd'hui il n'y a plus que les personnes aisées qui bâtissent en dur.

	f.	c.
Le mètre carré de couverture en tuiles ou pannes coûte	1	70
Le mètre carré en paille est de	1	25
La différence n'est donc que de	»	45

On pourrait établir les primes sur cette base. On ne manque

Quoiqu'il en soit, Messieurs, nous croyons qu'il est dans nos attributions de recommander les malheureux agriculteurs incendiés de *Saulzoir* à la bienfaisance de cette assemblée et à celle du public en général.

Une souscription est ouverte, en leur faveur, chez M.e Leroy, notaire en cette ville.

Vous allez, Messieurs, proposer des prix pour l'amélioration des bestiaux. C'est inviter nos cultivateurs à multiplier les prairies artificielles dont l'importance n'est point encore assez sentie parmi nous. « Il est à souhaiter, » dit Olivier de Serres, dans son vieux lan- » gage, le plus de domaine être employé aux » herbages, trop n'en pouvant avoir pour le » bien de la ménagerie, et c'est là dessus, » comme sur un ferme fondement, que repose » toute l'agriculture » (1).

---

pas de terre propre à la fabrication de la tuile : on a le charbon pour la cuire ; on pourrait obtenir, dans le pays, des tuiles à bon marché, sur-tout en adoptant une forme qui diminuât la consommation du bois. Je ne crains pas d'avancer, ajoute l'auteur, que cet objet est l'un de ceux qui intéressent le plus la tranquillité et la prospérité de ce beau département, un des plus dignes de toute la sollicitude du gouvernement. »

(1) Théâtre d'Agriculture.

La Société, persuadée qu'il serait possible d'augmenter encore la fécondité des terres dans le Cambrésis, en y perfectionnant les moyens d'irrigation, a provoqué de quelques uns de ses correspondans des documens que je crois devoir consigner ici.

M. Havée, cultivateur à *Boulogne*, près d'Avesnes, s'exprime ainsi dans une lettre adressée à notre confrère, M. Tordeux :

« ..... Nous reconnaissons ici deux sortes d'irrigations : celles d'eau claire, et celles d'eau chargée de matière végétale.

» Les premières se pratiquent en été, dans les prés, immédiatement après la récolte du foin, ou dans les pâtures, lorsque les bestiaux viennent d'en sortir. Elles sont utiles dans les grandes sécheresses pour avoir de beaux regains; mais elles ne peuvent s'appliquer qu'à un très-petit nombre de prés ou pâtures, parce qu'il faut que la superficie du sol soit au niveau ou au dessous du niveau des ruisseaux qui le traversent.

» Les irrigations d'eaux pluviales qui découlent des terres ensemencées sont les plus avan-

tageuses ; elles entraînent une partie des engrais qu'on y a déposés pendant l'été, et un bon cultivateur ne néglige jamais d'en faire usage. Elles sont pour les pâtures hautes ce que les inondations sont pour les prairies ; elles suppléent au fumier, et il arrive souvent que, par ce moyen, en peu d'années, on transforme en pâtures les plus mauvaises terres et qu'on en quadruple le revenu. Elles se pratiquent en novembre, immédiatement après la rentrée des bestiaux, et elles doivent cesser vers le 15 mars. Il est important de commencer et de finir à ces différentes époques ; car les premières eaux sont les meilleures ; un arrosement prolongé jusqu'en avril ne servirait qu'à paralyser l'action du soleil, si nécessaire alors à la végétation.

» On doit, autant que le terrein le permet, en pratiquant des rigoles, répandre l'eau sur toutes les parties, de manière qu'il n'en passe trop nulle part ; une trop grande quantité de limon serait nuisible. Il suffit que l'herbe soit *renterrée*, et il ne faut pas qu'elle soit entièrement recouverte. ».......

Voici les renseignemens fournis par M. Vallée, notre correspondant, ingénieur des ponts et chaussées,

chaussées, chargé de la direction des travaux du canal de la *Sensée* (1):

« Je ne connais pas de travaux d'irrigation dans le département du Nord, ou plutôt dans les arrondissemens de Douai et de Cambrai, qui sont les seules parties de ce département que j'aie parcourues avec un peu de détail.

» La vallée de la *Scarpe*, qui présente une superficie de quinze à seize lieues carrées, est traversée par une trentaine de canaux qui sont destinés au dessèchement de la vallée et non pas à son arrosement. Toutefois, ils atteignent aussi ce dernier but par le moyen de quelques buses ou de coupures temporaires faites dans les digues ; mais c'est indirectement qu'il est atteint, et d'après le souvenir des lieux, (je ne les ai pas vus depuis dix ans) les coupures des digues sont par-tout considérées comme des contraventions et non pas comme des moyens d'arrosement qu'elle doive encourager. Sans doute que la fraîcheur du sol rend l'arrosement superflu : peut-être l'administration n'est-elle pas encore suffisamment éclairée.

---

(1) Extrait d'une lettre à notre confrère, M. Bérauger, commandant l'Artillerie de cette place.

» La vallée de la *Sensée* est aussi coupée par un nombre considérable de ruisseaux qui divisent les propriétés et qui communiquent aux divers bras de la rivière principale : mais ici on les employe à l'arrosage. Les deux bras auxquels chaque ruisseau communique ne sont pas ordinairement à la même hauteur ; ce qui donne la facilité d'établir, dans les temps secs, un courant dont on élève plus ou moins le niveau avec des bâtardeaux, de manière à produire l'arrosage le plus convenable. On fait aussi, particulièrement à *Arleux*, de petites et nombreuses coupures aux digues de la *Sensée*. Elles donnent l'eau que les champs réclament, et on les bouche quand elles sont inutiles ou nuisibles. L'usage qu'on a fait jusqu'ici de ces deux moyens d'arrosement ne paraît avoir excité ni plaintes ni difficultés ; aussi n'est-il réglé par aucun acte de l'administration (1).

» Ayant vu, dans un écrit de M. François de

---

(1) Durant la révolution, plusieurs courans d'irrigation avaient été supprimés, sur le terroir d'*Arleux*, par des riverains qui voulaient *s'arrondir*. L'Inspecteur voyer actuel a demandé la réforme de cet abus aussi préjudiciable au bon état des chemins vicinaux que nuisible aux propriétés qui exigent l'irrigation.

Neufchâteau, l'utilité que l'agriculture peut retirer d'un bon système d'arrosement, (c'est toujours M. Vallée qui parle), et me trouvant chargé, sous M. Cordier, ingénieur en chef du département, du canal de la *Sensée* et du dessèchement de la vallée de ce nom, j'ai eu l'idée d'enceindre cette vallée par un canal d'irrigation, de telle sorte qu'on pût, dans chaque endroit, avoir autant et aussi peu d'eau qu'on le voudrait. M. Cordier, protecteur de tout ce qui peut être utile à l'industrie, m'a encouragé à suivre cette idée, et depuis, j'ai tâché d'avoir des cultivateurs les renseignemens qui m'étaient nécessaires. Il m'a paru que l'arrosement serait une bonne chose, mais que les cultivateurs aimaient mieux s'en priver, que d'y contribuer et d'en jouir, en se mettant en contact avec l'administration...... »

Il est reconnu depuis long-temps que le rouissage du lin et du chanvre est une opération tout à la fois malsaine et hasardeuse, qui réussit diversement suivant la qualité des eaux et les procédés infiniment variables dans les différentes localités. Ces inconvéniens avaient fait accueillir d'abord, avec beaucoup d'intérêt, une machine

très ingénieuse, imaginée par M. Christian, pour réduire ces végétaux en filasse, sans les soumettre au rouissage. Mais vous avez cru remarquer, (et de nombreux essais tant en Angleterre qu'en France ont ensuite entièrement fixé votre opinion), que la méthode proposée ne répondait qu'imparfaitement aux espérances qu'on en avait conçues. Il paraît que rien jusqu'ici ne saurait remplacer une longue immersion, pour faire acquérir au lin et au chanvre cette douceur et cette élasticité qui en constituent le principal mérite.

M. Lapostolle, professeur de chimie et de physique, à Amiens, vous a adressé un mémoire dans lequel il propose un nouveau genre de paratonnerre qui aurait en même temps l'avantage de préserver nos champs des funestes effets de la grêle. Persuadé de l'insuffisance des paratonnerres métalliques, ce physicien s'est livré à de longues recherches pour découvrir un moyen plus efficace; enfin il a reconnu, dit-il, que la paille, possédant au plus haut degré la propriété de conduire le fluide électrique, doit être substituée au fer dans la construction des *parafoudres*. Pour neutraliser l'action de la grêle, à l'aide du

même instrument, il suffit, suivant M. Lapostolle, d'en établir un par quarré de 60 arpens. Une fiche de tilleuls ou de tout autre bois-blanc, longue de 20 pieds environ, servirait de support à la corde de paille surmontée d'une pointe métallique. Malgré l'approbation donnée aux *parafoudres-paragrêles en paille* par l'Association de bienfaisance médicale d'Amiens, vous n'oseriez encore, Messieurs, recommander ce préservatif à nos cultivateurs, et vous attendez que des expériences moins restreintes vous aient donné à cet égard une entière conviction.

Si la physique ne nous fournit pas jusqu'ici les moyens de prévenir, dans l'atmosphère, la formation de la grêle, nous trouvons du moins, dans le système des compagnies d'assurance, une garantie contre ce fléau destructeur. La Société CHEFDEBIEN ET COMPAGNIE, qui vous a adressé avec ses statuts le tableau des risques, des primes d'assurance et des droits de régie à payer, semble offrir de grands avantages à l'agriculture (1).

---

(1) Les bureaux sont à Paris, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch, n.° 1. S'adresser, pour se faire assurer, à M. Thomas, agent da la Société dans cet arrondissement, à Cambrai, rue Saint-Géry, n.° 106.

Aujourd'hui qu'une population toujours croissante ne permet plus de laisser reposer les terres, l'attention des agronomes a dû, plus que jamais, se tourner vers la suppression des jachères. On se fera une idée de l'énorme perte causée par cet antique et ruineux usage, quand on saura qu'un recensement exact, fait vers 1803, a démontré que 18,940 hectares 56 centiares restent annuellement en jachères, sur 87,371 hectares qui forment la superficie totale de l'arrondissement de Cambrai. Empressés de remédier, autant qu'il était en vous, à ce grave inconvénient, vous avez, Messieurs, en 1808, proposé un prix à l'auteur du meilleur mémoire sur la suppression des jachères, et vous avez couronné l'ouvrage de notre correspondant, M. Drapiez, qui, à l'aide de l'analyse chimique et d'expériences répétées, a prouvé que le mélange parfait et en égales proportions de sable, *silice*, d'argile, *alumine* et de calcaire, *carbonate de chaux*, forme la terre la plus propre à la végétation.

Ce mémoire vient d'être reproduit par son auteur avec tous les développemens qu'il pouvait laisser à désirer. En résumant les conséquences

auxquelles l'ont amené ses divers essais, M. Drapiez conclut que la méthode des jachères, nuisible aux intérêts des cultivateurs, peut être remplacée par un mode de culture, avantageux et non interrompu ; que l'amendement des terres, l'une par l'autre, jusqu'à ce que les trois, considérées comme élémentaires, se trouvent en quantités presqu'égales, apporte une économie considérable dans la distribution des engrais, et fournit un des meilleurs moyens pour arriver sûrement à l'entière abolition des jachères. « Le plus puissant auxiliaire du mode proposé, ajoute M. Drapiez, est, sans contredit, une succession ou un assolement bien entendus, basés sur la structure des racines. Tous les cultivateurs ont remarqué que l'on obtenait d'excellents résultats, lorsqu'on faisait succéder des racines substantielles et pivotantes à des racines faibles, traçantes et superficielles, des plantes dont le séjour en terre est très prolongé, à celles qui n'y font en quelque sorte que paraître ; le contraire arrive presque toujours lorsque, dans une succession irréfléchie, les plantes ont de la conformité, soit dans leur végétation en général, soit dans la structure de leurs organes (1). »

---

(1) Je crois devoir faire connaître, à cette occasion, un

La Société a eu à s'occuper, dans l'intérêt de l'agriculture, de l'examen de quelques espèces de terres pulvérulentes, improprement nommées *cendres fossiles*. Dans quelques unes de ces cendrières, comme celle de *Sars-Poteries*, c'est l'alumine ou argile qui domine; alors elles conviennent aux terres sabloneuses et calcaires; dans certaines autres, comme celle de *Rémigny*, près *Saint-Quentin*, dernièrement analysées par M. Feneulle, pharmacien en cette ville, la silice ou le sable se trouve en plus grande quantité; ce qui en fait un amendement avantageux aux terreins calcaires et argileux. Ailleurs enfin, comme dans

---

article sur l'*enfouissement des végétaux considéré comme engrais*, inséré dans le *Journal d'Agriculture* de Bourg, mars 1820, par M. Fontaneilles, médecin. Selon l'auteur, le renversement du seigle en herbe présente beaucoup plus d'avantages que celui de toutes les plantes indiquées jusqu'à ce jour. Cette céréale, semée en octobre, peut se renverser à la fin d'avril; elle fructifie et donne une grande quantité d'herbes, même dans les plus mauvais terreins. La matière soluble qu'elle contient en abondance occasionne une prompte putréfaction, et par conséquent fournit bientôt l'aliment à la plante qui la remplace.

Un cultivateur des environs de Cambrai me faisait observer dernièrement que, par-tout où se trouvaient enfouis des débris de plantes *légumineuses*, comme *les fèves, les vesces, etc.*, la végétation était beaucoup plus active, tandis qu'elle l'était très peu dans les lieux où avaient séjourné des *papavéracées*, comme *l'œillette*.

la cendrière de l'*Epine*, canton de *Solre-le-Château*, les trois terres élémentaires se trouvent combinées dans des proportions à peu près égales, de manière à fournir un puissant engrais aux terres épuisées par le manque de chacun de ces principes.

Parmi les nombreux ouvrages sur la science agricole qui vous ont été adressés par Son Exc. le Ministre de l'intérieur, et auxquels la Société s'est efforcée de donner la publicité convenable, nous signalerons :

1.° *Les Annales de l'agriculture française*, par MM. Tessier et Bosc ; cet ouvrage périodique présente tous les mois une collection intéressante de mémoires sur divers points de l'économie rurale. Sa circulation est très propre à tenir l'agriculteur éclairé au courant des progrès de l'art (1).

---

(1) A compter de janvier, il paraît chaque mois un cahier. La réunion des douze cahiers forme, à la fin de l'année, quatre volumes de plus de 400 pages chacun, y compris les tables, avec des planches, quand elles sont nécessaires. La souscription est de 25 francs par an, pour toute la France. On s'abonne, à Paris, chez madame Huzard, imprimeur, rue de l'Eperon, et à Cambrai, chez M. Hurez, imprimeur-libraire, grand' place.

2.° *L'Almanach du laboureur*, recueil rédigé avec soin, contenant, entr'autres documens précieux, une excellente instruction sur les prairies artificielles, et où sont insérées douze planches d'une exécution fort nette, représentant une trentaine d'instrumens d'agriculture, choisis entre les plus usuels et les plus propres à être facilement imités par les agriculteurs ordinaires.

3.° Un petit Annuaire qui, présenté sous la forme et le titre d'*Almanach de Liège*, s'introduit jusques dans les chaumières, et y porte, avec des notions d'agriculture saines, mais très-simples, des conseils pour la salubrité, des leçons de morale, la Charte et tous les souvenirs qui rappèlent les bienfaits de la Dynastie régnante à la reconnaissance des peuples.

4.° *Des fosses propres à la conservation des grains et de la manière de les construire, avec différents moyens qui peuvent être employés pour le même objet*, par M. le comte de Lasteyrie. « La conservation des grains, dit le Ministre de l'intérieur, dans un rapport au Roi, a été partout un sujet de sollicitude et d'embarras. On a tenté de nouvelles expériences pour la destruction des charançons qui infectent la plupart des greniers. Le possesseur d'un secret qu'on avait

présenté comme infaillible n'a obtenu de son spécifique qu'un succès incomplet. Il faut recourir à d'autres expédiens. » M. le comte de Lasteyrie propose de substituer l'usage des fosses à celui des greniers ordinaires ; ces fosses sont employées en Espagne et en Italie ; elles l'ont été autrefois en France. Creusées dans un terrein sec, ou construites avec les précautions qui les mettent à l'abri de l'humidité, elles conservent les grains sans altération, sans déchet, durant une longue suite d'années.

5.° *Système d'agriculture suivi par M. Coke sur sa propriété d'Holkam* (1) *en Angleterre*, traduit de l'anglais par M. F. E. Molard. L'auteur de cet écrit fait connaître les améliorations extraordinaires que M. Coke a obtenues dans la valeur de son immense et magnifique domaine, en le faisant cultiver d'après une méthode qui lui est propre. Ce système embrasse, outre l'art de cultiver les terres, le détail des encouragemens qu'il convient de donner à ses fermiers, les baux à long terme, les plantations et les irrigations les mieux entendues jusqu'à ce jour.

6.° *Instruction sur la fabrication du salpêtre et*

(1) Holkam est situé dans le comté de Norfolk, à 35 lieues, N. E. de Londres, près Wells, petit port de mer assez triste.

la formation de nitrières artificielles. La loi du 10 mars 1819 accorde toute liberté pour la fabrication du salpêtre et assure même une protection particulière à ce genre d'industrie. L'Instruction a pour but, non-seulement d'expliquer les nouveaux procédés introduits par les progrès de la science, mais encore de démontrer les avantages réels qui résulteraient, comme en Suède et en Suisse, de l'établissement des nitrières en petit, liées aux exploitations rurales, attendu qu'elles peuvent être établies sans entraîner de grandes dépenses, en y employant le temps que les travaux des champs laissent libre, et les objets qui sont d'ailleurs sans utilité. Cette instruction offre deux parties: dans la première, on indique les phénomènes de la fabrication naturelle à laquelle concourt toujours la présence des matières animales, qui paraissent seules en possession de fournir l'azote que contient l'acide nitrique. La seconde partie est destinée à expliquer la manutention du laboratoire et les méthodes d'extraction les plus à portée des simples cultivateurs. Nous ne saurions trop en recommander l'étude à tous les propriétaires ruraux.

Pour assurer la mise en pratique des préceptes épars dans ces utiles ouvrages et convaincre, à

l'aide de l'expérience, la classe nombreuse des routiniers et des incrédules, le gouvernement a reconnu la nécessité d'offrir à l'instruction des agronomes l'exemple des fermes expérimentales. Là, sous la direction des sociétés agricoles, les meilleures méthodes, les procédés les plus convenables seront consacrés par le temps et de longues épreuves; on épargnera ainsi au cultivateur les innovations hasardeuses et les tatonnemens ruineux.

Félicitons-nous donc, Messieurs, de vivre sous un Roi ami de son peuple, sous un gouvernement qui encourage et favorise ainsi les progrès de l'agriculture! Cette sollicitude paternelle produira sans doute d'heureux résultats qui ne seront pas bornés à l'amélioration physique de nos campagnes. Encourager l'agriculture, c'est contribuer à faire renaître ces goûts simples et purs, cette modération des désirs et ces douces habitudes casanières que l'on commence à ne plus connaître même dans les hameaux.

« Qui fait aimer les champs, fait aimer la vertu ».

Sciences Mathématiques et Physiques.

Mathématiques. — M. L. L. Vallée, ingénieur

au corps royal des ponts et chaussées, vous a adressé *le Traité de la Géométrie descriptive* qu'il a publié en 1819. Les leçons du célèbre Monge, à l'ancienne Ecole normale, réimprimées par les soins de M. Hachette, avec un supplément, ne donnaient pas un traité complet de géométrie descriptive (1). M. Vallée a entrepris de remplir cette lacune.

Son ouvrage, composé de plus de cinq cents pages *in*-4.°, est divisé en livres et en chapitres de la manière suivante :

Livre I. Préliminaires. — Notions fondamentales. — Résolution des principaux problêmes que l'on peut proposer sur le point, la ligne droite et le plan, considérés par rapport aux plans de projection. — Convention sur la manière de mettre au trait les lignes des épures selon leur objet. — Problêmes relatifs aux points, aux lignes droites et aux plans. — Des lignes courbes. *Livre II. Surfaces courbes.* — Du mode de représentation des surfaces courbes. — Des surfaces cylindriques, coniques et de révolu-

( ) La Géométrie descriptive est définie par M. Vallée. *La science qui enseigne les moyens de représenter avec exactitude les grandeurs géométriques, et à faire graphiquement sur ces grandeurs toutes les opérations possibles.*

tion. — Des surfaces gauches. — Des surfaces enveloppes. *Livre III. Plans tangens.* — Des plans tangens dont le point de contact est donné. — Des plans tangens menés par un point donné au dehors d'une surface. — Des plans tangens menés parallèlement à une droite donnée. — Des plans tangens menés par une droite donnée — Des plans tangens à plusieurs surfaces. *Livre IV. Intersections de surfaces.* — Des intersections de plans et de surfaces courbes. — Des intersections de surfaces courbes. — Des tangentes aux intersections de surfaces. *Livre V. Questions diverses.* — Développement des surfaces. — Sur les sphères. — Problêmes de trigonométrie sphérique. — Construction d'un point donné de plusieurs manières dans l'espace. *Livre VI. Complément.* — *De la théorie des lignes courbes et des surfaces courbes.* — Des surfaces gauches. — Des enveloppes et de leurs arêtes de rebroussement. — Des tangentes, des rayons de courbure, et des développées des lignes courbes. — Des rayons de courbure et des lignes de courbure des surfaces courbes.

MM. Prony, Fourier et Arago, commissaires chargés par l'Académie des sciences de lui faire un rapport sur cet ouvrage, déclarent qu'après

en avoir examiné avec attention les parties les plus difficiles, ils se plaisent à reconnaître qu'elles sont rédigées avec beaucoup de méthode et de clarté; que les 59 planches qui accompagnent le texte sont parfaitement dessinées, et que chaque épure offre, dans les plus petits détails, mais sans confusion, toutes les constructions qu'il faut exécuter pour arriver à la solution du problème; en un mot, ce nouveau traité a été jugé digne, sous tous les rapports, de l'approbation de l'Académie.

M. Vallée, qui s'est particulièrement proposé de mettre la Géométrie descriptive à la portée des artistes, s'occupe de trois autres ouvrages qui font suite à celui-ci. Le premier, qui est à peu près terminé, traitera des ombres, de la perspective linéaire, de la perspective aérienne et des images d'optique; le second de la coupe des pierres; et le troisième de la charpente.

Histoire naturelle. — M. Drapiez, professeur de chimie et d'histoire naturelle, à Bruxelles, l'un de nos correspondans les plus laborieux, ayant eu occasion d'examiner un oiseau rapporté de la Nouvelle-Hollande par le capitaine Deflyns, a reconnu qu'il appartenait au genre des *Traquets*, et y formait une espèce non décrite jusqu'alors.

Cet

Cet individu présente les caractères suivants : longueur du bout du bec à celui de la queue, 4 pouces 6 lignes ; queue, 1 pouce 7 lignes ; pied, compris les doigts, 14 lignes ; les aîles pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la queue ; front blanc ; tête, cou, dos, croupion et tectrices alaires noirs ; rémiges et rectrices d'un brun foncé ; celles-ci sont au nombre de douze, dont les intermédiaires, un peu plus courtes que les latérales, rendent la queue légèrement fourchue; la partie inférieure du cou, la poitrine et le ventre sont d'une belle couleur de rose ; les plumes qui recouvrent ces dernières parties sont noires à l'origine, blanches ensuite, et, enfin, roses à l'extrémité ; tectrices caudales inférieures blanches ; cuisses noires et jambes d'un brun foncé ; iris de couleur de noisette. D'après ces caractères, M. Drapiez a défini le nouvel oiseau: *Saxicola* (Rodinogaster) *supernè nigra, collo inferiore, pectore ventreque roseis ; remigibus rectricibusque fuscis*. Les naturels des îles Maria élèvent le *Traquet Rodinogastre* avec beaucoup de soins, quoiqu'ils en possèdent une infinité d'autres plus faciles à élever et d'un plumage plus éclatant ; c'est celui qu'ils choisissent de préférence pour les cadeaux qu'ils font, soit à leurs compatriotes, soit aux

étrangers. On le nourrit avec des larves et des insectes, ou même de viande hachée ; son chant est insignifiant, et souvent ce n'est qu'un cri assez rauque qu'il répète avec volubilité ; son vol est vif et soutenu ; ce qui lui fait préférer les sommets des arbres élevés aux buissons épais que fréquentent d'ordinaire les *Traquets* de nos climats ; il paraît très ardent dans ses amours ; mais on ignore la durée de l'incubation, de même que les soins qu'il y apporte ; son nid est toujours placé très-haut, dans la bifurcation la plus abritée de l'arbre (1).

Vous avez reçu du même correspondant la *description de huit espèces nouvelles d'insectes*, avec une gravure lithographiée de chacune de ces espèces qui sont : 1.° le TAUPIN A POINTS NOIRS, défini de la manière suivante : *Elater* (nigro-punctatus), *fuscus; thorace nigricante nitido, angulis posticis duabus maculis fulvis; elytris ferrugineis, suturâ strigisque punctis nigris* (2). 2.° La CÉTOINE HÉBRAÏQUE. *Cetonia* (hebraïca),

---

(1) Cette notice, ainsi que toutes celles que nous a adressées M. Drapiez, a été insérée dans les *Annales générales des sciences physiques*, dont ce savant est l'un des rédacteurs.

(2) A été apporté de la côte de Guinée.

nigra, ænea; sterno porrecto lævigato; thorace posticè lobato, obscuro, nigro variegato; elytris fasciâ interruptâ, punctis apiceque fulvis (1). 3.° PIMÉLIE VELUE. *Pimelia* (villosa), *atra, villis nigris; abdominis segmentis rufescentibus; elytris sericeis, æqualiter tuberculatis* (2). 4.° HÉLOPS FUSCICORNE. *Helops* (fuscicornis), *piceus, nitens; thoracis margine laterali impresso; elytris punctulatis, striatis; antennis pedibusque rufis* (3). 5.° BRUCHE DU ROCOUIER. *Bruchus* (bixæ), *testaceus; thorace maculâ fulvâ; elytris pallidioribus punctis* (4). 6.° LAMIE A 13 POINTS. *Lamia* (13 punctata), *nigra, pubescens; capite testaceo, ore nigro; thorace quadri-punctato; elytris rotundatis, rufescentibus; lineolâ punctisque nigris* (5). 7.° PENTATOME VARIÉ. *Pentatoma* (variegata); *testacea, lineis obliquis nigris; elytrorum margine antico pedibusque sanguineis; thorace postico, maculis, elytris alisque viridibus* (6). 8.° TEN-

(1) Du Brésil.

(2) De l'île de Milo.

(3) Trouvé dans les terreins sablonneux des environs de Mons.

(4) Du Brésil.

(5) De l'Amérique Méridionale.

(6) De l'île de Java.

THRÈDE RUBRIPÈDE. *Tenthredo* (rubripes), *niger; antennis extrorsùm subcrassioribus atris; labio tibiisque anticis flavis; femoribus rubris; tarsis nigris* (1).

L'art de conserver dans leur intégrité, pour les collections d'histoire naturelle, les parties extérieures des animaux forme un accessoire important à l'étude de la zoologie. C'est surtout à prémunir ces tissus contre l'attaque des insectes que s'attache le naturaliste ; et de tous les moyens employés à cet effet jusqu'à présent, il n'en était point de plus efficace que les préparations arsenicales. Or on conçoit à combien d'accidents peuvent donner lieu les animaux recouverts d'une substance aussi délétère. M. Drapiez, dans un mémoire intitulé : *Sur les moyens de remplacer avec avantage l'arsenic dans la préparation des peaux d'animaux*, discute d'abord les divers inconvéniens inhérents aux méthodes de l'abbé Manesse, de Bécœur et de MM. Mouton et Fontenille, et conclut ensuite, d'après des expériences dont il rend compte, qu'un savon préparé avec l'huile de poisson et la potasse, et réduit en poudre est de tous les

(1) Trouvée aux environs de Bruxelles.

ingrédiens le plus propre à remplacer les poisons dans la préparation des peaux d'animaux.

S'il m'était permis, Messieurs, quand j'énumère tous ces doctes travaux, de vous entretenir de mes faibles essais, ce serait ici le lieu de vous rappeler un opuscule imprimé dont vous avez agréé l'hommage et qui a pour titre: *Genera plantarum juxtà Linneanum Systema in gratiam Botanices studiosorum disposita.* En dédiant cet *Index* botanique à M. Béthune-Houriez, maire de Cambrai, j'ai voulu payer mon tribut d'hommages à ce magistrat éclairé, ami des sciences et de ceux qui les cultivent, administrateur zélé autant qu'habile à qui cette ville doit déjà plusieurs établissemens utiles et de nombreuses améliorations dans toutes les parties du service public.

Physique et Chimie. — Deux jeunes chimistes, MM. Lassaigne et Feneulle (ce dernier notre concitoyen), vous ont soumis divers mémoires et analyses dont les résultats sont trop intéressants pour ne pas être consignés ici.

Le plus important des travaux auxquels ils se

sont livrés en commun est sans doute l'examen de la *Staphisaigre*, *Delphinium Staphisagria* et la découverte du nouvel alcali, la *Delphine*, que contient cette plante, remarquable, comme la plupart des *renonculacées*, par un principe acre inconnu jusqu'alors. Les expériences qui ont conduit à cette découverte ayant été décrites dans les *Annales de chimie*, il suffira d'en exposer ici le résumé. Les principes existant dans la graine de la *Staphisaigre* sont : 1.° substance amère brune, précipitable par l'acétate de plomb ; 2.° huile volatile ; 3.° huile grasse ; 4.° albumine ; 5.° matière animalisée ; 6.° muqueux ; 7.° mucoso-sucré ; 8.° malate acide de delphine ; 9.° principe amer jaune, non précipitable par l'acétate de plomb ; 10.° sels minéraux. (1).

M. Lassaigne, notre correspondant, préparateur du cours de chimie et de physique à l'école royale vétérinaire d'Alfort, vous a en outre transmis *l'Examen chimique des dents de l'homme à différents âges*, *de la bile* et *du cérumen du cheval.* Du premier de ces deux mémoires

---

(1) Le mémoire de MM. Lassaigne et Feneulle a été l'objet d'un rapport détaillé fait à la Société par M. Tordeux.

il résulte que les germes de dents d'un enfant d'un jour sont composés de matière cartilagineuse, 35; phosphate de chaux, 51; carbonate de chaux, 14.

Dents d'un enfant de 2 *ans*, (1.re dentition).

Matière cartilagineuse, 23; phosphate de chaux, 67; carbonate de chaux, 10.

Dents d'un enfant de 2 *ans*, (2.e dentition).

Matière cartilagineuse, 17 5; phosphate de chaux, 65; carbonate de chaux, 17 5.

Dents d'un enfant de 6 *ans.*

Matière cartilagineuse, 28 571; phosphate de chaux, 60 000; carbonate de chaux, 11 420.

Dents des adultes.

Matière cartilagineuse, 30; phosphate de chaux, 60; carbonate de chaux, 10.

Dents d'un vieillard de 81 *ans.*

Matière cartilagineuse, 33; phosphate de chaux, 66; carbonate de chaux, 1.

La substance spongieuse désignée par Bichat sous le nom de *partie molle de la dent* a fourni les mêmes principes que le corps de la dent, mais dans des proportions différentes; savoir:

Matière cartilagineuse; 40 5; phosphate de chaux, 38 0; carbonate de chaux, 21 5.

Si M. Lassaigne étend ce travail, comme il le promet, et l'applique à l'analyse des dents des animaux domestiques, il aura bien mérité de la physiologie.

Ses expériences sur la *bile du cheval* lui ont démontré qu'elle contient 1.° une grande quantité de résine verte; 2.° beaucoup de mucus; 3.° une petite quantité de matière jaune; 4.° des traces d'une matière jaunâtre légèrement amère; 5.° de la soude, des chlorures de sodium et de potassium, des traces de sulfate et de phosphate de soude et du phosphate de chaux. Cette liqueur diffère donc de la bile du bœuf, 1.° en ce qu'elle présente une plus grande quantité d'eau; 2.° par l'absence du *picromel* qui fait la partie la plus abondante de la bile des herbivores; enfin par la proportion des principes cités plus haut.

L'humeur cérumineuse du cheval offre les principes suivans : 1.° matière grasse jaunâtre; 2.° matière cireuse blanche; 3.° albumine; 4.° mucus; 5.° chlorure de sodium; 6.° hydrochlorate d'ammoniaque; 7.° phosphate de chaux; traces d'oxide de fer. L'on voit par ces résultats que le cérumen du cheval a beaucoup d'analogie avec celui de l'homme qui avait déjà été soumis à l'analyse par M. Vauquelin; cependant il en

diffère par la présence de l'hydro-chlorate d'ammoniaque, sel qui n'existe point dans le cérumen de l'homme.

Un autre travail du même correspondant a pour objet l'analyse de *la liqueur spermatique du cheval*. Cette liqueur jouit des propriétés physiques du sperme humain. Sa consistance est seulement un peu plus ferme. Elle verdit le sirop de violettes. Elle contient du mucus, de l'hydrochlorate de potasse et de soude, du phosphate de chaux et de magnésie, et une substance particulière que M. Lassaigne propose de nommer *spermatine*.

Enfin M. Lassaigne, réuni à M. A. Chevallier, vous a adressé l'*Examen chimique de l'acide particulier formé pendant la distillation de l'acide urique et des calculs d'urate d'ammoniaque*. Cet acide, qu'ils nomment *pyro-urique*, est blanc, cristallisé en petites aiguilles; il craque un peu sous la dent; soumis à l'action de la chaleur, il se fond et se sublime en aiguilles blanches; si on le fait passer à travers un tube de verre rouge de feu, il se décompose en charbon, en huile, en hydrogène carboné et en carbonate d'ammoniaque. L'eau froide en dissout environ

un 40.e; il est soluble en entier dans l'alcool bouillant à 36.º. Il forme des sels solubles avec la chaux, la potasse, l'ammoniaque et la soude. Le pyro-urate de beryte est peu soluble dans l'eau froide. De toutes les dissolutions métalliques, il n'y a que celles de fer au *maximum*, de deutoxide de cuivre, d'argent, de mercure et de sous-acétate de plomb qui soient précipitées par la combinaison de cet acide avec la potasse; d'où il s'ensuit que ces pyro-urates sont insolubles.

Divers travaux chimiques vous ont aussi été adressés séparément par M. Feneulle qui exerce la pharmacie en cette ville. Le premier mémoire qu'il vous a présenté est *l'Analyse d'une eau d'amnios de femme, à 5 mois de gestation.* Ce liquide, étant évaporé, et l'extrait brûlé dans un creuset d'argent, a laissé un peu de cendres consistant en: chlorure de sodium, une quantité notable, en sous-carbonate et sulfate de soude et en peu de sous-carbonate et de phosphate de chaux. Un résultat remarquable de cette analyse est la découverte de l'*osmazome* ou d'une substance extractive analogue à celle qu'on retire de la chair musculaire. M. Feneulle croit l'avoir trouvée aussi dans une *liqueur* provenant d'un

cancer utérin ; elle s'y montrait avec une grande quantité d'albumine du mucus, une matière extractive, insoluble dans l'alcool, précipitant par la noix de galle.

M. Feneulle a encore analysé une concrétion biliaire que je lui avais remise, deux calculs urinaires extraits par M. Lemaire, chirurgien en cette ville, et un kiste trouvé dans le foie d'un cheval. La concrétion biliaire, formée presqu'en totalité de *cholestérine,* ne lui a pas donné un atóme de la matière jaune qu'on y rencontre souvent; mais, outre de la résine verte, de la bile et une matière muqueuse, il a trouvé, comme l'avaient déjà fait M. Orfila et notre correspondant M. Caventou, des traces sensibles de *picromel,* principe rare dans ces concrétions. Sur ce calcul biliaire, s'en trouvait incrusté un autre plus petit, formé de phosphate et de sous-carbonate de chaux.

L'un des calculs urinaires parut formé d'urate d'ammoniage, de sous-phosphate de chaux, de phosphate ammoniaco-magnésien et de mucus; l'autre d'oxalate et de phosphate de chaux, de phosphate ammoniaco-magnésien et de mucus.

Enfin le kiste, retiré du foie d'un cheval,

consistait en sous-phosphate et sous-carbonate de chaux et matière animale.

Dans leur mémoire sur la *Staphisaigre*, MM. Lassaigne et Feneulle avaient annoncé l'intention d'examiner la nature du principe âcre d'un certain nombre de *renonculacées*, afin de constater les diverses anomalies que les espèces de ce genre pourraient présenter. M. Feneulle a donc soumis à l'analyse les semences de la *Nielle*, *Nigella sativa.* La distillation de ces graines démontre l'existence d'une huile volatile dans laquelle paraît résider leur saveur. Cette huile, bouillie à deux reprises dans de l'eau distillée, et abandonnée ensuite avec une portion de l'eau dans un lieu dont la température était de quelques degrés au dessous de zéro, laisse voir, après quelques heures, deux corps distincts; l'un liquide, de couleur verdâtre, insipide, inodore, soluble dans l'alcool, se saponifiant avec facilité; l'autre solide, se liquéfiant environ à la température où l'axonge se fond. M. Feneulle conjecture que ces deux substances pourraient bien n'être que l'*Elaïne* et la *Stéarine* de M. Chevreul. Du reste, les semences de la Nielle contiennent les sels suivants: du sous-carbonate

et du phosphate de potasse, du chlorure de potassium, un peu de sulfate de potasse, du sulfate et du phosphate de chaux, plus de la silice. Par cet aperçu, on voit que les semences de la *Nielle* présentent à peu près les mêmes principes que celles de la *Staphisaigre*, à l'exception de la *delphine*.

Le *Nhandirobe* (Fevillea cordifolia L.), a fourni à M. Drapiez le sujet d'un mémoire sur les propriétés alexitères du fruit de cette plante qui appartient à la *dioecie pentandrie*, et qui paraît avoir beaucoup de caractères communs avec les *cucurbitacées*. L'amande du *Nhandirobe* triturée exerce une action marquée sur la contractilité musculaire du tube digestif; elle provoque chez l'homme, à la dose de quelques grains, une purgation assez abondante, sans tranchées et sans nausées. Donnée à des animaux qui avaient avalé des quantités remarquables d'extrait de Cicutaire (*cicuta virosa*), de sumac vénéneux, (*rhus toxicodendron*) et de noix vomique, (*strychnos nux vomica*), elle a neutralisé l'influence fâcheuse de ces poisons. Du reste M. Drapiez, qui a analysé le *Nhandirobe*, n'a trouvé dans aucun de ses principes constituants

les vertus alexitères qu'offrent la réunion et la combinaison de ces mêmes principes dans le fruit. Il est à remarquer en outre que cet antidote n'agit bien efficacement que dans les deux années qui suivent la récolte de la semence, et quand celle-ci est encore fraîche et intacte.

Chacun sait que le calice qui enveloppe le fruit du coudrier ne présente point de saveur remarquable, dans les premiers temps de sa fructification ; qu'entre cette époque et celle de la maturité, il possède une saveur acide très prononcée, laquelle disparaît à mesure que le calice se dessèche et que la noisette arrive à sa maturité parfaite. La détermination de l'acide qui donne naissance à cette saveur n'ayant pas encore été faite, M. Tordeux l'a entreprise. Ses expériences lui ont appris que cette acidité est due à la présence du *surmalate de potasse*, espèce de sel que les auteurs n'indiquent point, à ce qu'il paraît, comme existant naturellement dans les sucs des végétaux.

M. Tordeux vous a lu aussi une *Notice sur l'existence du nitrate de potasse dans le Cochléaria officinalis*. Comme vous avez décidé que cette notice serait imprimée dans vos Mémoires, je m'abstiens d'en donner ici l'analyse.

J'ai encore à vous entretenir, Messieurs, d'un mémoire de M. Drapiez, ayant pour titre : *Sur l'émétique et proposition d'un procédé pour obtenir ce médicament constamment identique dans ses effets*. Après avoir démontré que l'émétique préparé avec la crême de tartre du commerce ne peut jamais offrir un degré constant d'efficacité, quelque soin que le pharmacien apporte dans son opération, M. Drapiez conclut qu'il est indispensable d'adopter un procédé uniforme de préparer ce médicament, afin d'en obtenir des effets invariables. Notre correspondant a essayé bien des moyens avant d'en trouver un qui lui présentât le moins d'inconvéniens et de difficultés ; enfin il a cru devoir donner la préférence à celui qui paraissait en même temps le plus d'accord avec la théorie ; c'est-à-dire qu'il a jugé convenable de former préalablement de toutes pièces, un surtartrate de potasse, (*crême de tartre*), et d'opérer ensuite la triple combinaison avec le deutoxide d'antimoine ; il ne s'agissait que de déterminer les proportions d'acide et d'alcali qui devaient constituer le surtartrate ; car, quant à celles de l'oxide d'antimoine, cela était inutile, puisqu'il en faut toujours

un excès pour saturer complètement la crême de tartre. Voici le procédé proposé : on fait dissoudre, dans suffisante quantité d'eau distillée, cent parties d'acide tartarique en cristaux bien purs et bien secs ; on y ajoute 50 parties de potasse pure ou 64 de sous-carbonate de cet alcali également purifié et séché ; lorsque la combinaison est achevée, on fait bouillir le surtartrate, pendant une heure environ, sur 150 parties de verre d'antimoine en poudre ; on filtre la dissolution encore chaude à travers un blanchet très serré ; puis on la verse de nouveau dans une capsule de porcelaine et l'on fait évaporer jusqu'à siccité ; on fait redissoudre la masse obtenue dans de l'eau distillée ; on filtre la solution, puis on la fait évaporer jusqu'à siccité parfaite à la chaleur du bain-marie ; on détache la nouvelle masse qui doit être d'un blanc tirant sur le jaunâtre ; on la triture et on la conserve dans un bocal bien fermé. Cent parties de tartrate de potasse et d'antimoine ainsi préparé contiennent : acide tartarique, 39 ; deutoxide d'antimoine, 37 ; potasse, 19 ; eau, 5. Dans la dernière partie de ce mémoire, M. Drapiez rend compte des altérations qu'il a remarquées, soit de la part de l'eau, de l'air,

de

de la lumière, soit de celle de la chaleur, sur ce médicament cristallisé et sur ses dissolutions. On peut inférer de ces observations que les cristaux de potasse et d'antimoine n'éprouvent d'autre altération de la part de l'air, de la lumière et de la chaleur, que la perte de leur eau de cristallisation et celle de leur transparence; que les solutions concentrées de ce sel, lorsqu'elles sont parfaitement pures, se trouvent également à l'abri de l'action de l'eau et des agens précités; il en résulte tout au plus une séparation de quelques corps étrangers, séparation qui ne tend qu'à purifier et améliorer ce médicament.

La Médecine est, à proprement parler, le plus vaste domaine de la pensée. « Elle n'est pas » seulement liée, (suivant l'expression de M. » Alibert), aux sciences physiques et naturelles, » mais encore les sciences morales et politiques » tiennent à elles par les rapports les plus » nécessaires et les plus directs; ce ne sont » pas les sciences accessoires qui ont conquis » la Médecine; c'est la Médecine qui a conquis » les sciences accessoires; elle commande en » reine à leurs efforts et dirige à son gré l'utile » emploi de leurs découvertes. Belle de leur éclat,

» puissante de leurs moyens, elle est comme
» ces fleuves majestueux qui, grossis des flots
» d'une onde étrangère, portent par-tout avec
» eux la fécondité, l'espérance et le bonheur.»

Mais ces sciences accessoires, tributaires de la Médecine, ne doivent jamais la subjuguer. Cet envahissement a eu quelquefois les suites les plus fâcheuses; et aujourd'hui, que la Chimie s'est élevée à un si haut degré de perfection, ne doit-on pas craindre que son application trop étendue n'exerce de nouveau sur l'art d'Hippocrate une influence funeste? Telle est la question que s'est proposée dans sa dissertation inaugurale, M. le D.r Charpentier, notre correspondant. Considérant tour-à-tour la chimie dans ses rapports avec l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, la pathologie et la thérapentique, M. Charpentier s'attache à prouver que son intervention prudente et raisonnée peut contribuer beaucoup à perfectionner la médecine, et qu'on peut dire sur-tout de cette belle science ce que Celse disait de celles qui ont pour objet l'étude de la nature : *Quamvis non faciat medicum, aptiorem tamen medicinæ reddit.*

De tous les agens extérieurs, il n'en est

aucun sans doute qui exerce une action plus directe sur notre économie que l'air atmosphérique. Ce fluide subtil, dans lequel nous sommes perpétuellement plongés, ne saurait éprouver d'altérations dans ses principes constituants sans qu'il en résulte pour nos corps cet état de trouble et de désordre que l'on appelle *maladie*. Aussi, depuis Hippocrate qui a fait l'immortel traité de *l'air, des eaux et des lieux*, jusqu'à nos jours, une multitude d'écrits ont été publiés sur cet inépuisable sujet. La dissertation que vous a adressée M. le D.r Kerckoffs, médecin de l'armée des Pays-Bas, présente un résumé succinct et fidèle de nos connaissances actuelles sur les qualités physiques et chimiques de l'air, sur son influence dans la production et l'entretien des phénomènes physiologiques et pathologiques, et enfin sur son application à la guérison des maladies.

Vous avez reçu, du même médecin, des *Observations sur la fièvre adynamique*, dans lesquelles l'auteur s'efforce de démontrer les avantages des excitans diffusibles et des toniques amers pour la cure de cette maladie. Cette doctrine est vivement contestée aujourd'hui; mais il n'est point dans mes attributions de faire

ici l'apologie ni la critique des ouvrages qui vous sont offerts : *non nostrum tantas componere lites.*

Dans une brochure qu'il vous a adressée, M. Grégoire, ancien évêque de Blois, traite de la nécessité d'établir, à Paris et dans toutes les grandes villes, des cours publics et gratuits pour les personnes qui voudraient se destiner aux utiles et pénibles fonctions de garde-malades. Ces cours, tels que M. Grégoire les conçoit, n'exigeraient que trois semaines ou un mois au plus ; ils seraient terminés par un examen public des aspirantes. Sur l'attestation de leur capacité par les médecins, et de leur moralité par les autorités compétentes, il leur serait délivré un diplôme, qui, en les autorisant à exercer, réglerait leur salaire d'une manière fixe ou du moins approximative. Ces fonctions seraient toujours confiées aux femmes, à qui la providence semble avoir confié, sinon exclusivement, du moins spécialement, l'honorable privilége d'adoucir les maux et de consoler ceux qui souffrent. La religion pourrait, en consacrant cette institution, la rendre tout à la fois plus respectable et plus utile.

Depuis que la doctrine d'Hippocrate et l'esprit

d'observation ont prévalu de nouveau sur la multitude des sectes auxquelles la Médecine était en proie, on reconnaît la nécessité des descriptions topographiques pour servir de base à l'histoire des maladies régnantes dans un lieu déterminé. L'art de guérir a cela de particulier que ses moyens doivent varier à l'infini suivant les localités où on l'exerce. « Le médecin qui arrive » dans une ville, (dit le Vieillard de Cos), doit » d'abord s'enquérir de sa situation, par rapport » aux vents et au soleil..... Il doit s'assurer ensuite » si les eaux sont marécageuses, *molles* ou *dures*, » si elles découlent des montagnes et des rochers, » et enfin si elles sont salées ou crues. Qu'il sache » en outre si le terroir est nu et sec, ou couvert » et humide ; s'il présente une vallée enfoncée ou » une plaine élevée et froide. Enfin il doit examiner » quelle est le genre de vie de ceux qui l'habitent, » etc. »

Le Cambrésis n'ayant pas été décrit jusqu'ici sous le rapport de sa constitution médicale, vous avez cru, Messieurs, servir la chose publique en appelant sur un objet aussi important les méditations des praticiens estimables que renferme cet arrondissement. Un prix de deux cents francs est donc proposé par vous à

l'auteur de la *meilleure Topographie médicale d'un canton ou même d'une commune de l'arrondissement de Cambrai.* Sans prescrire aux concurrens une marche plutôt qu'une autre, la Société désire pourtant qu'ils prennent pour base de leur travail les considérations suivantes extraites en partie d'un programme publié par l'ancienne Société royale de médecine.

Il faudra considérer successivement le sol, les eaux, l'atmosphère, les plantes, les animaux et l'homme.

Sol. Examiner s'il est sablonneux, argileux, calcaire, etc. ; si en fouillant on y trouve des mines ; quelle est leur nature, et quelles sont les couches que l'on rencontre à une certaine profondeur. Quelles sont l'exposition du lieu, sa hauteur relativement au niveau de la mer ; s'il est bas ou élevé ; s'il est coupé par une rivière ; quelle est la direction de celle-ci ? si elle est sujette aux débordemens ; si son mouvement est rapide ou lent ; si ses eaux sont hautes ou basses, exposées à l'ombre ou au soleil, balayées ou non par les vents. Y trouve-t-on des étangs, des bois ? Y a-t-il des marais qui se dessèchent en été, et en sort-il des exhalaisons putrides ?

Eaux. Il faut examiner quelle est la qualité

des eaux qu'on emploie pour l'usage économique ; si elles proviennent de sources, de puits, de rivières ; si elles ont un lit sablonneux, calcaire, argileux, etc. ; quels sont leur odeur, leur saveur, leur degré de transparence, leur température, comparée à celle de l'air, leur pesanteur ; si elles déposent spontanément, si elles s'échauffent et se refroidissent facilement, si elles caillebotent le savon et durcissent les légumes, etc.

Atmosphère. On fait connaître quel est l'état habituel de la température, de la pesanteur et du degré d'humidité et de sécheresse. Les variations sont-elles rares ou fréquentes, subites ou lentes, considérables ou légères ?

Plantes. Il faut indiquer quelles sont les plantes potagères médicinales et autres, qui y croissent spontanément ou qu'on y cultive. La force de végétation est-elle considérable ? Il faut désigner les végétaux par les dénominations linnéennes, et les rapporter à la méthode de Jussien, au systême de Linnæus ou à celui de Lestiboudois. Il est convenable de faire connaître leur nom vulgaire.

Animaux. On exposera quelles sont les espèces d'animaux soit sauvages, soit domestiques, qui s'y remarquent.

Homme. On examinera la proportion des sexes, les qualités physiques des habitans, leurs tempéramens, leurs professions, leurs habitudes, leur degré d'activité et d'intelligence, leurs préjugés, leurs mœurs, leurs maladies. On observera la construction de leurs habitations, leur manière de se vêtir, leurs moyens de propreté, leur nourriture, leurs boissons, leur degré de longévité, les proportions des naissances et des décès, etc. : tous ces points doivent être envisagés comparativement aux sexes, aux âges, aux tempéramens, à l'état de célibat ou de mariage, aux professions, etc. etc.

Sciences Historiques.

Au moment où vous veniez de mettre au concours l'éloge du vertueux Lamoignon de Malesherbes, M. le comte de Boissy-d'Anglas vous a fait parvenir l'*Essai* qu'il a publié sur *la vie, les écrits et les opinions* de cet illustre défenseur de Louis XVI. Vous avez su apprécier, Messieurs, la valeur d'un tel présent ; l'attention délicate de l'auteur vous l'a rendu plus cher encore. Cet ouvrage est trop généralement connu pour qu'il soit nécessaire de l'analyser ici. En m'acquittant de cette tâche, je me verrais

conduit d'ailleurs à vous parler avec détail de Malesherbes ; et, malgré l'attrait qui m'y porte, j'en dois laisser le soin à la commission chargée par vous d'examiner les pièces du concours.

Vous avez reçu de M. le baron de Ladoucette, notre correspondant, membre de la Société royale d'agriculture, de la Société royale des antiquaires de France, l'ouvrage publié en 1818, sous ce titre : *Voyage fait en* 1813 *et* 1814 *dans les pays entre Meuse et Rhin.* L'histoire des régions lointaines excite plus généralement la curiosité du lecteur ; il semble cependant qu'un intérêt plus direct et plus vif doit nous porter à connaître les peuples qui nous avoisinent et qui ont avec nous des relations plus ou moins intimes. Cet intérêt augmente encore quand la contrée dont il s'agit, remarquable par les productions de son sol, l'industrie de ses habitans et les événemens dont elle fut le théâtre, n'a pas été jusqu'ici convenablement décrite. Tel est le pays qui, borné au sud par le Rhin et au nord par la Meuse, appartenait naguères à la France, sous le nom du département de la Roër. Si notre confrère, M. F. Delcroix, ne vous avait entretenus de cet ouvrage, dans un rapport détaillé dont

vous avez ordonné l'insertion au recueil de vos Mémoires, j'essayerais de vous en offrir ici une idée et de suivre l'auteur à Aix-la-Chapelle et au château de *Franckenberg*, qu'illustrera toujours le souvenir du séjour de Charlemagne ; à Cologne que recommandent son ancienneté, ses monumens et sa position ; à Montjoie, à Duren, à Borcette, à Crevelt où le commerce entretient une multitude d'usines et de manufactures de draps et de casimirs ; à Tolbiac (aujourd'hui *Zulpich*), célèbre par la bataille qu'y gagna Clovis en 496 contre les Allemands, et à Klostercamp où périt d'Assas en criant : *à moi Auvergne !*

M. de Ladoucette qui, avant d'être préfet du département de la Roër, avait exercé les mêmes fonctions dans celui des Hautes-Alpes, a voulu aussi donner un témoignage d'estime et d'attachement aux habitans de cette partie du Haut Dauphiné, en leur dédiant son ouvrage sur la *Topographie, l'histoire, les antiquités et les usages des Hautes-Alpes* (1). Les 138 premières pages sont consacrées à la description de ce Département que l'auteur partage en cinq bassins qui tirent leurs noms des principales rivières

(1) Un volume in-8.°, orné de cartes, plans, dessins et portrait, 1820 ; à Paris, chez Fantin, libraire, rue de Seine, n.° 12.

et sous-divise en un nombre considérable de vallées qu'arrosent et dévastent tour-à-tour d'impétueux torrens. Vient ensuite une esquisse historique de cette contrée où les plus anciennes villes furent fondées par des colons grecs portant le nom de *Caturiges*, et qui fut, avec le reste du Dauphiné, cédée au fils aîné du roi de France en 1349 par Humbert II, Dauphin de Viennois, lequel, avant de prendre l'habit religieux, fit jurer par son successeur, sur les évangiles, de maintenir les Dauphinois dans leurs anciens us, coutumes et priviléges. A la suite de ce précis, l'auteur traite des lieux connus dans la géographie de l'antiquité et du moyen âge, discute la position ainsi que les dénominations de ces lieux, et fait connaître tous les monumens, tant anciens que modernes, dont il reste encore des traces. Dans une troisième partie, se trouvent des renseignemens curieux sur le caractère, les mœurs, costumes et usages du pays, sur l'émigration périodique d'une partie des habitans, la description de la danse dite le *Bacchu-Ber*, d'une espèce de saturnale et de la fête du soleil qui se célèbre dans le hameau des *Andrieux*, le 10 février, jour où cet astre reparaît, après avoir, pendant cent

jours, cessé de luire sur ce canton. L'ouvrage est terminé par des considérations générales sur les dialectes des Hautes-Alpes et par des morceaux de prose et de poésie dans les divers patois de la province. L'auteur y a joint une notice biographique sur feu M. Villars, né dans le *Champ-Saur*, professeur de botanique et doyen de la faculté de médecine à Strasbourg (2).

M. le baron Marchant vous a transmis, par l'intermédiaire de M. Teissier, notre correspondant, une collection de lettres intitulées: *Mélanges de numismatique et d'histoire, ou correspondance sur les médailles et monnaies des empereurs d'Orient, des princes croisés d'Asie, des barons français établis dans la Grèce, des premiers califes de Damas, etc.* (1).

Dans cet ouvrage, M. Marchant fait connaître un grand nombre de monnaies et médailles inédites, et rectifie les attributions de plusieurs autres. Parmi les monnaies non encore publiées

---

(1) Un volume in-8.°, avec figures, dont 36 de médailles et monnaies inédites du cabinet de l'auteur, 1818, Paris, Fournier, le jeune, libraire, rue Serpente, n.° 4.

(2) Déjà cette notice a été mentionnée dans les *Mémoires* de la Société. Année 1818.

nous avons remarqué un tiers de sol d'or que l'auteur déclare appartenir à Godvin, évêque de Lyon, vers le commencement du 8.ᵉ siècle, et qu'il regarde comme la seule monnaie d'or, *légitime*, d'un évêque français. Nous connaissons des monnaies d'or au type des évêques de Cambrai; mais nous devons dire qu'à l'époque où elles furent frappées, cette ville ne faisait pas partie de la France.

Une brochure intitulée : *Description d'un Olyphant* (1) *ou grand cornet*, *chargé de bas-reliefs, etc.*, vous a été adressée par notre correspondant, M. Riboud. L'instrument qui fait l'objet de ce mémoire, fut découvert vers 1400 dans une caverne des montagnes du Bugey, par des bergers, qui le donnèrent aux chartreux de *Portes*. Ceux-ci, au moment où commença la révolution, qui détruisit tant d'objets d'arts, le remirent entre les mains de M. Riboud qu'ils jugèrent avec raison digne de conserver et d'ap-

(1) *Olifant.* Eléphant; cornet d'ivoire dont les écuyers des chevaliers se servaient dans les châteaux pour attirer et défier l'ennemi; et non pas clairon ni cor de chasse, comme le dit D. Charpentier.

(*M. de Roquefort, Glossaire de la langue romane*).

précier un pareil monument. On remarque, dans les bas-reliefs qui ornent cet Olyphant, deux figures humaines dont l'une, debout et placée devant l'entrée d'une maison, porte un mouton sur ses épaules; l'autre, qui est un cavalier en costume du 12.e siècle, attaque avec sa lance un animal de la gueule duquel sort un serpent, et qui semble ouvrir la marche à une suite d'autres animaux chimériques. Ce morceau curieux est renfermé dans un étui en cuir bouilli, également orné de figures symboliques. M. Riboud croit pouvoir établir que son Olyphant a appartenu à Louis VIII, surnommé le *Lion*, fils de Philippe Auguste et père de Saint-Louis.

M. Hécart, membre de la Société royale des antiquaires de France et notre correspondant, vous a soumis une notice manuscrite sur la vie et les ouvrages de Jehan Molinet, poëte et historiographe du 16.e siècle. M. Hécart ayant redemandé son ouvrage pour y faire des additions et des changemens, je ne puis aujourd'hui vous en donner l'analyse.

Le même correspondant vous a adressé les *Recherches historiques, bibliographiques, critiques*

et littéraires sur le théâtre de Valenciennes (1). On ne connaît pas au juste l'époque de la première construction d'une salle de spectacles en cette ville ; mais il paraît que, dès l'an 1596, les jésuites y faisaient représenter des actions dramatiques par leurs élèves, et qu'un théâtre particulier fût même élevé pour eux aux frais de la ville. La salle actuelle date de 1781 (2). Ce

---

(1) Un volume in-8.°, 1816, Paris, au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n.° 3.

(2) Dans une note sur le théâtre de Cambrai, M. Hécart s'exprime ainsi : « Les *Cambrelots* assurent que Voltaire a » joué *Mérope* à Cambrai, lors du congrès en 1722, qu'il y » fut très applaudi et comme auteur et comme acteur. » Notre correspondant trouve avec raison que l'anecdote est apocryphe, puisque Mérope fut jouée à Paris pour la première fois en 1743. Mais nous pouvons lui affirmer qu'il attribue à tort aux Cambraisiens un tel anachronisme. Voici le fait tel que la tradition le rapporte : Voltaire vint en effet à Cambrai, pendant le congrès, avec madame de Rupelmonde qui se rendait en Hollande pour des affaires d'intérêt. Dans un souper où il se trouva, on témoigna le désir qu'on aurait de voir jouer *Œdipe* en présence de son auteur. Comme il fallait obtenir la permission du Gouverneur, Voltaire sortit de table et fit le placet suivant, qui du reste ne paraît pas trop digne de lui :

Seigneur, le Congrès vous supplie
D'ordonner tout présentement
Qu'on nous donne une tragédie
Demain pour divertissement.
Nous vous le demandons au nom de Rupelmonde.
Rien ne résiste à ses désirs ;
Et votre prudence profonde
Doit commencer par nos plaisirs
A faire le bonheur du monde.

fut en 1724 que des troupes régulières de comédiens furent attachées à ce théâtre. Parmi les acteurs renommés qu'ont produits la ville de Valenciennes et les environs, M. Hécart cite M.elle *Clairon*, née à Condé; *Talma*, originaire de Poix, près le Quesnoy; *Rosalie le Vasseur*, et M.me *Saint-Romain*, nées à Valenciennes, enfin, M.elle *Joséphine Rafin*, si célèbre sous le nom de *Duchesnois*, née à Saint-Saulve, près de Valenciennes, le 5 juin 1777. Valenciennes a aussi donné le jour à plusieurs musiciens distingués : *Claudin Lejeune*, célèbre violon, qui florissait au 16.e siècle; *Pierre Maillart*, son contemporain; le fameux violoncelle *Bertaut* et son élève *Janson;* enfin, *Réposte*, qui fut successivement attaché à la cour de Vienne et au prince de Conti, et *Barrière*, charmant auteur

---

Le Gouverneur fit, dit-on, la réponse suivante :

L'amour vous fit, aimable Rupelmonde,
Pour décider de nos plaisirs.
Je n'en sais pas de plus parfait au monde
Que de répondre à vos desirs.
Sitôt que vous parlez, on n'a point de réplique;
Vous aurez donc ŒDIPE et même la critique :
L'ordre est donné pour qu'en votre faveur,
Demain l'on joue et la pièce et l'auteur.

Cette anecdote se retrouve aussi dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Voltaire*, Amsterdam, 1785.

de symphonies concertantes. Le reste de l'ouvrage contient des anecdotes théâtrales, l'analyse de plusieurs pièces composées par des auteurs de Valenciennes, ou représentées en cette ville avant de l'avoir été sur aucun autre théâtre; et, enfin, des observations sur le goût des habitans pour les spectacles.

Grâces à l'heureuse impulsion donnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres et par la Société royale des antiquaires de France, on se livre aujourd'hui, de toutes parts, avec ardeur et avec succès, à l'étude de nos antiquités nationales. Pour faciliter et diriger ces recherches, une Commission, formée dans le sein de l'Institut, a publié une série de questions générales qui, pour trouver leur application dans chaque province, nécessitent des indications spéciales appropriées aux diverses localités.

C'est d'après cette idée que M. Teissier, notre correspondant et sous-préfet à Thionville, a rédigé une instruction dans laquelle il signale tout ce qui, dans son arrondissement, lui paraît digne d'attirer l'attention des archéologues. Il indique, tour-à-tour, les tombeaux, les routes anciennes, les constructions romaines ou du

moyen âge, les abbayes et châteaux-forts, les domaines qui paraissent avoir appartenu aux chevaliers du Temple, de Malte ou de Sainte-Elisabeth de Hongrie, les lieux où peuvent se trouver des épitaphes, inscriptions, dessins d'armoiries, etc.; les recherches à faire sur les dénominations des villes, bourgs, villages et rivières, sur les ateliers monétaires de Thionville et de Sierk, etc.

J'ai entrepris et vous ai soumis, Messieurs, un travail de même nature pour l'arrondissement de Cambrai. Vous avez fait imprimer et distribuer cette notice, en proposant un prix à l'auteur du meilleur mémoire sur un point quelconque de nos antiquités locales. Puisse ne pas être vain l'appel que vous faites aux amis de l'archéologie !

En vous offrant une nouvelle copie de la *Loi Godefroy*, j'ai eu l'honneur de vous rappeler quelques détails historiques au sujet de cette espèce de code donné en 1227 à la ville de Cambrai et au Cambrésis, par l'évêque Godefroy de Fontaines, et modifié en 1253 dans deux de ses articles, par Richard, roi des Romains.

Vous avez reçu de notre correspondant,

M. Altmayer, des *Observations historiques et statistiques sur la ville et les environs de Rheims.* L'auteur vous ayant promis de donner suite à ce travail, je vous en rendrai, par la suite, un compte détaillé.

Une lettre insérée dans une feuille périodique, à l'occasion du livre intitulé : *Guillelmi Durandi Rationale divinorum officiorum,* grand in-folio, imprimé à Mayence en 1459, a fourni à notre confrère, M. le chevalier Pascal-Lacroix, le sujet d'une notice sur cette précieuse édition sortie des presses de Fust et de Schœffer. L'auteur de la lettre prétend que l'impression du *Durandi Rationale* est antérieure aux *Pseautiers*, au *Catholicon* et à *la Bible* imprimés à Mayence par les mêmes artistes, et qu'il n'en existe en France que deux exemplaires, auxquels il faut ajouter celui qu'il dit avoir découvert à Amiens. Après avoir réfuté ces erreurs, en démontrant que le *Rationale* n'est que le troisième ouvrage de Fust et Schœffer, et qu'il doit s'en trouver dix exemplaires connus dans les diverses bibliothèques de France, M. Pascal-Lacroix passe en revue et décrit chacun de ces exemplaires, dont le plus magnifique provient de la bibliothèque

particulière que le souverain pontife Pie VI s'était plu à former, pour se délasser avec dignité de ses travaux apostoliques. Notre confrère a joint à cette notice quelques détails sur l'auteur du *Rationale*, Guillaume Durandus, l'un des plus célèbres jurisconsultes du 13.e siècle.

M. l'abbé Servois qui poursuit, autant que les soins de son ministère le lui permettent, la traduction des voyages du docteur Antes, vous en a lu un fragment assez étendu qui sera imprimé dans vos mémoires; il a pour titre : *Observations sur le climat et sur les saisons de l'année en Egypte.*

M. Servois vous a offert, en même temps, au nom de M. Barbié du Bocage, fils, une carte géographique et trois plans destinés à une édition des *Commentaires de César.* La carte est intitulée : *Gallia ulterior vel transalpina sive Galliæ ad Caii Cæsaris Commentarios accommodatæ,* 1818. L'un des plans a pour objet le fameux siège d'*Alesia* par César ; il présente une topographie de cette ville et des environs. Les deux autres sont intitulés : *Pontis Rhenani Iconographia* et *Cæsaris ante Alesiam munitionum Iconographia.*

Littérature, Poésie et Beaux Arts.

La Société, qui considère l'agriculture et l'histoire locale comme le principal objet de ses attributions, attache aussi beaucoup d'importance aux travaux littéraires et aux utiles délassemens des muses. N'est-ce pas, en effet, concourir au bien-être de nos concitoyens que de répandre ou d'entretenir parmi eux le goût des jouissances intellectuelles, et de lutter contre l'invasion de l'ignorance, contre celle du faux savoir, non moins dangereux que l'ignorance? Persuadés, d'ailleurs, que l'art des vers et l'art oratoire sont de puissants moyens pour propager les sentimens généreux, et inspirer, de plus en plus, l'amour des vertus sociales, non-seulement vous offrez des prix annuels à l'éloquence et à la poésie, mais vous avez encore accueilli avec intérêt les diverses productions dont il me reste à vous parler.

La plus éloquente comme la plus ancienne apologie des lettres est, sans contredit, celle qu'inspirèrent à Cicéron l'amitié et la reconnaissance, lorsque ce prince des orateurs prit la défense du poëte Archias, à qui ses ennemis contestaient le titre de citoyen romain.

Notre confrère, M. F. Delcroix, correspondant de la Société Philotechnique et de l'Académie de Bruxelles, a essayé une nouvelle traduction de cette belle harangue, à laquelle il a joint des notes critiques et littéraires, ainsi que la traduction de quelques unes des épigrammes qui nous restent d'Archias.

M. Hugues Hill qui, pendant l'occupation, était attaché à l'armée anglaise avec le grade de colonel, et qui exerce actuellement des fonctions supérieures au Canada, vous a lu une dissertation *sur le Bonheur*, et sur les divers moyens employés pour y parvenir. Cet ouvrage, que sa nature rend peu susceptible d'analyse, a été imprimé en cette ville.

Il est nécessaire, dit un philosophe illustre, *que l'homme pense sa parole avant de parler sa pensée. Une science bien traitée n'est qu'une langue bien faite*, dit un autre. Ces idées, aussi justes que profondes, nous révèlent toute l'importance des études grammaticales et sont la meilleure réponse que l'on puisse faire aux détracteurs prévenus, qui ne voient dans les recherches philologiques qu'une occupation vaine, stérile et dénuée d'intérêt. C'est par l'étude des mots que nous parvenons à la connaissance des choses, et

c'est souvent l'utile érudition des grammairiens qui applanit aux orateurs et aux poëtes les avenues du temple du goût. Je puis donc, sans violer les lois de l'analogie, vous rappeler ici les *Mélanges d'origines étymologiques et de questions grammaticales*, que vous a transmis notre correspondant, M. Eloi Johanneau, membre de la Société royale des antiquaires. Cet ouvrage se compose d'une suite de dissertations en forme de lettres, parmi lesquelles nous avons remarqué celles qui ont pour objet l'étymologie du nom espagnol et italien des cartes à jouer (1), du mot *boussole* (2), du mot *goret* et de ses huit significations différentes. L'auteur propose aussi

(1) Selon M. Eloi Johanneau, le nom de *naipes* en espagnol et de *naibi* en italien, des cartes à jouer, ne vient pas, comme le prétend l'Académie de Madrid, des deux lettres N et P, initiales du nom de *Nicolas Pépin;* ce personnage réel ou imaginaire ne peut même les avoir inventées; on les trouve nommées *mapæ* dans Papias, lexicographe du onzième siècle, et c'est, par conséquent, du mot latin *mappa* que vient leur nom en espagnol et en italien, ainsi que les mots français *nappe, mappe* et *mappemonde ;* ainsi que notre mot *nippes,* qu'on avait cru jusqu'ici formé de l'espagnol *naypes* et qui n'est qu'une variante de notre mot *nappe*, tant pour le son que pour le sens.

(2) Notre correspondant démontre 1.º que le nom primitif de la *boussole* appartient aux italiens, si même l'honneur de l'invention ou du perfectionnement de la boussole ne doit

un nouveau systême des conjugaisons françaises où tous les verbes, même irréguliers, sont rangés en différentes classes, d'après la somme des rapports de leurs variations ou inflexions. On trouve en outre, à la fin de l'ouvrage, un tableau curieux du nombre des verbes français de chaque finale de l'infinitif.

La littérature étrangère, celle des allemands sur-tout, est trop peu connue en France ; on y professe un dédain peu raisonnable pour des chefs-d'œuvre qu'on ne sait pas apprécier, et notre admiration, bien louable assurément, pour les classiques français, nous rend injustes envers les beaux génies de cette vaste et savante contrée, qui a produit les Schiller, les Goethe, les Jean Paul Richter, les Lessing, les Klopstock et les Wieland. Ce dernier, que son admirable et brillante fécondité dans tous les genres a fait surnommer le *Voltaire* de l'Allemagne, semble avoir, par la nature gracieuse de ses productions, des droits particuliers à l'estime et aux

---

pas leur être attribué; 2.° que le mot et la chose datent d'un siècle ou deux avant la première croisade, qui eut lieu en 1096, c'est-à-dire du neuvième ou dixième siècle, époque de la formation de la langue italienne et du commencement des expéditions maritimes des républiques italiennes.

suffrages des lecteurs français. *Agathon*, qu'il composa dans la force de son génie et qu'il se plut souvent à retoucher, est un roman plein de charme, dans lequel sont mis en scène plusieurs personnages de l'époque la plus brillante de la Grèce. L'auteur veut y démontrer combien un homme, favorisé par la nature et par l'éducation, peut commettre d'erreurs, s'il est privé de la connaissance du monde et s'il juge l'âme des autres d'après la sienne ; en un mot, il prétend faire voir quel est l'empire des circonstances. Jouet d'une imagination romanesque, Agathon est noble et grand dans les fers comme au sein de la prospérité. Un sophiste l'entraîne sur le penchant de l'abîme qui sépare le vice de la vertu ; les leçons de l'expérience, les avis et l'exemple d'un sage, le guident vers le calme et le bonheur. *Philoclès* (1), dont la troisième édition vient d'être publiée par M. le baron de Ladoucette, qui a bien voulu vous en adresser un exemplaire, est une imitation de l'*Agathon* de Wieland.

M. Teissier a enrichi nos archives d'une nouvelle édition classique de Phèdre, publiée à

---

(1) Deux volumes in-8.°, avec une notice sur Wieland, figures et portrait. A Paris, chez Fantin, rue de Seine, n.° 12.

Metz sous ce titre : *Phædri fabularum æsopiarum libri quinque ; notulas gallicas addidit A. Thiel, in collegio regio Metensi professor. Accedunt fabulæ à J. La Fontaine, Publii Syri sententiæ, Faerni fabulæ centum.* J'ai eu l'honneur, Messieurs, de vous rendre compte de cette édition, et vous avez bien voulu permettre que mon rapport trouvât place dans le recueil imprimé de vos mémoires.

Parmi les ouvrages que vous devez à la faveur du gouvernement, je n'oublierai pas de vous rappeler l'importante collection intitulée : *Choix des poésies originales des troubadours*, par M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie Française. Les troubadours, ces poëtes guerriers qui unissaient la galanterie à la loyauté, la politesse à la valeur, et dont les écrits ont beaucoup contribué sans doute à donner aux mœurs des français ce caractère d'urbanité que nos troubles civils eux-mêmes n'ont jamais pu effacer, les troubadours nous ont laissé de nombreuses productions de leur génie aimable et chevaleresque. Leur littérature a un caractère vraiment original ; « elle n'emprunte rien, dit M. Raynouard, aux leçons et aux exemples des » anciens ; mais elle a ses moyens indépendants » et distincts, ses formes natives, ses couleurs

» étrangères et locales, son esprit particulier. » Le premier volume de l'ouvrage contient, outre des dissertations historiques sur l'origine et la formation de la langue romane, les élémens d'une grammaire avant l'an 1000, et la grammaire raisonnée de la langue des troubadours. Le tome II offre des dissertations sur les troubadours et sur les cours d'amour, etc., les monumens de la langue romane jusqu'à ces poëtes, et des recherches sur les divers genres de leurs ouvrages. Enfin, on trouve dans le tome III un grand nombre de poésies érotiques du 12.e et du 13.e siècles. M. Raynouard prépare les volumes suivants dans lesquels il publiera, entre autres additions, un Glossaire de la langue des troubadours.

M. Pascal-Lacroix vous a présenté de nouvelles considérations sur la poésie italienne et des détails particuliers sur le célèbre abbé Parini, poëte lyrique dont il s'est attaché à reproduire quelques ouvrages dans notre langue.

Vous avez entendu la traduction en vers français, par M. Tétard, d'un fragment de l'*Art d'aimer* d'Ovide, où le poëte conseille, comme l'un des plus sûrs moyens de plaire, l'emploi de l'éloquence et des beaux arts. Ces préceptes

sont terminés par l'épisode de Bacchus et Ariane.

Vous avez reçu de M. Eloi Johanneau, le *Retour de l'âge d'or* ou l'*Horoscope de Marcellus* (1), Eglogue de Virgile, traduite en vers français, suivie d'un *Hymne au soleil* (2), imité d'un hymne antique, avec des notes pour l'explication des allégories.

La Vaccine, dont les bienfaits ont déjà été célébrés dans cette Société par un concours poétique, a fourni à notre confrère, M. le docteur Peysson, le sujet d'un poëme dont vous allez entendre une nouvelle lecture.

M. Gauthier-Désiles, conseiller de préfecture à Bourg, vous a adressé des stances qui ont pour sujet les *Bienfaits du christianisme*.

M. X. Boniface de Saintine, que vous avez couronné en 1818, et qui vient d'obtenir, pour la seconde fois, un premier prix de poésie à

---

(1) M. Eloi Johanneau, qui va publier une *Clef historique de Virgile*, prétend que l'enfant mystérieux de cette églogue est *Marcellus*, fils d'Octavie et neveu d'Auguste, qui lui destinait l'empire. Plusieurs commentateurs l'ont dit avant lui ; mais aucun ne l'avait prouvé.

(2) Cet hymne, dans l'opinion de l'auteur, est la clef de tout le systême mythologique de Virgile, en particulier de la quatrième églogue de Virgile, de l'allégorie des quatre âges et de celle de la grande année.

l'Académie française, vous a lu, pendant son séjour en cette ville, une *Epître à un ami*, une *Epître sur l'avenir*, une pièce de vers intitulée : *Les petits Oiseaux*, et la scène d'exposition d'une tragédie dont le héros est *Thémistocle*.

M. F. Delcroix, qui a fait des changemens et des additions heureuses à son poëme d'*Herminie*, vous en lira un fragment dans cette séance publique.

En rappelant votre attention sur les offrandes poétiques que vous avez reçues, je dois mentionner le recueil des *Romances et poésies diverses* de M. de Coupigny. Ce fut à l'époque où la voix harmonieuse de Florian venait de s'éteindre, étouffée par les cris de fureur et d'épouvante qui retentissaient dans toute la France, que M. de Coupigny, « pour distraire de tant de regrets, pour » adoucir tant de peines et d'affreux souvenirs, » prit sa lyre, et essaya de faire entendre quel- » ques sentimens plus doux, de reposer le » cœur et les yeux sur des tableaux moins » sinistres. » Ses productions, que le public trouva pleines de sensibilité et de grâce, sont encore tous les jours, comme dit Boileau, *répétées par la bouche des belles*... L'auteur, dans son discours préliminaire, démontre que la

romance a toujours été en honneur chez les français, et que, sœur de la chanson, elle a le droit d'aînesse sur cette dernière dont elle diffère par des traits qui lui sont particuliers.

Je vous ai offert, Messieurs, et vous avez daigné admettre dans vos archives les programmes des fêtes par lesquelles la ville de Cambrai a célébré en 1819 et 1820, l'époque de sa réunion à la France, et exprimé les sentimens qui l'animent pour les fils de Henri IV et de Louis XIV, par qui elle fut conquise et visitée. La Cantate insérée dans le dernier de ces programmes est due à M. F. Delcroix, l'un des membres de cette Société; M. Luce, de Douai, élève du Conservatoire, en a fait la musique.

Notre correspondant, M. A. Boniface, qui consacre sa vie à l'instruction de l'enfance, vous a adressé toutes les livraisons de l'ouvrage qu'il vient de publier sous ce titre : *Cours élémentaire de dessin, d'après les principes de Pestalozzi, suivi à Yverdun, sous la direction de M. Ramsauer, et publié avec de nombreuses modifications* (1). Suivant la marche analytique et progressive

(1) A Paris, chez l'auteur, rue du Pot de fer, n.° 22; Hocquart, rue du Cloître Saint-Bénoît, n.° 14.

admise par tous les bons esprits, M. Boniface procède du simple au composé et du connu à l'inconnu. Son cours est divisé en *six degrés*. Dans le *premier*, toute l'attention de l'enfant est portée uniquement vers la couleur des objets et vers leurs formes les plus simples. La mère seule peut et doit présider à cette instruction préparatoire. Dans le *second*, on trace, sous les yeux de l'enfant, une figure régulière dont les contours soient faciles à saisir et à retenir. Les exercices du *troisième* degré ont pour objet de donner aux mains et aux doigts la flexibilité et le développement dont ils sont susceptibles. Au *quatrième* degré seulement, les élèves commencent à exécuter des dessins d'après un modèle donné. Le *cinquième* degré consiste spécialement dans la formation du coup-d'œil, et dans quelques exercices qui amènent insensiblement les élèves au *sixième*, dans lequel ils dessinent enfin des figures rectilignes plus compliquées, telles que des ornemens de serrurerie, de menuiserie et d'architecture (1).

(1) Dans la suite du cours, les élèves, d'après les mêmes principes d'analyse et de gradations, dessinent des figures curvilignes, des mixtes de toute espèce, et finissent par en composer eux-mêmes.

Je ne terminerai point cet exposé sans vous rappeler qu'enfin le monument tant de fois projeté à la mémoire de Fénelon, va s'élever dans nos murs, à la place même où l'illustre prélat célébrait les saints mystères et prêchait l'évangile, à la place où ses cendres ont reposé pendant un siècle. Les plans qui ont été adoptés par le Conseil municipal et par vous, Messieurs, sont l'ouvrage de M. Gauthier, ancien pensionnaire du Roi à Rome, architecte habile, déjà connu par des compositions de ce genre ; ils vont être soumis à la sanction définitive du gouvernement. Ainsi bientôt la ville de Cambrai aura rendu un hommage durable d'admiration et de reconnaissance à ce prélat vénéré, à ce sage que l'on a nommé avec raison *le second des hommes dans l'éloquence et le premier dans l'art de rendre la vertu aimable.*

NOTA. Ce rapport serait incomplet si nous n'exprimions ici notre reconnaissance aux Sociétés savantes, nationales et étrangères, qui ont bien voulu nous faire part du résultat de leurs travaux. Nous citerons, parmi celles dont la correspondance nous a été tout à la fois honorable et utile, les Académies d'Arras, de Besançon, Bordeaux, Bourg, Dijon, Douai, Dublin (Irlande), Liége, Lille, Lyon, Mâcon, Metz, Nancy, Nantes, des Jeux-Floraux de Toulouse, des sciences de la même ville, etc., etc.

RAPPORT

RAPPORT

SUR LES CONCOURS

D'Eloquence et de Poésie (1),

Par M. F. DELCROIX.

MESSIEURS,

VOUS avez proposé des prix à la Poésie, à l'Eloquence, et vous nous avez chargés d'examiner les pièces qui vous ont été envoyées : nous venons vous soumettre aujourd'hui les réflexions qu'a fait naître en nous la lecture de ces divers ouvrages.

Flattés de votre choix, mais songeant aux devoirs qu'il nous imposait, nous n'avons pu nous dissimuler les difficultés d'une mission

(1) La Commission d'Eloquence était composée de MM. Béthune-Houriez, Lardeur, Le Glay, H. Leroy et F Delcroix.
La Commission de Poésie, de MM. Lussiez, Pascal-Lacroix, Servois, Tétard et F. Delcroix.

délicate. Nous devons plus que des égards à ceux qui ont bien voulu se rendre à nos concours : cette sorte de gratitude ne saurait cependant nous faire oublier les droits d'une censure équitable ; elle seule est susceptible de donner du prix à nos éloges. Il est doux de louer, et cette tâche est celle que nous remplirons le plus volontiers ; mais il convient aussi de s'armer d'une utile rigueur contre les tentatives du faux goût ou les prétentions de la nullité ; on doit craindre les effets d'une trop grande indulgence, quand l'amour-propre, si disposé à prendre le change, ne veut voir en elle que de la justice. S'il ne nous appartient pas de répondre toujours de l'excellence de nos remarques, nous nous rendons au moins ce témoignage qu'elles sont dictées par une franchise égale pour tous les concurrens ; et, dans l'exposition de leurs titres, sans doute il est aisé d'être impartial à qui n'a vu que leurs ouvrages. Ce voile même qui les couvre ajoute je ne sais quoi de piquant à l'attrait de nos examens : au milieu d'espérances trop souvent déçues, parmi tant d'essais infructueux, qu'il y aurait de plaisir à démêler un jeune talent qui s'élève, moins grand encore de ce

qu'il donne, que de ce qu'il promet! Successeur futur des beaux talens qui ne sont plus, peut-être il nous prépare un Racine pour les lettres, un Cicéron pour la tribune, peut-être sera-t-il une des gloires de la France! Messieurs, les concours académiques qui, plus d'une fois, ont donné l'éveil à l'imagination, plus d'une fois ont offert de semblables jouissances; et qui de nous ignore qu'un grand nombre de nos écrivains distingués, préludant à des travaux plus vastes, se signalèrent d'abord à ces combats du génie, comme, dans les temps de la chevalerie, souvent un héros novice, un Du Guesclin naissant, couvert de sa première armure, vint révéler son nom aux luttes de la valeur?

« Là, français, espagnols, anglais et scandinaves
» Accouraient tous en foule au rendez-vous des braves. »

Dispensateurs de modestes couronnes, nous n'aspirons pas à les voir disputer dans un pareil concours. Toutefois, nous avons reçu beaucoup d'ouvrages, et, des différents points de ce royaume, les orateurs et les poëtes ont répondu à notre appel. Cet empressement, il faut l'attribuer au choix des sujets qui ont été proposés, sujets vraiment heureux, dont chacun présente un intérêt tout puissant sur

les cœurs : l'amour de la patrie ou l'admiration de la vertu (1).

Vous avez voulu rappeler la Poésie à sa destination primitive. En demandant *une Ode Nationale*, vous fûtes tous d'accord sur le sentiment qui devait la dicter; mais vous laissâtes le sujet au choix des concurrens; car c'est principalement dans une ode que l'inspiration ne peut être commandée; c'est là qu'elle a besoin d'une libre carrière; et quelle carrière immense et variée s'ouvrait devant elle! Notre histoire tout entière, les souvenirs du passé, les intérêts du présent, les espérances de l'avenir! Si toutes les pièces dont nous avons à vous rendre compte ne sont pas à la hauteur

(1) Un éloge de Malesherbes nous est parvenu de l'île de Corse. L'auteur, M. Jean Laurent de Petriconi, Président à Calvi, a signé son ouvrage, et par-là ne s'est point conformé à l'une des conditions ordinaires. En refusant de comprendre cet écrit parmi les pièces du concours, nous applaudissons aux nobles motifs qui ont guidé l'auteur : « Si les louanges dues à Malesherbes n'avaient, dit-il, « occupé aucun autre magistrat, mes efforts au moins » seraient un reproche tacite à ceux qui auraient pu mieux » que moi remplir une si douce et si honorable tâche. »

d'un genre de composition que doivent éminemment distinguer le génie et le style de la poésie, nous trouvons au moins dans quelques unes de véritables marques de talent. Tels sont plusieurs passages d'une ode parvenue à la Société, sur *la mort de Mgr. le Duc de Berri.* Le caractère général de cette production serait la force, la vigueur, si la pensée n'y languissait trop souvent dans les entraves d'un style embarrassé. Comme il en a été fait un examen particulier dans l'une de nos séances, une critique de détail serait maintenant superflue; gênés d'ailleurs par l'espace très limité qu'il faut accorder à chaque pièce dans l'étendue de ce rapport, nous nous contenterons d'adresser à l'auteur de celle-ci les éloges qui lui sont dus.

On trouve dans l'ode intitulée : *La France sauvée,* un style plutôt ampoulé qu'énergique: L'auteur entend bien la facture du vers; mais cet avantage ne peut suffire.

La même observation nous semble applicable à l'ode qui a pour titre : *La France,* et pour épigraphe :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !

Il y a néanmoins de la verve et de l'élévation dans plusieurs strophes.

La même encore pour le n.° 8. C'est l'élan d'un cœur qui paraît vivement ému ; mais cet assemblage des expressions les plus fortes qui se suivent, s'entassent au hasard, ce fracas d'épithètes dont le seul effet est d'assourdir l'oreille, tout cela ne fait pas une ode. Bornons-nous à répéter ce vers que l'auteur a choisi lui-même pour son épigraphe :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

L'ode intitulée : *Le danger des factions,* est singulièrement remarquable par la sagesse des pensées. Télémaque, expliquant les lois de Minos, n'a rien dit de plus judicieux ; mais aussi quel style froid et languissant ! L'auteur, même en parlant de l'assassinat du Duc de Berri, a presque dédaigné de nous émouvoir.

C'est dans les pièces cotées 2 et 4, c'est-à-dire *l'Exil du guerrier*, ou *La France après la bataille de Waterloo*, et l'une des trois odes intitulées : *l'Eloge de Malesherbes*, (car, dans ce concours, la Poésie semble avoir envié à l'Eloquence le plaisir de célébrer cet homme vertueux), c'est, dis-je, dans ces deux pièces qu'on trouve, sinon le poëte, du moins l'espoir qu'il ne tardera pas à se montrer.

L'une et l'autre se distinguent par la rapidité

et l'enchaînement des pensées, par l'énergie et la variété des sentimens.

Dans l'une et dans l'autre, on remarque une tendance à l'imitation beaucoup trop prononcée.

L'*Exil du guerrier* commence par ces deux belles strophes, qui annoncent une idée grande et dramatique. L'auteur a placé l'action immédiatement après la déroute de Waterloo :

L'orage a disparu,
Et la foudre, ébranlant les demeures profondes,
Gronde dans le lointain sous un ciel inconnu
Et roule sur les ondes.
Debout sur un rocher qui se perd dans les airs,
Gallovir contemplait l'immensité des mers,
Appuyé sur sa lance.
Il s'exile; il veut fuir un vainqueur odieux;
Et pleurant il adresse en ces mots ses adieux
Aux enfans de la France :

Peuple vainqueur des rois,
Pour qui chaque bataille était une victoire,
Qui *remplis* l'univers du bruit de tes exploits,
Qu'as-tu fait de ta gloire ?
Un farouche étranger occupe tes remparts,
D'un bras victorieux plante ses étendards
Sur tes tours étonnées ;
Et tandis que nos yeux se *remplissent* de pleurs,
Fier, il fait retentir de cris triomphateurs
Nos villes consternées.

Le titre de cette pièce n'est pas bien choisi, ou du moins nous semble peu exact, puisque le héros de l'ouvrage, au moment de s'éloigner, exilé volontaire, finit cependant par ne point quitter sa patrie. Quant aux imitations dont nous avons parlé, où se trouvent reproduits, ou à peu près, dans leur intégrité, des vers généralement connus, des expressions justement admirées dans nos grands écrivains, elles décèlent un jeune poëte élevé à l'école des modèles, et dont le souvenir est plein de leurs ouvrages : elles sont évidemment trop prodiguées ; l'abus même de ce qui est bien fut toujours condamnable. En poésie, comme dans tous les arts d'imagination, il faut devenir soi-même, après s'être formé à l'image des autres. Ce motif diminue les titres que peuvent avoir à la palme les auteurs de ces deux pièces, si toutefois elles ne sont pas l'ouvrage d'un seul. On a regret d'y voir contraster une touche mâle et fière avec plusieurs passages d'une extrême faiblesse ; d'y rencontrer des incorrections, des rimes inadmissibles ou insuffisantes : c'est l'indice d'un travail trop précipité. L'auteur ne doit pas ignorer que l'ode est la plus difficile de toutes

les compositions poétiques, parce qu'on a droit d'exiger qu'elle soit la plus parfaite. Cette sévérité ne peut lui déplaire : elle est la preuve d'une estime dont nous a paru digne un talent très marqué pour la haute poésie.

Nos observations sont communes à l'ode intitulée : *Eloge de Malesherbes;* en lui donnant ce titre, l'auteur a-t-il traité complètement son sujet? Il nous rappelle seulement que Malesherbes a su mourir : l'histoire ou notre souvenir nous dit aussi qu'il a su vivre.

Les deux pièces qui ont encore été offertes à la Société sur Malesherbes semblent devoir être assimilées à celles dont il a été question d'abord : on y trouve le citoyen ; mais on y cherche le poëte. L'un des auteurs termine son ode, d'une manière inusitée, par l'épitaphe de son héros, sur un autre rythme que celui des strophes qui la composent :

Ici repose sous la pierre, etc.

Ce n'est pas là le caractère de l'ode.

Les autres pièces envoyées au concours sont trop faibles, ou trop défectueuses, ou s'écartent trop des conditions du programme, pour attirer de nouveau l'attention de la Société

(1). Aucune ne paraît valoir les odes cotées 2 et 4 ; et cependant ni l'une ni l'autre ne nous offrent des titres suffisants à la couronne aujourd'hui disputée. Vous ne pourrez vous défendre, en la refusant, d'un juste sentiment de regret : il y a moins de gloire à l'obtenir que de plaisir à la donner.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, si nul des concurrens n'a fourni la carrière avec un plein succès, même en de-çà du but qu'ils s'efforçaient d'atteindre, faut-il vous refuser à signaler des efforts louables? Votre Commission vous propose de mentionner honorablement l'ode inti-

---

(1) *L'Astronomie en France.*

« Quod tegit omnia cœlum. »

Ovid.

Nous n'avons rien trouvé qui ait rapport à la nation dans cette ode que la seconde partie du titre ; elle ne peut figurer parmi les pièces du concours.

Ode sur le rétablissement de la statue de Henri IV.

....

Hélas! qui ne sait pas qu'un saint abbé Lasalle,
Auteur contemporain, sur cette mort exhale
La plus vive douleur ?
Ce Prince, *écrit-il,* si grand par la victoire,
Qui ne put cependant, malgré toute sa gloire,
Echapper au malheur,
etc.....

tulée : *l'Exil du guerrier*, et de distinguer également la pièce n.° 4, qui a pour titre : *Eloge de Malesherbes*, et l'ode sur *la mort de Mgr. le Duc de Berri*, la première dont nous avons parlé dans ce rapport.

« Ce qui est le plus à désirer dans un éloge, a dit Laharpe, c'est un sujet où l'orateur puisse se passionner sans affectation et sans intérêt, et soit sûr de retrouver pour son héros, dans le cœur de ceux qui l'écoutent, la même sensibilité que dans le sien. S'il la porte jusqu'au point de faire oublier l'art, et d'occuper entièrement de l'homme qu'il célèbre, sans que la vérité sévère puisse le démentir, il a obtenu un beau triomphe. » Ces paroles de notre Quintilien, Messieurs, s'appliquent merveilleusement à qui voudra traiter *l'Eloge de Malesherbes*. Il était difficile d'offrir à l'éloquence un sujet plus heureux ; et mettant à part le respect, la tendre et douloureuse admiration qui dans tous les siècles suivront ce personnage, son éloge gagne encore à être entrepris dans les circonstances actuelles. Pour donner un développement à notre pensée, nous ne pouvons mieux faire que de laisser parler ici l'un des concurrens :

« C'est sur-tout, à la suite d'une longue
» et terrible révolution, lorsque les *esprits*,
» diversement agités, sont encore accessibles
» aux suggestions de *l'esprit* de parti, qu'il
» convient de payer un tribut d'éloges aux
» grands hommes qui se sont illustrés par
» le courage et les vertus civiles. Les hommages
» que nous rendons à leur mémoire *révérée*, les
» fleurs que nous jetons sur leur tombe, la
» reconnaissance des peuples qui s'attache à
» leur nom, sont d'utiles leçons pour ceux qui
» aspirent à une gloire durable. Ils apprennent
» *par-là* que c'est en imitant ces grands modèles
» qu'ils peuvent mériter comme eux l'estime de
» la postérité.

» L'éloge de Chrétien Guillaume Lamoignon
» de Malesherbes ne pouvait donc être proposé
» dans une circonstance plus opportune. Où
» trouver, en effet, un sage plus digne d'être
» offert en exemple à nos hommes publics ?
» Modéré sans faiblesse, courageux sans exalta-
» tion, ennemi de tous les excès, ferme dans
» ses principes, et invariable dans sa conduite,
» il a brillé de l'éclat le plus pur, sous le ciel
» orageux des révolutions.

» Ministres, magistrats, citoyens, vous tous

» qui avez des devoirs à remplir envers le
» Prince et la Patrie, méditez ses actions et ses
» ouvrages ; vous y verrez comment on doit
» parler aux Rois, comment on doit les aimer
» et les servir, comment on résiste à l'arbitraire,
» sans attenter à l'autorité légitime, et dans
» quelles bornes le courage doit se contenir
» pour ne pas devenir factieux ; vous appren-
» drez en qui consiste la véritable philosophie,
» et comment on peut terminer une belle vie
» par une mort plus belle encore. »

En général, ce style est pur ; ces idées sont nobles, élevées ; elles sont classées avec méthode. Bientôt nous aurons lieu sur-tout d'apprécier dans l'auteur un raison saine et éclairée ; il nous offrira des aperçus ingénieux sur les temps qui ont précédé notre révolution. En peignant Malesherbes, il voudra s'arrêter sur les grands intérêts auxquels est liée sa carrière politique ; mais, dans le mélange louable de la réflexion au récit, il s'attachera bien moins à l'homme qu'aux choses qui l'environnent, et ce défaut aménera nécessairement de la lenteur dans sa marche. Nous lui demandions un éloge, non des considérations historiques. S'il tente de s'élever vers la fin de l'ouvrage, ses apostrophes sont quelque-

fois sans effet, sa fougue n'est point entraînante. De plus, le lecteur n'embrasse pas aisément un tout dont les parties devraient être plus distinctes. Qu'il était facile cependant de nous montrer tour-à-tour Malesherbes défendant la cause du peuple opprimé, Malesherbes défendant la cause de son Roi malheurenx! Comment, lorsqu'ils envisageaient leur sujet, un ordre si simple, si naturel, qui permettait de faire si bien ressortir l'admirable beauté de ce caractère, ne s'est-il pas de suite offert à l'esprit des concurrens? Ils eussent peint, à grands traits, les événemens contemporains; ils eussent réservé leurs couleurs pour le héros principal. Très certainement, l'auteur, en se livrant davantage à l'impulsion de son âme, eut pu réussir dans cette peinture. Une manière large et ferme, qui se retrouve en plusieurs endroits de son discours, annonce un écrivain. Le passage suivant, lorsqu'il a examiné si les écrits philosophiques ont eu, à eux seuls, sur la révolution française, toute l'influence qu'on leur attribue, nous a paru remarquable : « Un jour, dans le calme des passions,
» l'Histoire, assise sur les générations éteintes,
» tracera d'une main impartiale, pour l'instruc-
» tion de la postérité, le grand et imposant

» tableau d'une époque si mémorable. Mais
» nous, témoins de faits isolés, placés en diffé-
» rentes situations qui nous les font envisager
» diversement, encore sous l'empire de nos
» affections, de nos intérêts, de nos préjugés,
» renonçons à connaître l'ensemble d'un vaste
» mouvement, dont nous avons à peine saisi
» quelques détails. »

Nous vous proposons, Messieurs, de faire de ce discours une mention très honorable. Si vous n'avez point la satisfaction de couronner l'auteur, vous rendrez du moins justice au genre de mérite qui distingue particulièrement son ouvrage.

Dans l'éloge qui commence par cette phrase : *Il est des temps où la simple vertu devient héroïsme*, Malesherbes est considéré successivement sous le rapport d'homme public et sous celui de particulier. On doit féliciter l'auteur d'avoir adopté cette division ; mais sa diction n'est pas assez formée ; et quelques pensées brillantes ne sauraient racheter l'impropriété d'un grand nombre de termes et l'obscurité de différents passages. Cette science du mot propre est difficile à acquérir ; elle rend inutiles une foule de mots parasites, qui loin d'enrichir la pensée ne

font toujours que l'appauvrir. N'est-ce pas là une des causes auxquelles il faut attribuer la marche un peu traînante de l'éloge inscrit sous le n.° 6, dont voici le début : *Les hommes véritablement grands ne redoutent point le jugement de la postérité ?* Cet ouvrage a néanmoins des parties estimables. L'auteur loue Malesherbes, et s'identifie, en quelque sorte, avec son héros. On sent qu'il est lui-même persuadé; mais comment ne le serait-il pas ?

Le n.° 4, qui porte pour épigraphe : *Virtus laudari præcipuè digna,* semble partir plus encore d'un esprit juste et d'un cœur droit que de la plume exercée d'un écrivain de profession.

Un titre modeste appelle maintenant notre attention sur la pièce n.° 5, dont l'épigraphe est ainsi conçue : « *Malheur à vous si les intérêts des*
» *états, si les maux des hommes, si les remèdes à*
» *ces maux, si la vertu, si le génie, si tout ce qu'il*
» *y a de grand et de noble vous laisse sans émo-*
» *tion !* » (Thomas, Essai sur les éloges.)

Ne nous annoncer qu'un essai, n'est-ce point établir soi-même ses droits à l'indulgence? Pour qu'il fut jugé favorablement, il suffisait à l'auteur de son seul mérite. L'ouvrage se

recommande

recommande par la pureté des principes et par l'intérêt des détails. Le style, facile et naturel, n'est cependant point exempt d'incorrections. Nous aurions souhaité trouver à cet écrit une physionomie un peu plus prononcée. L'éloge d'un homme tel que Malesherbes, non moins qu'une douce sensibilité, exige de la force et de la profondeur.

Si quelque chose peut nous montrer l'inexpérience du talent et nous donner l'idée d'un jeune orateur rempli de nobles sentimens, mais qui, trop empressé de les répandre, s'avance au hasard, abordant, dévorant tout sur son passage, et ne pouvant présenter un objet qu'il n'épuise aussitôt tous ceux qui s'y rattachent, c'est sûrement l'éloge, inscrit sous le n.° 2. Là, sur-tout, est déployé le luxe des figures oratoires, et l'auteur semble avoir voulu ne rien épargner pour plaire et pour toucher. Souvent égaré dans sa route, il n'atteint pas toujours le but qu'il se propose ; il y rencontre au moins des traits remarquables. Tel est celui-ci, lorsqu'il nous représente Malesherbes appelé, à vingt ans, au sein du Parlement de Paris, en qualité de Substitut du Procureur général : « La » première fois qu'il se fit entendre, l'éloquence

» douce et persuasive qu'il déploya, la connais-
» sance approfondie des hommes et des choses
» qu'il fit briller étonnèrent tous ceux qui l'en-
» tendirent ; les applaudissemens et les éloges
» accompagnèrent ses premiers pas dans la
» carrière ; l'envie même garda le silence, à
» l'aspect d'un début aussi glorieux ; et le grand
» d'Aguesseau, au bord de la tombe, salua son
» successeur. »

S'agit-il de nous montrer Malesherbes à sa sortie du ministère, l'auteur le fait en ces termes :

« Mais son ardent amour pour son pays, cette
» passion inquiète qui entraîna le Scythe Ana-
» charsis aux rivages de la Grèce, qui fit voir
» Platon à l'Egypte étonnée, qui, à la fin du sei-
» zième siècle, fit descendre du trône un roi
» législateur et montra à l'univers, sous la hutte
» d'un pauvre artisan, dans les chantiers de
» Sardam, celui qui devait jeter les fondemens
» d'un si grand empire, ce feu pur et noble qui
» embrase les belles âmes pouvait-il laisser
» Malesherbes au sein du repos et de la solitude?
» Non, aucun instant de sa vie ne doit être perdu
» pour la patrie, pour l'humanité : il se sépare
» des objets de son affection ; il quitte sa famille,
» son pays ; il cherche dans les contrées étran-

» gères ce qui manque à la législation de la France;
» il étudie les lois, les coutumes qui régissent
» les peuples différents qu'il visite : il examine
» tout, législation, commerce, industrie, rien
» n'échappe à ses regards. Patrie de Ruyter,
» patrie de Guillaume Tell, vous avez sur-tout
» fixé l'attention de Malesherbes! il y respira
» long-temps l'air de la liberté et du bonheur.
» Au milieu de ces scènes de prospérité, souvent
» son âme s'attendrissait au souvenir des maux
» de la France ; souvent ses regards se repor-
» taient sur sa patrie qu'il avait laissée en proie
» aux abus de toute espèce..... Que de fois le
» pâtre helvétien ou le pêcheur batave ont-ils
» surpris l'auguste voyageur arrosant de ses
» larmes la feuille légère où il déposait le fruit
» de ses observations ! »

Nous avons distingué cet ouvrage, Messieurs, et nous l'avons jugé digne d'une honorable mention; quelque soient ses défauts, il est aisé d'y découvrir le germe de qualités heureuses. C'est au temps à les développer, à les mûrir. Un vin généreux qui fermente, lorsqu'il aura dépouillé sa verdeur, ne doit-il pas nous offrir un précieux nectar ?

Nous demandons à l'éloquence bien moins

des mots que des sentimens; être court, c'est obtenir les résultats les plus grands avec les moyens les plus simples; c'est le secret des bons écrivains. Leur plume est sobre de détails; elle laisse échapper quelques uns de ces traits qui disent plus à l'imagination que de longs développemens. Légers en apparence, notre sagacité les achève; un piége adroit semble avoir été tendu à notre amour-propre, et nous goûtons d'autant mieux une idée, présentée de cette manière, que nous serions presque tentés de nous en faire honneur. L'éloge qui porte le n.° 8 est écrit en grande partie d'après ces principes. Ici la sagesse des pensées répond plus d'une fois à l'élégante simplicité du langage; il y règne, sur-tout vers la fin, une chaleur douce et pénétrante qui ne peut venir que du cœur et qui nous gagne sans effort. Point d'enflure, de déclamation : rien qui annonce ces défauts, ressource ordinaire d'un talent inhabile qui cherche à produire de l'effet. Ainsi la mort de l'infortuné Louis XVI nous est rappelée tout entière par un seul trait: quel tact judicieux ou plutôt quel bonheur dans ce seul trait jeté comme au hasard! mais appuyons nos éloges par des citations, et ne nous privons pas du

plaisir de les faire quand nous trouvons à citer ce qui suit :

« La raison s'unit à l'éloquence et à la vertu
» pour sauver le monarque ; et cette cause
» mémorable est plaidée comme si on pouvait
» la gagner.

» La France a vu ce qu'elle croyait impossi-
» ble.......... Hélas ! ils furent du moins réels
» ces témoignages d'affection que l'homme de
» bien prodiguait deux fois le jour à son royal
» client ! N'en doutons pas, sa présence rendit
» moins douloureux les derniers instans de ce
» Prince infortuné. Les épanchemens d'un
» cœur sensible étaient la seule consolation
» digne de Louis ; et quand il voyait la géné-
» rosité de Malesherbes, il aimait à oublier
» l'ingratitude de tant d'autres Français !

» Malesherbes avait sollicité le poids du
» sacrifice : tout le poids du sacrifice retomba
» sur lui ; il fut chargé d'annoncer au Roi
» l'arrêt fatal...... En remplissant ce triste
» devoir, il était tombé aux pieds de son maître
» et les sanglots l'avaient empêché de parler.
» Les hommes vulgaires tombent et ne se
» relèvent pas sous le poids du malheur : les
» grands hommes, tout chargés qu'ils sont

» d'adversités, marchent encore ; de forts soldats
» portent légèrement une pesante armure. Après
» l'accomplissement du crime, le vénérable dé-
» fenseur du Roi se retire à Malesherbes. Dans
» cette demeure, « vierge de sang, » selon
» l'expression de Montaigne, il s'offre à mon
» imagination, tel qu'un homme qui, placé
» sur une tour élevée, contemple l'océan battu
» par la tempête, présente des feux salutaires
» aux navigateurs errants dans les ténèbres, et
» plaint le sort des malheureux qu'il ne peut
» secourir et que les vagues soulevées brisent
» sur les écueils. Ce fut là que les satellites de
» la mort arrachèrent des bras de son illustre
» chef la famille entière de Malesherbes et qu'ils
» vinrent bientôt l'arracher lui-même. On l'en-
» ferme dans une prison avec presque tous les
» siens ; de cet affreux séjour il demande aux
» comités de la Convention les motifs de son
» arrestation, du ton qu'il aurait pris avec eux
» s'il eut été assis sur le trône de la justice et
» qu'il en eut prononcé les oracles. Là se borna
» sa défense personnelle. Pourquoi aurait-il
» disputé à des assassins les derniers momens
» de sa vieillesse, et voulu prolonger les sou-
» venirs déchirants dont il était obsédé ? Il se

» rappelait le mot célèbre du Cacique à l'es-
» pagnol : (plutôt mourir avec les victimes que
» de vivre avec les bourreaux !)

» Déjà il a vu périr en partie ce qu'il a de
» plus cher, et il est forcé de trembler pour
» ce qui lui reste encore. Il néglige de solli-
» citer pour lui-même, et le soin d'arracher à la
» mort son gendre et son meilleur ami devient
» sa seule occupation. C'est à ce soin religieux
» que nous devons un des plus beaux mémoires
» qu'il nous ait laissés. Dans cet écrit, rien
» n'égale la chaleur et la vérité des sentimens ;
» les pensées et les paroles ont quelque chose
» de sacré. Ces mouvemens passionnés ; ces
» retours fréquents sur Rosanbo ; cet abandon
» d'une âme fortement émue ; tout s'imprime
» dans le cœur, tout saisit l'imagination ;
» jamais l'éloquence du sentiment n'a produit
» tant d'effet ; jamais le langage de l'amitié ne
» fut plus sublime : heureux qui peut le com-
» prendre ; plus heureux qui peut l'inspirer !

» Cependant un citoyen obscur est chargé
» d'office de parler dans l'intérêt de Males-
» herbes............Ainsi celui qui avait défendu
» volontairement Louis XVI ne trouva point de
» défenseur volontaire ! Elever la voix pour

» Malesherbes, accusé d'avoir trahi la France,
» quelle tâche facile ! quel beau développement
» pour le talent ! Mais dans ces temps où l'inno-
» cent était coupable, les avocats reculèrent
» devant cinquante années de vertus, comme
» dans les jours de justice ils refusent quelquefois
» de prêter leur ministère à de trop grands
» crimes.

» L'épouvante avait donc glacé tous les
» cœurs ? Tous, excepté ceux des victimes !
» Malesherbes reçoit son arrêt avec le calme
» le plus profond : on dirait qu'il ne l'a pas
» entendu. Sa fille, sa petite fille et son gendre
» sont frappés avant lui ; et l'on ne diffère son
» supplice que pour en augmenter la cruauté.
» Il ne se permet aucun reproche ; il ne fait
» entendre aucune plainte ; il présente sa tête
» avec la tranquillité d'un philosophe qui, pen-
» dant sa vie, avait appris à mourir ; et sa
» dernière pensée est un dernier hommage à la
» religion de ses pères. »

Nous n'hésiterions pas, Messieurs, et certes, un écrit qui nous offre de telles pages nous semblerait digne à tous égards d'une couronne académique. Mais autant ce choix ferait honneur à notre goût, autant sans doute il en

ferait peu à notre mémoire ; et nous devons nous hâter d'indiquer la source où l'auteur a puisé ses beautés les plus remarquables. Nommer M. le C.te de Boissy-d'Anglas, c'est dire assez combien cette source est recommandable. L'éloquent *Essai* que ce personnage, illustre lui-même par son courage et par ses lumières, a publié récemment *sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes* (1), a rendu

---

(1) Cette production n'avait point encore paru quand la Société mit pour la première fois au concours, en 1818, *l'Eloge de Malesherbes*. Le noble Pair a bien voulu nous adresser depuis un exemplaire de son ouvrage. La lettre relative à cet envoi, ainsi qu'au monument à ériger dans nos murs à Fénelon, bien qu'elle soit beaucoup trop honorable à la Société, trouve naturellement ici sa place. Son auteur nous pardonnera, nous osons l'espérer, d'avoir cédé au désir de la consigner dans l'un de nos recueils.

Paris, 10 décembre 1818.

MESSIEURS,

« J'ai reçu le volume de vos mémoires que vous avez bien » voulu m'envoyer ; je vous prie d'en agréer mes remercî- » mens ; je l'ai lu avec tout l'intérêt que méritent les ouvrages » qui y sont insérés et avec celui que je dois à une Société » savante qui a daigné m'associer à elle.

» J'ai eu l'honneur de vous adresser un essai que je viens » de publier sur la vie de M. de Malesherbes ; j'espère qu'il » vous sera bien parvenu.

difficile la tâche de l'orateur qui voudra parler après lui. On a vû souvent, quelque soit l'éloignement des temps et la différence de nation, la

---

» Je ne puis que me réjouir beaucoup, dans l'intérêt de la
» mémoire de M. de Malesherbes, du choix que vous avez fait
» de son éloge pour sujet de l'un de vos prix. Je vous en féli-
» cite et vous en remercie au nom des amis de la vertu. Vous
» aurez achevé par-là ce que je n'ai fait qu'ébaucher.

» Je contribuerai volontiers au monument que vous allez
» élever en l'honneur de Fénelon. En ma qualité de protes-
» tant, je dois révérer plus qu'un autre la mémoire de cet
» illustre évêque, et comme ami des lettres me réunir à ceux
» qui cherchent à acquitter ce que l'on doit de reconnaissance
» et d'admiration à l'immortel auteur de Télémaque. J'ai
» déjà placé depuis long-temps son buste dans mon cabinet,
» avec ce vers de M. de Fontanes :

Son style est aussi pur que son âme était belle.

» Mais l'hommage d'un particulier ne peut être comparé
» à celui d'une Société aussi distinguée que la vôtre, et qui
» sait se rendre ainsi l'organe de la nation.

» J'ai dit, dans l'ouvrage dont je viens de vous parler, et
» en comparant *Fénelon* à *Malesherbes*, que *si l'un fut le*
» *plus courageux des magistrats, l'autre fut le plus vertueux*
» *des évêques.* Vous en avez pensé de même, Messieurs, et
» j'éprouve une grande satisfaction en voyant qu'un corps
» littéraire, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, a trouvé en
» même temps que moi, que l'un et que l'autre de ces deux
» grands hommes étaient également dignes d'un hommage
» public.

» Agréez, Messieurs, etc. »

Le C.[te] Boissy-d'Anglas.

vertu élever un monument à la vertu ; pour le soin de leur renommée les grandes âmes se montrent solidaires : quel avantage a l'historien et quel intérêt nouveau se joint à ses récits, s'il fut lui-même apprécié et connu personnellement de celui dont il nous entretient ! Il n'en faut pas douter, Messieurs, un tribut si noblement et si dignement acquitté à la mémoire de l'homme vénéré dont vous avez proposé l'éloge aura découragé plus d'un concurrent, lorsqu'il se disposait à entrer dans la lice. D'autres auraient cru commettre une sorte de profanation en s'écartant, pour quelques passages, des documens précieux qui leur étaient fournis : telle est la marche qui a été suivie dans la composition de l'éloge inscrit sous le n.° 5 (1), ouvrage où l'on peut louer des intentions estimables, mais beaucoup trop au dessous de celui qui nous occupe. Qu'un écrivain, pénétré de son sujet, nourri des lectures qui le lui rendent plus présent, juge convenable de faire des emprunts, il faut que ces emprunts ne soient pas trop multipliés ; il faut sur-

---

(1) L'auteur a pris pour épigraphe la strophe d'Horace :

Justum et tenacem, etc.

tout que le lecteur en soit informé, ou tout au moins qu'on ne puisse les considérer que comme de légères réminiscences : alors il aura satisfait à des obligations justement imposées. S'il en était ainsi de notre auteur, ou même s'il n'avait emprunté qu'à M. de Boissy-d'Anglas, la part qui lui resterait, malgré ces emprunts, serait belle encore : nous ne croirions pas le louer médiocrement, en disant qu'il nous aurait souvent paru digne d'associer ses expressions à celles de son noble guide. Malheureusement, l'ouvrage que nous venons d'indiquer n'est pas le seul qu'il ait mis à contribution : M. de Châteaubriand, dans un article inséré au *Conservateur* (1), (reproduit en partie dans le morceau cité plus haut), le cardinal Mauri, dans son *Eloge de Fénelon*, Saint-Réal dans sa *Conjuration contre Venise*, ont aussi, à leur insu, fourni différentes pierres de l'édifice. Il est bien juste de les leur restituer. Nous ne pousserons pas plus loin cet examen. Le mérite du concurrent paraît se réduire à celui d'un compilateur habile qui a su faire un ensemble régulier d'une foule d'excellents maté-

(1) *Conservateur* du mois de mars 1819, tome 2, vingt-cinquième livraison.

riaux, plusieurs même étrangers au sujet qu'il traitait. Ce titre suffit-il pour obtenir la récompense promise? La réponse à cette question appartient de droit à la Société; mais nous pensons qu'elle est de nature à ne pas rester long-temps douteuse.

Ici, Messieurs, finit notre tâche. Votre Commission estime qu'il n'y a pas lieu de décerner de prix pour l'éloge de Malesherbes; mais qu'il convient de mentionner de la manière la plus honorable les discours inscrits sous les n.° 2 et 3.

Extrait des Procès-Verbaux de la Société d'Emulation de Cambrai.

Séance du 12 Août 1820.

LA Société, après avoir entendu M. DELCROIX, au nom des deux Commissions chargées d'examiner les divers ouvrages de Poésie et d'Eloquence envoyés au concours, adopte les conclusions du rapport qui précède; elle joint ses regrets à ceux des Commissions, et s'afflige de ne pouvoir décerner les couronnes qu'elle avait préparées.

Pour *l'Ode Nationale*, dont le sujet avait été laissé aux choix des concurrens, la Société mentionne honorablement la pièce intitulée : *l'Exil du guerrier*, qui porte le n.° 2 ; elle distingue également deux autres pièces, dont la première, inscrite sous le n.° 4, a pour titre : *Eloge de Malesherbes*. La seconde est une ode sur *la mort de Mgr. le Duc de Berri*, avec cette épigraphe :

> Qùis desiderio sit pudor aut modus
> Tam cari capitis ? HOR.

Parmi les discours en prose, dont le sujet proposé était *l'Eloge de Lamoignon de Malesherbes*,

l'ouvrage coté n.° 3 obtient une mention honorable. Il porte pour épigraphe ces vers de M. de Ségur :

> Homme pur ! calme toi dans ta demeure sombre :
> Qui connut tes vertus pour toujours est en deuil !
> La tendre humanité gémit sur ton cercueil.
> Tes bourreaux sont flétris, ta mémoire est chérie
> L'honneur de ton supplice a couronné ta vie.

Une seconde mention honorable est décernée à l'éloge inscrit sous le n.° 2, et portant pour épigraphe :

> Patriæ impendere vitam,
> Nec sibi sed toti genitum se credere mundo.
>
> *Lucan, Phars. lib.* II.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Société,
H. LEROY.

Le Secrétaire perpétuel,
LE GLAY.

LA VACCINE;

POËME

Par M. Anthelme Peysson,

Médecin de l'Hôpital militaire de Cambrai.

> Si l'espèce humaine peut être perfectionnée, c'est dans la médecine qu'il faut en chercher les moyens.
>
> Cabanis.

Qu'un autre, remontant au berceau des états,
Saisisse la trompette et chante les combats;
Qu'il déroule à nos yeux les fastes de l'histoire,
Et nous montre un vainqueur au faîte de la gloire:
Ma muse, n'aspirant qu'à d'utiles travaux,
Redira les bienfaits d'un paisible héros
Qui, loin d'armer son bras pour ravager le monde,
En silence occupé d'une étude profonde,
Et servant les desseins de la Divinité,
D'un antique fléau sauva l'humanité (1).

Dans

Dans ses effets divers que la nature est belle!
A sa marche sublime elle est toujours fidèle:
Fait-elle naître une hydre, un lion furieux?
Elle enfante aussitôt un Hercule avec eux:
Ainsi, c'est dans ces temps où nos guerres civiles (2)
D'un voile ensanglanté couvraient toutes nos villes;
Dans ces temps orageux où nos braves guerriers,
A travers mille morts, se couvraient de lauriers,
Qu'un mortel, remplissant sa haute destinée,
Vint offrir la Vaccine à la terre étonnée.

Reine de nos troupeaux, ô toi, dont les aïeux,
Sur les rives du Nil, comptaient parmi les Dieux!
Toi qui fus, en tout temps, le trésor des montagnes,
La nourrice du peuple et l'honneur des campagnes!
C'était peu que d'offrir à ton maître inhumain
Cet aliment si doux exprimé de ton sein,
D'engendrer ces taureaux, dont le travail immense
Dans nos champs cultivés fait naître l'abondance,
Et qui, ne pouvant plus enrichir nos guérets,
Tombent sous le couteau, pour prix de leurs bienfaits!
Il te fallait encore, ô génisse féconde,
Du plus grand des fléaux désinfecter le monde!
Bergers du Glocester, c'est vous qui, les premiers,
Vous vîtes à l'abri de ses coups meurtriers!

Il attaquait en vain vos paisibles villages,
Votre front n'avait point à craindre ses outrages;
En trayant vos troupeaux, vos doigts avaient touché,
Dans la source d'un bien, un plus grand bien caché (3):
C'était, entre vos mains, le trésor de l'avare;
Quand l'immortel Jenner tout à coup s'en empare,
Et, de l'expérience allumant le flambeau,
Se proclame vainqueur de l'immonde fléau.
Ainsi de nos forêts la plante vénéneuse,
Dans les mains du génie, est souvent précieuse.

Muse, raconte-nous, en vers harmonieux,
Les malheurs que prévient un don si précieux!

Des êtres animés, peuplant les hémisphères,
L'homme, le plus superbe, a le plus de misères:
Sans dire tous les maux qui n'accablent que lui;
Sans peindre, dans lui seul, le noir chagrin, l'ennui,
Ce mal américain qui, par fois, le dévore,
Et la fièvre brûlante et tant d'autres encore:
Un poison, dès long-temps répandu dans les airs,
Sur les ailes des vents, parcourait l'univers;
Il vint de l'Arabie; et la Parque cruelle (4)
N'eut jamais à ses lois ministre plus fidèle:
L'art combattait en vain ce ferment destructeur;
Montaigu n'avait pu qu'appaiser sa fureur (5);

Il décimait encor les peuples de la terre (6),
Jenner seul de sa rage affranchit l'Angleterre.

Jamais l'horrible Peste, au souffle empoisonné,
Ni la blême Famine, au long corps décharné,
Ni la Guerre, engendrant la Famine et la Peste,
Ne firent tant de maux que ce poison funeste.
Ces fléaux en effet, dans leur cours orageux,
Ne promènent la mort que sur un peuple ou deux;
On ne les vit jamais, sur la nature entière,
Laisser tomber le poids de leur faulx meurtrière.

Le monstre d'Arabie inspirait plus d'horreur
Que la lèpre hideuse ou le cancer rongeur:
Tantôt, nous saisissant avec ses dents impures,
Il creusait dans nos traits d'inégales blessures;
Tantôt il ne laissait que des jours languissans,
Un esprit sans vigueur, ou des sens impuissans;
Son haleine subtile infectant l'atmosphère,
Entrait dans le palais comme dans la chaumière;
Dans le Louvre étonné, n'osa-t-il pas jadis
Flétrir de son venin la majesté des lis?
Ni d'immenses trésors, ni le pouvoir suprême
N'en purent garantir le monarque lui-même.

Comme on voit trop souvent, sur nos riches coteaux,
De l'arbre de Bacchus les plus faibles rameaux

Succomber les premiers aux fureurs des orages;
De même, tous les ans, le plus faible des âges,
Du monstre sur lui seul attirant le courroux,
S'il ne restait flétri, succombait à ses coups.
Si quelque heureux mortel, dans cet âge timide,
Echappait au cachet de sa dent homicide,
Malheur à lui plus tard!... Nul n'était respecté (7),
Ainsi que la laideur, il frappait la beauté;
Que de femmes en vain redemandaient leurs charmes
Au miroir trop fidèle, inondé de leurs larmes!
Que d'amans fortunés, au printemps de leurs jours,
Enlevés tout-à-coup à de tendres amours!

Non loin de ces rochers d'une vaste étendue,
Où le Rhône soudain disparaît à la vue
Pour engloutir ses eaux dans des gouffres affreux,
Sous le paisible toit qui couvrait leurs aïeux,
Duberval et Chasey, les soutiens d'un village,
Pour deux enfans chéris, vivaient dans le veuvage;
Duberval, occupé de rustiques travaux,
A de vieux préjugés en joignait de nouveaux;
Chasey, plein de savoir, charmait sa solitude
En donnant ses loisirs aux douceurs de l'étude;
De l'amitié pourtant ils chérissaient les nœuds:
Leurs jeunes héritiers s'aimaient encor plus qu'eux:

Non moins intéressans que Paul et Virginie,
Grandissaient l'un pour l'autre Eudore et Mélanie ;
Ils n'avaient tous les deux que les mêmes désirs ;
Leurs chagrins partagés devenaient des plaisirs ;
Jamais le noir souci ne troublait leur enfance :
Heureux, cent fois heureux cet âge d'innocence !
Mais ils touchent bientôt à l'époque où le cœur,
Las de la liberté, se choisit un vainqueur :
Ils n'aiment plus ces jeux ni ces plaisirs folâtres
Dont naguère ils étaient l'un et l'autre idolâtres ;
Leur démarche est timide, et leurs regards confus
Semblent se demander des plaisirs inconnus :
Souvent ils invoquaient le Dieu de l'hyménée !
A trois lustres bientôt ils joignaient une année ;
Bientôt ce Dieu devait terminer leur tourment,
Mais un destin jaloux en ordonne autrement.

Le mal contagieux dont j'ai dépeint la rage
Avait de ces amans épargné le jeune âge ;
Pouvaient-ils rechercher le tendre nom d'époux,
Sans être désormais affranchis de ses coups ?
Odier, que dirigeait la plus saine doctrine,
Alors, dans le Léman, propageait la Vaccine,
Confondait, par des faits, ses nombreux détracteurs,
Et, servant son pays, méritait ses honneurs (8).

Chasey veut qu'aussitôt Eudore et Mélanie
Aillent de ce savant implorer le génie,
Et qu'enfin libérés, aux pieds des saints autels,
Ils unissent leurs jours par des nœuds solennels.
A ces mots Duberval : « non, non, jamais ma fille
» N'ira corrompre ainsi le sang de sa famille !
» Eh quoi ! pour un seul mal qui la doit affliger,
» Elle irait de cent maux rechercher le danger (9) :
» Recélant dans son sein un poison homicide (10),
» Doit-elle y joindre encore un poison plus perfide ?
» Faut-il donc imiter, dit-il, avec chaleur,
» Cet imprudent berger, conduit par la terreur,
» Qui, renfermant le loup dans une bergerie,
» Pour sauver ses moutons, les livre à sa furie ?
» Ami, n'insultons point au sang de nos aïeux ;
» Gardons nous de souiller un sang si précieux ;
» Et, respectant toujours la volonté céleste,
» Laissons aux faux chrétiens un présent si funeste. »
Il dit : Eudore tombe à ses pieds prosterné,
Embrasse ses genoux, y reste consterné,
Quand le prudent Chasey, d'une voix douce et forte,
Au cœur de son ami s'adresse de la sorte :
« O mon cher Duberval ! tout aussi bien que toi,
» Je l'aime ton enfant ; mon Eudore a sa foi :

» Tous deux également partagent ma tendresse ;
» Ose donc confier son sort à ma sagesse.
» Ami, si la Vaccine offrait quelque danger,
» Crois-tu qu'en sa faveur j'osasse me ranger ?
» Crois-tu que je voulusse, en dépit de son père ;
» Lui confier les jours d'une fille si chère ?
» Penses-tu que ce fils, seul espoir de mon cœur ;
» Fût offert, par moi-même, au venin corrupteur ?
» Et qu'importe qu'un loup, affamé de carnage,
» Au milieu d'un troupeau, puisse exhaler sa rage ;
» Pourvu que le berger, reprenant ses esprits,
» L'étouffe, et pour toujours délivre ses brebis (11) :
» Tu crains le Ciel, auteur des maux qui nous flétrissent !
» Ne lui devons nous pas les biens qui les guérissent ?
» Permet-il que la fièvre embrase notre sang ?
» Que l'aiguillon du froid nous irrite le flanc ?
» C'est lui, dans sa bonté, c'est lui qui distribue
» L'austère quinquina, la hideuse sangsue....
» Trop long-temps les mortels, aux préjugés soumis,
» Dans tous leurs bienfaiteurs, ne voyaient qu'ennemis :
» Laisse ces préjugés à la classe ignorante ;
» Range-toi du côté de l'Europe savante ;
» Car enfin tu ne peux, sans être un assassin,
» Soustraire encor ta fille aux bienfaits du Vaccin.

» Tu ne me réponds point.... Ah! puisse ta faiblesse
» Ne pas faire couler des pleurs à ta vieillesse! »
C'est ainsi que la voix de la douce amitié
S'efforce d'exciter sa crainte ou sa pitié ;
Rien ne peut l'émouvoir.... L'orgueilleuse sottise,
Aux lois de la raison, est-elle donc soumise ?

Alors, de son amie implorant le secours,
Eudore à son bonheur dérobe quelques jours :
De leurs tristes adieux peindrai-je les alarmes ?
Se séparant cent fois, cent fois baignés de larmes,
Ils reviennent goûter de doux embrassemens,
Et se quittent, frappés d'affreux pressentimens.

Duberval en effet craignant, dans sa colère,
Et le retour du fils et l'amitié du père,
Pour mettre enfin sa fille à l'abri du Vaccin,
Tente de Montaigu l'art souvent incertain (12).
Bientôt le mal, aigri par l'absence d'Eudore,
Allume, dans son cœur, un feu qui la dévore ;
Quels présages! ô Ciel! tant d'attraits, de vertus,
Pour garantir ses jours, seraient-ils superflus!
Précédé du frisson de la fièvre brûlante,
Le fléau d'Arabie assaillit cette amante ;
Déjà l'on ne voit plus ses yeux pleins de douceur,
Ni ses traits de la rose égalant la fraîcheur ;

Bientôt un masque impur s'étend sur son visage,
Tout son corps est bientôt chargé du même outrage,
Elle perd la raison, et sa mourante voix
Appelle son ami pour la dernière fois....

Eudore, en ce moment, le cœur plein d'espérance,
Accourait recevoir le prix de sa constance;
Mais, ô moment fatal! ô cruel désespoir!
Il cherche Mélanie....... et ne peut plus la voir:
Un monstre a remplacé l'objet de sa tendresse.
A ce coup, exhalant la douleur qui l'oppresse,
Ce jeune infortuné, dans son égarement,
Pousse, après de grands cris, un long gémissement,
Accable Duberval d'une mortelle injure,
S'arrache les cheveux, se meurtrit la figure;
Et, dans son désespoir, invoquant le trépas,
Il vole à son amie, et le cherche en ses bras;
Cent fois le malheureux, d'une bouche empressée,
Aspire le poison sur sa bouche glacée;
Hélas! il oubliait qu'Odier et le destin
Semblaient avoir prévu son funeste dessein!

Un chasseur inhumain, de son arme perfide,
A-t-il frappé de mort la colombe timide?
Le fidèle ramier, dans l'excès du malheur,
Concentre son chagrin et languit de douleur.

Ainsi l'infortuné sent couler dans ses veines
Tous les feux de l'amour irrité par ses peines ;
Des symptômes affreux se déclarent soudain ,
Et tout de ses malheurs fait présager la fin ;
Déjà la pâle mort est dans ses traits empreinte ;
Ses membres sont glacés et sa voix est éteinte,
Quand l'art vient rallumer le flambeau de ses jours :
Hélas! pourquoi vouloir en prolonger le cours!
Le funèbre linceul entoure Mélanie:
Son bonheur pourrait-il survivre à son amie!

Loin de nous désormais ces lugubres tableaux:
O Vaccine, combien tu préviendras de maux!
Par toi ce mal impur, jadis si redoutable,
Se change en un malaise à peine remarquable;
Dans ta simplicité, tu sers également
Le riche citadin et le pâtre indigent.
Du plus noble des arts tu prouves la puissance (13);
En protégeant les traits, tu défends l'existence :
Ne conserves-tu pas, à notre œil curieux,
Sa structure étonnante et la clarté des Cieux!
Ne ménages-tu pas, à l'oreille attentive,
La douce impression de la voix fugitive!
Et même, en conservant nos fragiles ressorts,
Ne nous promets-tu pas de plus nobles transports!

Tendres mères, cessez vos cruelles alarmes!
Ils touchent à leur fin ces longs siècles de larmes:
Quand vous vous courberez sous le fardeau des ans,
Vous aurez pour appui de robustes enfans:
Et vous, bons laboureurs qui nourrissez les villes,
Que de bras conservés à vos travaux utiles!
O ma chère patrie! ô que de défenseurs
Marcheront désormais contre tes agresseurs!
Disciples de Jenner, par vos soins tutélaires,
Le monstre, poursuivi dans les deux hémisphères,
Après s'être repu mille ans de sang humain,
Ne trouvant plus de proie, expirera de faim (14).
Vous, qui fîtes toujours nos plus chères délices,
En qui nous adorons jusqu'aux moindres caprices,
Compagnes de nos maux, modèles de douceur,
Qui nous donnez la vie et souvent le bonheur,
Enfin, ne craignez plus pour votre doux empire:
Le temps, à l'avenir, pourra seul le détruire;
Vos traits conserveront leur grâces, leur beauté;
Votre teint, sa fraîcheur; votre esprit, sa gaîté;
Vos yeux seront toujours les miroirs de cette âme
Que touche la pitié, qu'un tendre amour enflamme.
O toi, qui mets tes soins à former tant d'attraits,
Afin de nous porter vers de si doux objets,

Et d'allumer ainsi le flambeau d'hyménée,
Grand Dieu! qui dans tes mains tiens notre destinée,
Tu ne pouvais souffrir qu'un monstre plus long-temps,
Au mépris de tes lois, dégradât tes enfans!...
Mais quel bruit enchanteur vient flatter mes oreilles (15)!
O grand art de Jenner, redouble tes merveilles,
Epure ta rosée, et répands ses bienfaits
Sur ce lis qu'on vit poindre au pied d'un noir cyprès!
Art divin, telle est donc ta céleste puissance
Que tu peux influer sur le sort de la France!
Cependant, le dirai-je? un tel présent des Cieux
Fut d'abord regardé comme pernicieux:
A peine fixait-il, sur l'heureuse Angleterre,
Les regards étonnés des peuples de la terre,
Qu'il eut à surmonter et la cupidité,
Et l'orgueil combattant contre la vérité:
De faux savans, imbus d'une vieille doctrine,
A cette découverte opposaient leur routine;
Sans cesse on les voyait, rejetant ses effets,
Du fléau d'Orient proclamer les bienfaits:
C'était, à les entendre, un don que la nature
Fit à l'humanité pour la rendre plus pure (16);
Un don que les mortels, dans leur égarement,
Ne sauraient remplacer par un impur ferment

Qui, se sentant toujours d'une origine immonde,
Doit faire à l'avenir dégénérer le monde.

Ce n'est pas seulement par de pareils discours,
Que ces fiers détracteurs en retardaient le cours;
Ils alarmaient tantôt la tendresse des pères,
Tantôt la foi chrétienne en ses dogmes austères.
Le superbe Egoïsme, aux regards ombrageux,
Craignant que les humains ne fussent trop nombreux,
Contre elle déchaînait la passion haineuse,
Et des vieux préjugés la tourbe dangereuse.
Mais les Princes, bientôt frappés de ses succès,
S'empressent à l'envi d'éclairer leurs sujets;
La vérité triomphe, et sa vive lumière
Leur parvient au milieu de l'erreur mensongère.

Ainsi que les zéphirs, en caressant les fleurs,
Dissipent des brouillards les humides vapeurs,
Lorsqu'après une nuit consacrée aux orages,
L'aurore d'un beau jour éclaire nos rivages:
Ainsi l'expérience, allumant ses flambeaux,
Eclairant les esprits, dirigeant les travaux,
Dissipe de l'erreur les cohortes craintives
Et rallie à Jenner ces troupes fugitives.

La vérité pour l'homme est semblable aux rayons
De l'astre dont le cours dispense les saisons,

Il n'en soutient l'éclat qu'à travers les nuages ;
Le vrai, s'il n'est voilé, n'est vrai qu'aux yeux des sages :
Pour l'offrir aux mortels, de quels prudens détours
Ne faut-il pas souvent emprunter le secours ?
Dans Athènes, jadis, le vertueux Socrate,
Pour avoir fait connaître à sa patrie ingrate
Qu'un seul et même Dieu régissait l'univers,
But la coupe fatale et mourut dans les fers.

Mais, grâces aux progrès de la philosophie,
O Jenner, ne crains point cet excès d'infamie !
Les peuples, éclairés sur leurs vrais intérêts,
En bénissant ton nom, recevront tes bienfaits :
Chez nos derniers neveux, et sur la terre entière,
Ta gloire brillera d'une pure lumière :
Le temps qui détruit tout ne pourra l'affaiblir ;
Ta gloire est immortelle et ne peut plus vieillir :
Elle rejaillira sur ta fière patrie (17) ;
Déjà je pense voir ton image chérie
Figurer à côté de celle d'un Newton ;
Ton nom aller de pair avec un si grand nom ;
Dans l'immense avenir, sans craindre ses outrages,
Sur les ailes du temps, il franchira les âges :
Quoi ! nous savons encor qu'un superbe vainqueur,
Jadis, sur les Persans, assouvit sa fureur,

Et l'on ne saurait pas, dans la race future,
Le nom du bienfaiteur de toute la nature!.....

Dans leur règne, il est vrai, ces fougueux conquérans,
Par le fracas qu'ils font, ressemblent aux torrens
Qui, roulant les rochers du sommet des montagnes,
Portent le désespoir en de riches campagnes.
Les savans, au contraire, imitent ces ruisseaux
Qui promènent long-temps, sans bruit, leurs belles eaux,
Dans de riants vergers dont ils font la richesse;
Ils coulent ignorés, bien qu'ils coulent sans cesse.

Mais pardonne, ô Jenner! pardonne à mes transports!
Jusqu'à toi que ne puis-je élever mes accords!
Si la reconnaissance enfantait le génie, (18)
A ta gloire ma muse, un jour, serait unie.
O vous qui, comme moi, reçûtes ses bienfaits,
Jeunes concitoyens, célébrez ses succès!
Fêtez le nom chéri de ce Dieu d'Epidaure!
Beautés, consacrez lui les prémices de Flore!
Saisissez votre lyre, émules des Rousseaux!
Modernes Phidias, aiguisez vos ciseaux!
Marbres animez vous! parlez, bronzes, portiques!
Peuples, en son honneur, entonnez des cantiques!
Chantez, dans vos concerts, ses travaux immortels!
Quel homme mieux que lui mérita des autels!

NOTES.

(1) D'un antique fléau sauva l'humanité.

La variole ne fut introduite en Europe qu'au septième siècle ; mais elle existait, bien avant cette époque, dans les lieux où elle a pris naissance.

(2) Ainsi c'est dans ces temps où nos guerres civiles.

Jenner naquit le 17 mai 1749, à Berklei, dans le comté de Glocester; mais il ne fut reçu médecin qu'en 1792 ; ce n'est qu'en 1795 qu'il commença à faire des expériences pour constater la découverte qu'il prévoyait, et en 1798 qu'il publia le résultat de ses travaux. C'est une chose bien remarquable, que l'apparition de la Vaccine à cette époque orageuse.

(3) Dans la source d'un bien un plus grand bien caché.

Tout le monde connaît maintenant l'origine de la découverte de la Vaccine ; on sait que les vaches, dans le comté de Glocester, en Angleterre, ont souvent sur les pis une éruption pustuleuse qu'on nomme dans le pays *cowpow* ou petite vérole des vaches ; que cette maladie, étant contagieuse, se communiquait fréquemment aux jeunes bergers qui, en trayant ces animaux, se trouvaient avoir de petites plaies aux doigts par lesquelles l'humeur pût s'absorber ; que ces bergers, s'ils n'avaient eu la petite vérole, en étaient à jamais exempts. Cet effet préservatif de l'humeur du cowpow était connu dans le pays par une tradition populaire sans doute très-ancienne, et cependant, chose étonnante ! personne ne savait en faire une heureuse application : il fallut que Jenner, pour le bonheur de l'humanité, s'emparât d'un fait aussi précieux

et

et y vit sa merveilleuse découverte, comme Newton vit l'attraction dans la chûte d'une poire. Voyez pour de plus grands détails le traité historique et pratique de la Vaccine, par Moreau (de la Sarthe), page 8 et suivantes.

(4) Il vint de l'Arabie.

On ne connaît pas bien l'époque de l'origine de la petite vérole, ni les lieux qui l'ont vu naître. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'a pas toujours existé, et qu'elle nous est venue de l'Arabie; il paraît qu'on l'y vit pour la première fois en l'an 572, c'est-à-dire l'année même de la naissance de Mahomet. Il est même probable que cette maladie est originaire de ces climats brûlans, où elle fut sans doute occasionnée par des causes capables de produire cette lésion qui donne lieu à la sécrétion de l'humeur variolique, et qu'elle s'est ensuite propagée par voie de contagion.

(5) Montaigu n'avait pu qu'appaiser sa fureur.

C'est à la philantropie de Lady Vortley Montaigu, femme de l'ambassadeur Anglais à la Porte, sous le régne de Georges I.er, que l'Europe dut l'inoculation que cette dame célèbre transporta de Constantinople à Londres; c'est dans cette ville qu'elle parvint à la faire adopter, malgré les nombreux préjugés qui s'y opposèrent d'abord.

L'inoculation depuis long-temps servait, en Circassie et en Georgie, à garantir la beauté des femmes, et à conserver ainsi une branche de commerce très-lucrative.

(6) Il décimait encor les peuples de la terre.

L'inoculation ne pouvait être assez générale pour diminuer considérablement la mortalité; elle avait d'ailleurs le grand inconvénient de multiplier les foyers de la contagion vario-

lique : aussi plusieurs médecins entre autres Pringle, pensaient-ils qu'elle faisait plus de mal que de bien.

(7) Malheur à lui plus tard.... Nul n'était respecté.

Plus les individus attaqués de la petite vérole étaient âgés, plus ils couraient de danger. Il était rare qu'une personne ne l'eût jamais.

(8) Et, servant son pays, méritait ses honneurs.

Le docteur Odier, l'un des médecins les plus distingués de Genève, contribua beaucoup au triomphe de la Vaccine : ses premières expériences, faites avec du vaccin reçu de Vienne, ayant été sans résultat, il ne se rebuta point ; il écrivit aussitôt aux D.rs Jenner et Pearson à Londres ; ces illustres médecins ne tardèrent pas à lui donner tous les renseignemens qu'il desirait, et lui firent parvenir (dans le mois de Floréal an 8) du véritable vaccin avec lequel il obtint les plus beaux résultats. M. Odier ne se contentait pas de vacciner lui-même, il employait encore tout le charme de l'éloquence pour faire triompher la vérité ; elle ne pouvait être long-temps méconnue dans la patrie de Rousseau ; dans cette ville où l'on compte encore aujourd'hui tant de savans distingués. Ce professeur, que la science regrette maintenant, peut donc être compté au nombre des médecins qui ont le plus contribué à naturaliser en France cette merveilleuse découverte : aussi reçut-il, pour son zèle, la décoration de la Légion d'honneur. Une récompense ainsi placée honore en même temps celui qui la donne et celui qui la reçoit.

(9) Elle irait de cent maux rechercher le danger.

Telle est l'exagération des détracteurs de la Vaccine, qu'à les entendre, non seulement elle ne préserve pas de la variole, mais encore qu'elle peut donner toutes sortes de maux, et

même altérer la constitution au point d'abrutir, un jour, ceux qui s'y soumettent.

(10) Recélant dans son sein un poison homicide.

On croyait généralement que nous apportons, en naissant, le germe de la variole, et, de-là, les raisonnemens les plus absurdes contre la Vaccine : aujourd'hui même encore, que de peine ne faut-il pas pour persuader à certains hommes, instruits d'ailleurs, que le principe de la petite vérole est dans l'air, que nous n'avons que la disposition à en être affectés, et que la Vaccine, en détruisant cette disposition, prévient la maladie. Au reste cette erreur, si générale et si dangereuse, est le résultat de la fausse doctrine médicale qui attribue toutes les maladies à des humeurs ou fermens particuliers; cette doctrine, qui dure depuis trop long-temps pour l'humanité, est celle qui conduit encore certains médecins routiniers à l'usage abusif des évacuans, pratique banale que Molière n'a pas encore assez tournée en ridicule.

(11) L'étouffe, et pour toujours délivre ses brebis.

On pourrait croire, d'après ce vers, que je suis moi-même tombé dans l'erreur que je viens de combattre, si l'on ne voyait pas que j'ai été forcé d'employer cette périphrase pour répondre à l'objection de Duberval.

(12) Tente de Montaigu l'art souvent incertain.

Quoique l'inoculation ne fût pas souvent funeste, elle l'était cependant quelquefois : or, il suffisait qu'elle pût l'être pour en éloigner beaucoup de personnes. Quel père ne craindrait pas d'avoir à se reprocher d'être la cause, quoique innocente, de la mort de son enfant !

(13) Du plus noble des arts tu prouves la puissance.

Jusqu'à la découverte de Jenner, certains hommes ont

pu douter de la puissance de la Médecine ; car il était toujours facile d'attribuer à la nature les guérisons qui étaient l'effet des remèdes. Mais aujourd'hui les détracteurs de cette belle science sont confondus : en effet, si l'on peut, au moyen du vaccin, modifier l'économie de manière à la rendre inaccessible à une maladie qui devait nécessairement l'attaquer, à plus forte raison doit-on pouvoir agir sur les lésions qui constituent les maladies et les guérir.

(14) Ne trouvant plus de proie, expirera de faim.

Grâces à la protection spéciale que les gouvernemens donnent à la Vaccine, au zèle et à la philantropie des hommes de l'art, la variole devient de plus en plus rare et l'on ne doit pas désespérer de la voir disparaître un jour du monde. Mais pour cela, il ne faut pas seulement vacciner quelques individus; il faut encore que les médecins combattent sans cesse les préjugés qui s'opposent à cette pratique heureuse ; il faut même, au besoin, que l'autorité force à y avoir recours : car, la nature de l'homme est si bizarre, que plus une vérité peut lui être utile, plus il a de peine à la recevoir ; et plus ses erreurs lui sont funestes, plus il s'en détache difficilement.

(15) Mais quel bruit enchanteur vient flatter mes oreilles.

Ce vers et les suivans ont été ajoutés au poëme à l'occasion de la naissance de S. A. R. Mgr. le Duc de Bordeaux.

(16) Fit à l'humanité pour la rendre plus pure.

Le peuple, et même beaucoup de gens du monde, croyent que ces humeurs corrompues qui sont excrêtées dans la petite vérole, se trouvaient tout formées dans le corps avant cette maladie, et qu'elles le purifient en sortant par la peau. De-là ce funeste préjugé, qu'il faut laisser agir la nature.

Pauvre espèce humaine, que ta raison est souvent déraisonnable ! C'est en laissant agir la nature, que les habitans de Trois-Fontaines, canton de Villers-Cotterets, ont vu dernièrement un grand nombre de leurs enfans moissonnés par la petite vérole : c'est encore en laissant agir la nature, qu'une famille du Càteau vient de perdre, de cette cruelle maladie, ses trois seuls enfans. Puissent du moins ces exemples funestes prouver aux hommes qui sont encore dans l'erreur relativement à la Vaccine, qu'ils ne peuvent refuser plus long-temps les bienfaits de cette découverte à leurs enfans, sans s'exposer à de terribles reproches !

(17) Elle rejaillira sur ta fière patrie.

La gloire de Jenner rejaillira d'autant mieux sur sa patrie, que cette patrie s'est montrée reconnaissante envers lui; le Parlement Anglais, dans sa séance du 2 juin 1802, lui a accordé 242000 francs, et a fait prier le Roi d'y joindre 12000 francs. Honneur aux Princes et aux Gouvernemens qui récompensent ainsi les bienfaiteurs de l'humanité !

(18) Si la reconnaissance enfantait le génie.

C'est la reconnaissance et le besoin de me distraire qui m'ont fait entreprendre ce poëme. Je fus vacciné l'un des premiers en France, et, devenu médecin, j'ai dû sentir vivement la grandeur du présent que m'a fait Jenner par la main de M. Odier. J'ai dû sentir aussi combien j'ai été heureux d'avoir pour père un médecin philosophe qui, foulant aux pieds les nombreux préjugés qui existaient alors sur la Vaccine, me donna peut-être une seconde fois l'existence.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

Sur Messieurs BOCQUET, P.-J. DOUAY et RICHARD-DÉMARET,

Par M. H. LEROY, *Avocat.*

HEUREUX le peuple dont l'histoire est ennuyeuse, a dit un sage; il pouvait ajouter: heureux l'homme dont la vie est obscure : car pour les individus comme pour les nations, c'est toujours aux dépens du bonheur que s'acquiert la célébrité.

Si dans la situation où le sort l'a placé, l'homme a religieusement rempli les devoirs que lui imposaient la nature et la société; s'il a été bon fils, bon époux, bon père, bon citoyen; s'il a été assez heureux pour faire quelque bien, il a goûté le vrai bonheur, et les regrets qu'excite sa mort font l'éloge de sa vie.

Tels ont été MM. BOCQUET, DOUAY et RICHARD-DÉMARET, que la mort nous a ravis, depuis notre dernière séance publique, et à qui

j'apporte aujourd'hui le douloureux tribut de notre estime et de notre affection.

Nicolas BOCQUET, nâquit en 1767 d'artisans honnêtes : privé prématurément de l'auteur de ses jours, il se vit destiné à l'état ecclésiastique par le chapitre métropolitain de Cambrai, qui voulut bien reporter sur lui la bienveillance dont il avait honoré son père, et qui lui procura le bienfait de l'éducation.

Ses dispositions naturelles, sa bonne conduite, son application, justifièrent les bontés dont il était l'objet. La révolution changea le sort qui lui était destiné. Les connaissances qu'il avait acquises l'appelèrent et le fixèrent dans les administrations locales, où son habilité et ses nobles sentimens le rendirent si utile et si cher. Du caractère le plus heureux, de l'amabilité la plus cordiale, de l'honnêteté la plus parfaite, il était impossible de le connaître sans l'aimer, et cette amitié devait être durable ; car elle était fondée sur l'estime.

Ami particulier et collaborateur d'un jurisconsulte profond et généralement estimé (1), M. Bocquet lui succéda dans les fonctions de ma-

(1) M. Cacheux, aujourd'hui notaire à Cambrai.

gistrat de sûreté ou de commissaire de police ; il fut ainsi chargé du soin si pénible, mais si honorable, de veiller continuellement au repos et à la tranquillité de ses concitoyens. Tous peuvent dire s'il a dignement répondu à leur attente ; tous se plaisent encore aujourd'hui, qu'il n'est plus, à rendre hommage à son zèle, à sa prudence, à sa fermeté, à sa douceur.

Il eut le rare talent de concilier toujours les devoirs, quelquefois rigoureux de sa place, avec le respect que commande le malheur et les égards que sollicite la faiblesse ou l'inexpérience, aussi ne se fit-il aucun ennemi quoiqu'il n'eût toléré aucun abus. Il fut pourtant suspendu de ses fonctions en 1815; mais les réclamations des habitans de cette ville ne tardèrent pas à faire rapporter une mesure qui leur était si contraire.

Ce fut pour condescendre à leurs vœux que M. Bocquet se résigna à supporter encore cette charge que les circonstances avaient rendue plus pesante ; mais ses moyens physiques ne répondaient plus à son dévoûment ni à son courage ; d'une constitution délicate, ses fatigues et ses veilles l'avaient rendu plus faible encore ; il exerça néanmoins ses fonctions jusqu'à ses der-

niers instans, qui furent calmes comme toute sa vie, et ce ne fut qu'en cessant d'exister qu'il cessa de faire le bien.

Le souvenir de ses vertus et une éducation qu'il fit lui-même, sont, pour sa nombreuse et intéressante famille, des titres précieux à la considération et à la bienveillance générales; c'est le seul héritage que son désintéressement et le peu de lucre de ses emplois lui aient permis de laisser à ses enfans.

Il en est des sociétés comme des familles, quand l'adversité les atteint, elle leur porte plus d'un coup; il n'y eut point pour nous d'exception à cette loi cruelle, M. Douay suivit de près dans la tombe son collègue et son ami.

Issu d'une famille nombreuse et justement considérée de cette ville, Pierre-Joseph Douay s'en montra constamment digne; il ajouta même à la considération dont elle jouissait.

Après avoir fait ses premières classes avec fruit, il se livra à l'étude du droit: il obtint le grade de licencié et fut reçu avocat au parlement de Douai. Il revint ensuite travailler avec son père, greffier du magistrat de cette ville, dont le grand âge réclamait un aide éclairé. Ce ne fut pas la seule preuve de tendresse qu'il donna à

l'auteur de ses jours. A cette époque déplorable, où la vertu était crime, ce vieillard respectable avait été emprisonné; sa perte semblait certaine, son fils s'expose à la mort pour le sauver; il est assez heureux pour le rendre à la liberté et à sa famille; mais il ne jouit plus long-temps du bonheur d'avoir son père.

Les excès de la révolution allaient toujours croissants : bientôt ils furent tels que la justice n'eut plus de défenseurs ni d'organes: la terreur les avait dispersés. M. Douay qui exerçait alors la profession d'avocat, resta courageusement au poste où il pensait pouvoir être utile : quoique défendre alors un opprimé était s'exposer à le devenir soi-même ; il ne refusa point à l'infortune le secours de ses lumières et de sa considération. Cependant l'inutilité de ses efforts le détermina enfin à se dérober à des dangers imminents et sans résultats ; il alla chercher la sollicitude au sein de la capitale et se soustraire à la tyrannie aux lieux d'où elle pesait sur la France.

Quand le calme parut vouloir renaître, M. Douay revint à Cambrai ; il y organisa le bureau des hypothèques. Quelque temps après il rentra au barreau : il y acquit bientôt une réputation de savoir et de probité que le tems ne fit qu'accroître.

Un cœur juste, un esprit droit, une raison éclairée, un rare désintéressement, distinguaient éminemment notre respectable confrère : ces qualités le rendaient cher à la justice et précieux aux justiciables.

Il rachetait par une excellente logique, et un profond savoir, l'avantage brillant de l'élocution, qui, comme le dit d'Aguesseau, n'est pas toujours nécessaire à l'avocat pour arriver à la plus grande élévation.

Ami de la paix, son cabinet en fut bien souvent le temple. Que de procès vinrent y finir! que de familles y retrouvèrent l'union et la tranquillité! Appelé quelquefois à seconder ses nobles efforts, je fus l'heureux témoin du plaisir que lui faisait éprouver la réconciliation d'amis ou de parens que l'intérêt voulait diviser.

Sa noble conduite comme avocat n'est pas son seul titre à l'estime publique. Constamment appelé à concourir à toutes les mesures qui pouvaient être utiles à ses concitoyens ; investi de toutes les fonctions protectrices de leurs intérêts, son dévoûment pour eux ne connut pas de bornes, et l'avantage de les avoir servis semblait être pour lui une obligation de leur être plus utile encore.

Membre du bureau du collège, de l'administration des secours publics, du conseil gratuit pour les défenseurs de la patrie et pour les indigens, conseiller de sous-préfecture, il n'est pas une classe de citoyens qui ne lui doive quelque obligation. L'éducation de l'enfance, la misère du pauvre, les infirmités de la vieillesse, la tranquillité et le bonheur de tous, furent constamment l'objet de son active sollicitude; mais c'est sur-tout dans l'exercice des fonctions de premier magistrat de cette ville dont il fut investi à plusieurs époques, qu'il montra un zèle et un dévoûment que l'amour du bien public pouvait seul faire naître et soutenir. Nous l'avons vu, dans des circonstances de pénible mémoire, consacrer son temps et ses veilles au repos des habitans de cette cité remplie alors de troupes étrangères.

Si comme administrateur il fut précieux à tout l'arrondissement et à cette ville en particulier, il ne le fût pas moins comme magistrat. Après avoir honoré long-temps l'honorable profession d'avocat; après avoir souvent préparé les décisions de la justice, il fut appelé à en être ici le premier organe. Le barreau qui le chérissait, le public qui l'environnait de son estime applau-

dirent à ce choix du monarque ; et M. Douay trouva dans son élévation sa plus noble récompense, l'avantage de pouvoir faire plus de bien : il usa amplement de ce beau privilège, trop peu sans doute selon nos desirs, mais assez pour exciter tous nos regrets.

Sa vie privée n'est pas moins belle que sa vie publique : doué d'un cœur sensible, d'une bonté rare, il n'y eut pas de meilleur époux, de plus sincère ami, de plus tendre père ; j'en atteste sa respectable veuve, ses nombreux amis, ses chers enfans. Ses enfans, hélas ! il croyait dans leurs bras pouvoir défier l'impitoyable mort : un instant avant l'atteinte cruelle qui le frappa, pour ainsi dire dans le temple de la justice, il me disait, avec l'effusion du sentiment : *ah ! peut-on mourir quand on a des enfans ; l'amour qu'on leur porte retient à la vie ;* il avait placé les siens dans le sentier du bonheur, que n'a-t-il pu les y guider jusqu'au jour où forts des vertus dont à chaque instant il leur donnait l'exemple ; riches des connaissances qu'il voulait leur faire acquérir, ils eussent pu atteindre le but auquel sa tendresse aspirait de les voir arriver ! il fût alors descendu moins péniblement dans la tombe ; car le sort

des êtres qui lui sont chers est la seule inquiétude qui puisse troubler les derniers instans de l'homme de bien.

Aussi est-il un âge auquel on ne devrait pas mourir : cet âge commence dès qu'on est père, et finit quand on n'est plus nécessaire à sa famille. M. Douay n'a pu jusque là prolonger son honorable carrière, ses enfans en ont été privés quand ils avaient le plus grand besoin de son appui : leur perte est immense, sans doute; mais il leur a laissé un noble héritage : un nom respecté, et l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Puissent-ils être dignes de lui! ils le seront, Messieurs, le ciel pourrait-il ne pas exaucer le dernier vœu d'un père demandant des vertus pour ses enfans.

En nous privant de M. Douay, le sort semblait avoir épuisé pour nous sa rigueur, il nous menaçait pourtant encore d'un coup bien cruel qu'il ne tarda pas à frapper; M. Richard-Démaret fut presque subitement enlevé à ses parens et à ses amis. Appartenant aussi à une famille respectable de cette ville, il y commença son éducation qu'il acheva à Douai, il alla ensuite faire son droit à Paris; il revint chez ses parens et dirigea utilement leur commerce;

nommé officier municipal en 93, il montra que dans ces temps malheureux l'honnête homme pouvait encore faire le bien. Lors d'une émeute populaire, les jours d'un citoyen étaient menacés; M. Richard fend la foule qui le presse, détourne les coups qui le menace, lui fait un rempart de son corps, l'entoure de son écharpe et parvient à le soustraire à la mort.

Sa belle conduite lui mérita l'estime générale; il en reçut des preuves multipliées et bien honorables : membre du conseil du district, premier suppléant du juge de paix, administrateur des secours publics, membre du conseil général du département, enfin, maire de cette ville ; il apporta, dans l'exercice de ces diverses fonctions, un zèle, un désintéressement au dessus de tout éloge. Satisfait du patrimoine de ses pères, M. Richard ne chercha point à l'augmenter, il ne travailla point pour lui, tous ses instans furent consacrés au bien public, son existence fut toute entière pour ses concitoyens. Que n'a-t-il pu leur être plus long-temps utile! et jouir plus long-temps de leur reconnaissance!

La perte de ces hommes recommandables fut vivement sentie par cette Société. M. Douay avait été l'un de ses fondateurs et depuis long-temps

MM. Bocquet et Richard-Démaret en étaient membres. Quoique leurs nombreuses et importantes occupations ne leur eussent pas permis de prendre une part bien active à ses travaux, la Société ne laissa pas que de profiter de leurs lumières : MM. Douay et Richard-Démaret furent membres de presque toutes ses commissions. M. Bocquet fit quelques vers sur la paix de Tilsit. Dans un écrit plein de sentiment, il invita les muses à chanter la promenade chérie de Fénelon ; il écrivit aussi avec beaucoup de sensibilité une notice sur notre estimable confrère M. Dervieux, « après avoir suivi les exemples
» qu'il nous a laissés puissions-nous, disait-il,
» en terminant son intéressant récit, puissions-
» nous, comme lui, mériter les regrets publics;
» noble récompense des hommes vertueux. »

Il s'est accompli, pour nos trois confrères, ce vœu de l'honnête homme. Nés dans cette ville, ils y ont tous trois parcouru une honorable carrière, tous trois y ont fini leur trop courte existence.

L'estime et l'affection de leurs concitoyens ont fait le charme de leur vie, ils en ont obtenu de nombreux témoignages, et celui qu'à leur mort

mort on s'est empressé de leur rendre, n'a pas été le moins honorable ; car il n'y a que les hommes véritablement vertueux qu'on pleure et qu'on regrette.

FRAGMENT

D'UN POEME IMITÉ DU TASSE,

AYANT POUR TITRE:

HERMINIE CHEZ LES BERGERS,

Par M. F. DELCROIX.

. . . .

Telle, au bord d'un torrent, une biche altérée
Vient s'abreuver en paix dans l'onde désirée:
Mais la voix des chasseurs, les sons du cor lointain
Frappent-ils son oreille? elle écoute, et soudain
Oubliant la fatigue et l'onde qui l'amène,
Elle bondit, s'élance et vole dans la plaine.
Telle fuit Herminie; à sa félicité
Succède un trouble affreux dans son cœur agité.
Sa compagne effrayée a disparu loin d'elle;
Et, revenu trop tard, le messager fidèle,
Sans savoir où porter ses pas irrésolus,
Au lieu marqué la cherche et ne la trouve plus.
Dans l'ombre de la nuit, égarée et craintive,
Elle presse, au hasard, sa course fugitive.

Le frein n'est plus guidé par ses doigts défaillans:
Le rapide coursier, aux yeux des assaillans
Dérobant tout à coup la princesse éperdue,
Laisse entre elle et le camp une vaste étendue.

Loin des chasseurs trompés, quand la biche aux abois
Echappe à leur espoir et se perd dans les bois,
Confus, pleins de dépit, ils regagnent la plaine :
Tels, ces soldats voyant que l'aube était prochaine,
Aux pavillons chrétiens sont enfin revenus.
Mais, tremblante, Herminie en des lieux inconnus
Fuit tout le jour, et n'ose, en sa frayeur mortelle,
Jeter, même en courant, un regard après elle.
D'une antique forêt elle suit les détours.
Sans guide, sans dessein, et s'égarant toujours,
Elle voit devant elle, avec inquiétude,
Se prolonger des bois l'immense solitude.
A l'heure cependant où le char du soleil
S'abaisse et disparaît sous l'horizon vermeil,
Aux bords que le Jourdain d'une onde pure arrose
L'infortunée enfin s'arrête et se repose.
Là sa douleur s'exhale, et ses sanglots amers
Troublent seuls, dans la nuit, la paix de ces déserts.
Nul abri; nul secours aux tourmens qu'elle endure . . .
L'ombre depuis long-temps a couvert la nature ;

Mais le Dieu du sommeil, ce doux consolateur
Qui, par-tout l'univers, dans son vol enchanteur,
Va semant ses pavots et l'oubli de nos peines,
Arrive et fait couler le calme dans ses veines;
Et, du moins jusqu'au jour appaisant ses douleurs,
Ferme ses yeux, lassés de répandre des pleurs.

Les oiseaux, sous l'ombrage, au lever de l'aurore,
Saluaient le matin d'une voix faible encore;
Les plantes exhalaient de suaves odeurs;
Zéphyre, en se jouant sur l'onde et sur les fleurs,
Doucement de son souffle éveille la guerrière.
Elle ouvre au jour naissant une humide paupière,
Et, dans son cœur ému retrouvant son amour,
Hélas! elle gémit d'avoir revu le jour . . .
Sorti de la forêt ou des rives prochaines,
Un bruit vague et confus, mêlé de voix humaines,
Semble alors compatir à ses vives douleurs.
Le ramier qui s'éveille, et Zéphyre et les fleurs,
Tout paraît de ses maux ressentir les atteintes;
Des soupirs languissans répondent à ses plaintes;
Sur le fleuve elle entend les roseaux murmurer:
C'est un langage encor qui l'invite à pleurer.
Mais enfin, par degrés, la douce rêverie
Succède au noir chagrin dans son ame attendrie.

Plus près d'elle, à travers ces bois mystérieux,
S'élèvent, tout à coup, des sons harmonieux :
Une flûte soupire, et l'air, par intervalle,
S'émeut aux purs accens d'une voix matinale.
Elle croit reconnaître, en ce concert flatteur,
Et la voix des bergers et les chants du bonheur.
Elle se lève, approche, et sent couler ses larmes
En voyant d'humbles toits à l'abri des alarmes.
Un vieillard vénérable, à l'ombre d'un palmier,
En légère corbeille entrelace l'osier;
Auprès de ses brebis, trois enfans, sur la rive,
Occupent de leurs chants son oreille attentive.

A l'aspect d'une armure ils se troublent soudain.
Mais bientôt Herminie, en dépouillant l'airain,
Découvre ses beaux yeux, sa blonde chevelure;
Et le son de sa voix les calme et les rassure :
— « Mortels aimés des cieux! bannissez votre effroi,
» Dit-elle, heureux bergers, ne craignez rien de moi.
» Votre bonheur m'est cher, mais combien il m'étonne!
» Autour de ces forêts la trompette résonne:
» Vous cependant, cachés sous leur ombrage épais,
» Vous goûtez les douceurs d'une profonde paix! »
— « Mon fils, dit le vieillard, aux champs l'on ne voit guère
» Sur les faibles roseaux éclater le tonnerre;

» Il écrase plutôt les cèdres orgueilleux.
» Nos biens, vils pour autrui, pour nous si précieux,
» Des avides soldats n'excitent point l'envie :
» Le Ciel toujours protège une innocente vie.
» Obscurs, nous échappons au joug de l'étranger,
» Et notre pauvreté nous dérobe au danger.
» Ces enfans forment seuls ma famille chérie ;
» De ce petit troupeau qui paît dans la prairie
» Ils sont, auprès de moi, les pasteurs fortunés.
» Ainsi que nos désirs nos besoins sont bornés :
» J'ai, pour couvrir ma table, en ce séjour champêtre,
» Les fruits délicieux que mes mains ont fait naître,
» Les dons de mon jardin, le lait de mes troupeaux,
» Doux trésors obtenus par d'innocens travaux.
» Pour me désaltérer, j'ai cette source pure,
» Et le flot, en fuyant, m'endort par son murmure.
» Le Ciel encor, mon fils, prend soin de nos plaisirs :
» Près du fleuve attiré, souvent, dans mes loisirs,
» J'aime à voir, épiant leurs courses vagabondes,
» Les poissons argentés se jouer sous les ondes,
» Le daim léger bondir à travers les guérets,
» Mille oiseaux voltiger dans nos vertes forêts ;
» De ces jeunes bergers j'aime à voir l'allégresse ;
» Ainsi tout vient charmer ma tranquille vieillesse ;

» Et, de tant de bienfaits pénétré chaque jour,
» J'adresse au Créateur mes vœux et mon amour.
» O ma noble indigence ! ô modeste héritage !
» C'est à vous que je dois ce bonheur sans nuage !

» Hélas ! ne croyez pas, poursuivit le pasteur,
» Que le calme toujours ait régné dans mon cœur ;
» Bien moins sage autrefois, mon inexpérience
» A dédaigné des champs la paisible innocence.
» Jeune, inquiet, lassé de nos heureux loisirs,
» Vers des biens mensongers je tournai mes désirs ;
» Je quittai ces beaux lieux, ce toit qui me vit
» naître :
» En perdant le bonheur j'appris à le connaître.
» J'allai vivre à Memphis, et, près des souverains,
» Changer des plaisirs vrais contre d'amers chagrins.
» Intendant des jardins, dans cet obscur office,
» Long-temps du sort jaloux j'endurai le caprice ;
» Las d'implorer des biens qui me fuyaient toujours,
» J'usai mon long espoir, avec lui mes beaux jours.
» Que de fois, regrettant ma liberté première,
» J'ai pleuré mon troupeau, mes champs et ma chau-
» mière !
» Enfin désabusé, j'abandonnai la cour ;
» Je revis ce vallon, ce tranquille séjour

» Lieu chéri, m'écriai-je, en ce moment d'ivresse,
» Tu vis mes jeunes ans, tu verras ma vieillesse!
» Adieu palais, fortune, adieu vaine grandeur!
» Et depuis dans nos bois j'ai goûté le bonheur. »
Immobile, Herminie écoutait en silence;
Et du sage vieillard la touchante éloquence,
Et ces traits où respire une noble candeur
Appaisaient par degrés le trouble de son cœur.
Ainsi vous avez vu la fin des noirs orages,
Lorsqu'au loin le soleil dissipant les nuages
Rend au ciel son azur, aux oiseaux leurs chansons,
Et des prés rajeunis fait briller les gazons.
Ce doux séjour l'enchante; attendrie, étonnée,
Elle veut y cacher sa vie infortunée;
Elle espère trouver dans cet asile heureux,
Au milieu des bergers, un sort moins rigoureux.

MOTIFS (*)

Qui ont déterminé la Société dans le choix des sujets de prix proposés pour l'année 1821,

Par M. F. DELCROIX.

MESSIEURS,

LA Société, ne délivrant point de prix cette année, se trouve à même d'en mettre un plus grand nombre au concours de l'année prochaine.

Voici ceux qu'elle propose :

Toujours fidèle aux principes qui ont présidé à son institution, elle a désiré que chacun de ces sujets offrît un but d'utilité.

D'heureuses et nombreuses découvertes en

(*) Avant ce morceau devait être placé, d'après l'ordre du programme de la séance publique, le discours intitulé : *De l'influence des vérités morales sur les travaux de l'esprit*, par M. Le Glay ; mais l'auteur ayant cru devoir retoucher ce travail et lui donner de nouveaux développemens, l'impression en est remise au volume de l'année prochaine.

agriculture n'ont plus besoin que d'être consacrées par la pratique. On doit plutôt s'attacher aujourd'hui à récompenser des résultats qu'à faire naître de nouvelles théories. La Société a tourné ses vues vers l'amélioration des bestiaux : elle offre deux primes d'encouragement, l'une de 100 fr. à décerner au cultivateur qui aménera au marché de Cambrai *le plus beau taureau*, l'autre de 60 fr. à celui qui y conduira *la plus belle vache laitière;* tous deux de l'âge de cinq à six ans, nés et élevés dans l'arrondissement. Le concours aura lieu le 24 juin 1821, et les prix seront décernés le 26, sur le rapport de la Commission d'agriculture.

La Société, dans le concours dont nous avons rendu compte, avait fait un appel aux lumières et à l'expérience de nos médecins : elle leur avait demandé la Topographie médicale de l'arrondissement, travail important et plus difficile qu'il ne paraît au premier coup d'œil. Comme chacune de ses parties doit être le résultat de longues observations, favorisées par la position même de l'observateur, il faut moins s'étonner qu'il ne nous soit parvenu aucun mémoire. La Société a jugé à propos de restreindre un sujet qui sans doute aura semblé trop étendu. Elle demande seulement

aujourd'hui *la Topographie médicale d'un canton, ou même d'une commune de l'arrondissement* (1).

Notre sol abonde en débris, en médailles, témoins muets, mais témoins véridiques, dont la déposition servit souvent à éclaircir des faits qui, sans eux, seraient toujours demeurés obscurs. Ainsi la terre recèle, en quelque sorte, dans son sein l'histoire de tout ce qui s'est passé à sa surface; et à sa surface il reste encore tant de choses à faire connaître et à décrire! L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, en dirigeant son zèle vers des travaux d'archéologie, s'est proposé des avantages de plus d'un genre. Ils naîtront en foule de l'exécution de son projet, immense dans son ensemble, puisqu'il tend à explorer la France tout entière. Secondée d'une manière efficace par un gouvernement éclairé, elle a compté de plus sur l'utile coopération des Sociétés savantes du royaume, sur celle de tant d'hommes laborieux et modestes qui cultivant la science dans les provinces, la cultivent pour ses seuls attraits, et jouissent trop souvent en avares. Beaucoup d'autres encore

(1) Voyez, pour plus de développement, le Rapport sur les travaux de la Société, par M. le D.r Le Glay, secrétaire perpétuel, page 52.

n'ont besoin que d'être mis sur la voie pour se livrer à d'intéressantes recherches. La Société servira tout à la fois la chose publique, les intentions de l'Académie des inscriptions et celles du gouvernement, en proposant un prix cette année à la personne qui répondra le mieux à une ou à plusieurs des questions posées par son Secrétaire perpétuel, sur les antiquités et sur différents points historiques qui concernent nos localités (1). Elle a voulu que la récompense même fut analogue à la nature du travail. Le prix, pour ce sujet, sera une urne d'argent, de forme antique, sur le pourtour de laquelle seront gravés ces vers de Virgile :

> Scilicet et tempus veniet, cùm finibus illis
> Agricola, etc.

La Société décernera une médaille d'or à l'auteur du meilleur discours en prose sur *la Concorde*. Enoncer un tel sujet c'est en faire apprécier le charme et l'importance ; c'est parler à tous les cœurs : il est je pense superflu d'entrer ici dans aucun développement.

Enfin, Messieurs, si pour offrir un sujet à la poésie, il faut chercher dans l'histoire quelque fait glorieux, nous ouvrirons nos fastes, et là

(1) Voyez ces questions à la fin du volume.

nous n'aurons infailliblement que l'embarras du choix. La gloire nationale est un patrimoine immense qu'ont toujours augmenté les générations successives. Pour nous, restés Français au prix du sang de nos aïeux, nous devons surtout ne pas dédaigner la plus belle portion de leur héritage ; et quel homme, énorgueilli d'une vaste richesse, parlerait avec mépris des premiers élémens qui ont servi à l'établir! La Société s'est arrêtée à une idée déjà émise dans son sein en 1817, et que seules avaient alors empêché d'accueillir des convenances générales et plus particulières encore à cette cité, mais qui n'existent plus aujourd'hui. Outre l'avantage d'un intérêt local, *la Bataille de Denain* nous paraît réunir tous les caractères d'un sujet favorable aux nobles inspirations des muses : quels noms et quels souvenirs! Eugène et Villars ; le sort de la France qui va se décider par eux ; un Prince magnanime montrant dans les revers qu'il avait été digne de ses prospérités ; un éclatant trophée ajouté à tous ceux d'une nation constamment valeureuse ; telles sont, Messieurs, les hautes considérations, tels sont les objets qui viennent solliciter la lyre du poëte, enflammer son imagination au feu sacré du patriotisme : et, s'il veut opposer le tableau des plus touchantes vertus à

celui des plus cruels ravages, il dira Fénelon ouvrant son palais à une foule d'infortunés, tristes victimes de ces guerres désastreuses ; prodiguant aux blessés, sans distinction de rang, de culte ou de patrie, ses soins, ses trésors, ses consolations; il nous montrera les moissons du vénérable Archevêque protégées, sa personne même escortée par les soldats d'Eugène : privilège bien flatteur, une seule fois dans l'antiquité accordé au génie, et qui, avec le génie, récompense ici quelque chose de plus grand, de plus aimable encore! Toutefois, que le plaisir de célébrer Fénelon ne fasse point oublier que ces circonstances, entièrement secondaires, ne font que se rattacher au sujet. Nous nous serions refusés nous-mêmes au désir de les rappeler, si nous n'avions pensé qu'une heureuse disposition de plan permettrait, peut-être, à un talent habile de ne pas les négliger.

Ainsi donc, honorable pour tous les Français, le sujet dont vous avez fait choix présente encore des souvenirs intéressans pour les habitans de cette contrée. C'est à nos portes, et les traditions populaires nous l'ont d'abord appris, que fut remportée cette victoire mémorable, d'une influence majeure sur nos destinées; qui raffermit le trône d'un grand Roi et qui fut le salut d'un grand peuple!

SUJETS DE PRIX

MIS AU CONCOURS POUR 1821.

1.° *Agriculture.* Il sera accordé une prime de cent francs au Cultivateur de l'arrondissement de Cambrai qui aménera, le 24 juin prochain, au marché de cette ville, *le plus beau Taureau de l'âge de cinq à six ans.*

Une prime de soixante francs sera accordée à celui qui présentera, le même jour, *la plus belle Vache laitière, aussi de l'âge de cinq à six ans.*

Les propriétaires devront être munis de certificats en bonne forme constatant que les bestiaux présentés par eux sont nés et ont été élevés dans l'arrondissement.

2.° *Médecine.* La Société décernera une médaille d'or de la valeur de deux cents francs à l'auteur de la meilleure *Topographie médicale d'un canton ou même d'une commune de l'arrondissement.*

3.° *Histoire locale.* L'auteur du meilleur *Mémoire sur un point quelconque de l'Archéologie de cet arrondissement* recevra également un prix de deux cents francs, et afin que la récompense soit analogue à la nature du travail qui sera couronné, ce prix consistera en une *Urne d'argent*, de forme antique, sur le pourtour de laquelle seront gravés ces vers de Virgile :

> Scilicet et tempus veniet, cùm finibus illis
> Agricola, incurvo terram molitus aratro
> Exesa inveniet scabrâ rubigine pila, *etc.*

4.° *Poésie.* La Société demande un *Poëme sur la bataille de Denain.* Elle laisse aux concurrens toute latitude pour l'étendue et la forme à donner à cet ouvrage.

5.° *Eloquence. Un discours sur la Concorde.*

Les prix de Poésie et d'Eloquence consisteront aussi chacun en une Médaille d'or de la valeur de deux cents francs.

Les ouvrages seront adressés, franc de port, avant le 15 juin 1821, à M. Le Glay, secrétaire perpétuel de la Société. Chaque ouvrage ou Mémoire portera une devise et sera accompagné d'un billet cacheté répétant la devise et indiquant le nom avec la résidence de l'auteur.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire perpétuel de la Société,

LE GLAY.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

JACQUES CHRISTOPHE RUFFIN,

ABBÉ DE VAUCELLES, (Diocèse de Cambrai),

Par M. PASCAL-LACROIX, Vice-Président.

DANS les recherches auxquelles je me livre depuis quelque temps sur l'histoire littéraire du Cambrésis, j'ai trouvé plusieurs indications touchant un personnage dont la mémoire me paraît digne d'être conservée parmi nous : je veux parler de l'abbé Ruffin qui a gouverné vers le milieu du siècle dernier, l'ancienne et riche maison de Vaucelles, de l'ordre de Citeaux.

Un religieux (1) de cette abbaye, aussi distingué

---

(1) M. Dorémus, chanoine honoraire de la cathédrale de Cambrai.

par son savoir que par les qualités du cœur, a eu la bonté de me procurer divers renseignemens sur cet aimable et savant cénobite; j'ai profité de ses récits, et je les reproduirai, en grande partie, dans la notice que j'ose publier; elle présentera peu de faits propres à piquer la curiosité; le conquérant qui ne passe sur la terre que pour la dévaster ou la charger de fers obtient l'immortalité, et l'homme vertueux qui fait le bien en secret, *cachant sa vie*, selon l'expression de Plutarque, est à peine connu de ses contemporains.

Jacques Christophe Ruffin naquit à Cambrai le 12 avril 1704 (1); ses parens jouissaient de cette honnête aisance qui conserve le bonheur dans les familles, parce que cette situation tient un juste milieu entre une grande fortune qui souvent sert à corrompre l'âme, et la pauvreté qui presque toujours la flétrit et la désespère.

Il annonça, de bonne heure, les plus heureuses dispositions pour l'étude, et à l'âge de neuf ans, on le voyait déjà rechercher avec

---

(1) Il vint au monde sur la paroisse Saint-Vaast, dans une maison située au coin de la rue Tavelles, vis-à-vis les *Bonnètes*.

avidité tout ce qui pouvait servir à lui donner des connaissances.

Notre illustre Fénelon occupait encore, à cette époque, le siége archiépiscopal, dont il rehaussait l'éclat par une noble et courageuse résignation dans une disgrâce peu méritée; son ardente charité lui faisant regarder tous ses diocésains comme ses propres enfans, il les visitait fréquemment pour leur porter des secours ou des consolations. C'est dans une de ces courses pastorales qu'il apprit que le jeune Ruffin, dont la demeure n'était pas fort éloignée de son palais, au lieu de se livrer aux amusemens de son âge, se retirait souvent à l'écart pour lire tous les livres qui lui tombaient sous la main. Le prélat désira que cet enfant studieux lui fut présenté ; il le trouva si aimable et si spirituel qu'il pressa vivement ses parens de l'envoyer le plutôt possible à Paris, afin qu'il y perfectionnât son éducation ; il partit effectivement en 1713 pour cette capitale où Fénelon lui-même le plaça dans une pension particulière. Il y reçut les premiers élémens de la langue latine ; mais le jeune élève ne tarda pas à déplorer la perte de son illustre protecteur ; la mort enleva le vénérable archevêque en 1715 ; notre ville perdit en lui un

véritable père, les lettres françaises une lumière éclatante, et le monde entier le modèle de toutes les vertus. Bientôt, enfin, après plus d'un siècle écoulé depuis ce malheur public, nous verrons s'élever un monument digne de ce grand homme, sur les débris des voûtes qui ont si souvent tressailli aux accens de sa douce éloquence; le voyageur attendri pourra déposer une couronne aux pieds de la statue de l'auteur de *Télémaque* et de la sublime *démonstration de* l'*Existence de Dieu.*

Après de rapides progrès dans ses études élémentaires, désirant parcourir avec honneur le champ de l'érudition, le jeune Ruffin entra au collége de Louis-le-Grand pour y faire ses humanités; ce célèbre gymnase, d'où sont sortis tant de savans en tout genre et qui de nos jours a reconquis son nom et son antique réputation, était alors régi par les membres les plus instruits d'une *Société* qui a joué un si grand rôle dans le monde savant et malheureusement aussi dans le monde politique. Le P. Porée, qui avait eu Voltaire pour élève, occupait la chaire de rhétorique avec l'applaudissement général, il y déployait ce talent qui lui a justement mérité une place distinguée

parmi les orateurs et les poëtes latins modernes. Ruffin mit à profit les leçons de cet habile rhéteur ; sa perspicacité naturelle lui fit découvrir avec facilité les beautés innombrables dont brillent les classiques d'Athènes et de Rome, et, dès-lors, il leur voua ce culte et cet enthousiasme qu'il leur a conservés jusqu'au dernier instant de sa vie.

En quittant le collége de Louis-le-Grand il passa à celui du *Plessis,* où il étudia la philosophie sous *de Montempuys*, professeur savant et modeste dont on cherche vainement l'article dans nos dictionnaires historiques.

Ruffin atteignait à peine sa seizième année, et déjà il avait terminé ses études et remporté plus d'une palme dans les deux premiers colléges de la capitale ; il commença alors à jeter les yeux autour de lui pour choisir la carrière qui lui conviendrait le mieux. L'état ecclésiastique lui parut conforme à ses goûts et à la douceur de son caractère ; non qu'il éprouvât ce qu'on appèle *vocation*, mais parce qu'il était persuadé qu'il trouverait, en embrassant cet état, tous les secours nécessaires pour cultiver avec fruit les sciences et la littérature, objets qui étaient devenus pour lui une véritable

passion ; ce fut, en un mot, l'amour de l'étude qui le conduisit dans le sanctuaire : il différait en cela de la plupart des jeunes lévites qui, souvent à cette époque, faisaient servir les marches de l'autel pour s'élever aux honneurs et aux dignités. Il fut, en conséquence, tonsuré à Paris aux Quatre-Temps de septembre de l'année 1719. Il s'appliqua à la science de son nouvel état avec la même ardeur qu'il avait mise à cultiver les fleurs de l'éloquence et de la poésie ; il suivit pendant deux ans des cours de théologie, en Sorbonne, sous les docteurs Danez et Brillon, et revint, en 1722, dans sa patrie, au sein d'une famille qui le chérissait et qui en était glorieuse. Il mit à profit le séjour qu'il y fit, et continua, pendant trois ans consécutifs, avec zèle et application, ses études ecclésiastiques au séminaire de Cambrai.

A deux lieues de cette ville, et non loin des sources de l'Escaut, on trouve une vallée profonde où la nature semble avoir rassemblé tout ce qui peut faire aimer la solitude ; c'est là, qu'au milieu d'une vaste et sombre forêt on voyait dans tout son entier, avant la révolution, la célèbre abbaye de Vaucelles, de l'ordre de Citeaux ; ce monastère fut fondé en 1131, par

le fameux Hugues d'Oisy, seigneur de Crèvecœur et châtelain de Cambrai; ce véritable champion de la féodalité crut effacer les crimes de sa vie par cette pieuse fondation qu'il eût soin de doter richement : un des plus illustres fondateurs de la vie monastique, en Occident, Saint Bernard vint lui-même, en 1132, avec douze de ses compagnons, accepter les bienfaits de Hugues d'Oisy, auquel il accorda la rémission entière de ses méfaits, pardon dont il paraît que ce seigneur se montra digne par un changement total de conduite (1). Le patriarche de Citeaux posa lui-même la première pierre de l'abbaye sur un terrein qui portait alors le nom de *Ligescourt*, et qu'il changea en celui de *Valcella* dont on a fait *Vaucelles*. Cette maison (2)

(1) Un chanoine de Saint-Aubert nommé Watreloos a composé un poëme en vers latins, où il célèbre les vertus d'Heldiarde de Baudoür, qui eut le bonheur de convertir Hugues d'Oisy, son époux; les personnes auxquelles la lecture de notre historien Carpentier peut être agréable, trouveront dans son ouvrage, (tom. I, part. II, chap. X), un précis du poëme que je viens de citer; ce chapitre, dont on supporte difficilement la lecture à cause des expressions cyniques de l'auteur, contient aussi une liste des nombreux bienfaiteurs de la maison de Vaucelles.

(2) L'abbaye de Vaucelles, devenue propriété nationale, fut détruite, en grande partie, par ses premiers acquéreurs.

qui s'était successivement agrandie, et que d'illustres personnages avaient comblée de bienfaits, était devenue, depuis long-temps, une des plus florissantes et des plus riches de l'ordre, lorsque le jeune Ruffin, toujours avide de savoir, et jugeant avec raison qu'il ne pourrait nulle part cultiver avec plus de fruit les sciences amies de la paix et de la solitude, se présenta, dis-je, pour y être admis ; il fut reçu avec empressement, et y fit profession le 29 décembre 1726, à l'âge de vingt-deux ans.

D. Ruffin montra, pendant son noviciat, une telle application à l'étude et tant de ferveur pour la règle qu'il avait embrassée que ses supérieurs se hâtèrent de lui faire donner les ordres sacrés

---

Dans les bâtimens assez vastes qui furent conservés, on forma un établissement considérable, où plus de deux cents ouvriers étaient constamment employés à donner au coton les différents degrés de finesse qui le rendent un de nos tissus les plus utiles et les plus recherchés. Des négocians alliés à des familles estimables de cette ville avaient entrepris, depuis quelques années, de rendre une nouvelle activité à cette belle et riche filature que semblaient devoir faire prospérer la proximité de deux villes très commerçantes (*Cambrai et Saint-Quentin*), et la perfection des tissus qu'elle produisait; mais la stagnation presque totale du commerce a fait cesser les travaux ; les propriétaires actuels ont mis en vente cet établissement, susceptible de recevoir diverses destinations, toutes également avantageuses.

et la prêtrise; on lui confia même, à cette époque (en 1729), la chaire de théologie de la maison de Vaucelles ; le jeune professeur y soutint publiquement une thèse avec une clarté et une élégance qu'on n'était point accoutumé à trouver dans les questions austères qu'il y traita; il eut le courage de les dépouiller de ces vaines subtilités et de cette dialectique féconde en distinctions et en divisions, plus propres à embarrasser qu'à éclaircir la matière, et qui, selon le bon mot d'un homme d'esprit, font autant de tort à la vraie théologie que la chicane en fait à la justice.

Je n'entrerai point ici dans le détail des divers emplois que D. Ruffin a occupés pendant longtemps dans les premières maisons de son ordre; pour les obtenir il n'employa jamais de brigues; ses vertus et ses talens lui suffirent ; par-tout il s'attira l'estime et l'amour de ses confrères, et lorsque des ordres supérieurs le faisaient passer dans un nouveau monastère, ceux qui le perdaient le regrettaient comme un véritable ami, ou plutôt comme un père. Il inspirait par son exemple et par ses exhortations l'amour des sciences qu'il ne cessa jamais de cultiver : sévère envers lui-même et plein d'indulgence envers les

autres, c'était toujours par les voies de la douceur qu'il parvenait à corriger les abus et à rétablir la discipline monastique ; un emploi délicat, la direction de plusieurs couvens de dames de son ordre lui ayant été confié, son esprit de conciliation et de prudence parvint toujours à ramener la paix et la régularité dans des retraites où l'esprit du siècle avait malheureusement pénétré. Nommé en 1752 protonotaire apostolique, il s'attira dans cette charge honorable l'estime de la cour de Rome, et justifia la confiance du souverain qui l'avait employé.

Malgré le soin extrême qu'il mettait à atténuer l'importance de ses services, ils furent pourtant connus et appréciés par le monarque qui régnait alors sur la France ; Louis XV voulut récompenser le mérite de D. Ruffin, et le nomma abbé de Vaucelles le 22 juillet 1759.

Il faut l'avouer, cette abbaye avait alors besoin d'un pareil régulateur ; les richesses qu'elle possédait, et l'oisiveté, le plus grand des écueils pour des solitaires, avaient produit beaucoup de relâchement parmi ces heureux cénobites ; mais, pour parler ici comme l'auteur du Lutrin, l'abbé Ruffin paraît,

« Et la règle aussitôt se remet dans *Vaucelles.* »

Il donna lui-même l'exemple de la régularité et du travail ; pour parvenir plus facilement à ce but, le docte supérieur inspira à ses subordonnés l'amour des lettres et des sciences, ce feu sacré qui anime et vivifie tout.

Ses prédécesseurs, et sur-tout l'abbé *Morenot,* avaient enrichi la bibliothèque de l'abbaye d'une quantité d'ouvrages ascétiques et théologiques : D. Ruffin, qui avait lu les écrits d'Origène, se souvenait que ce savant, un des plus grands génies du troisième siècle, conseille à l'ami à qui il adresse sa *Philocalie* (1), « de recueillir dans la » philosophie des anciens les connaissances qui » doivent servir de prélude à la doctrine chré- » tienne. »

Il n'ignorait pas, pour me servir des expressions d'*Origène* lui-même, que « la connaissance » des arts libéraux est nécessaire à ceux qui » veulent acquérir l'intelligence des saintes » lettres, d'autant plus que c'est par ce moyen » qu'on peut éclaircir les obscurités des textes, » faire disparaître les équivoques des termes et » rappeler au bon sens ce qui paraît s'en écarter.»

---

(1) Cet ouvrage d'Origène a été traduit en latin par J. Tarini, et imprimé in-4.° à Paris, 1618.

Loin de penser comme quelques zélateurs indiscrets qui voudraient proscrire, sans distinction, l'étude des auteurs profanes, il croyait, au contraire, que la piété n'était point incompatible avec l'érudition; car, en lisant les ouvrages des pères grecs et latins, il les avait trouvés ornés des fleurs de la littérature païenne et comme enrichis des dépouilles du paganisme.

Appuyé sur des autorités si respectables, l'abbé Ruffin s'occupa sans relâche à amasser les trésors des sciences profanes, dont la bibliothèque de Vaucelles était entièrement privée; prévoyant d'abord que le local occupé alors par les livres n'était point assez étendu pour contenir tous ceux qu'il avait encore le dessein d'acquérir, il fit construire une galerie somptueuse qui conduisait à plusieurs pièces vastes et parfaitement éclairées; c'est là qu'il déploya ce goût et cette magnificence long-temps admirés dans un établissement que les premiers acquéreurs de l'abbaye n'ont pas craint de renverser et de détruire (1).

D. Ruffin s'empressa de garnir ce musée de son plus bel ornement, c'est-à-dire qu'il l'en-

(1) Ce chef-d'œuvre d'architecture, digne de son objet et de son fondateur, avait coûté cinquante mille écus.

richit d'une immense quantité d'ouvrages choisis de littérature ancienne et moderne, de sciences et de philosophie ; il s'était ménagé des correspondans éclairés, non seulement à Paris, mais encore dans les principales villes de l'Europe ; ils avaient ordre de lui acheter les meilleures éditions des livres publiés dans quelque langue que ce fût, les manuscrits précieux qu'ils pouvaient déterrer, et les chefs-d'œuvre si recherchés que la typographie a produits dans le quinzième siècle.

J'ai entre les mains le catalogue manuscrit du riche dépôt qu'avait formé l'abbé Ruffin ; il renfermait plus de quarante mille volumes imprimés, sans compter les nombreux manuscrits. Les livres qui font la principale richesse de notre bibliothèque publique viennent de celle de Vaucelles ; on trouve, sur une grande quantité de ces livres, des notes manuscrites de la main de notre abbé qui, indiquant soit la rareté de l'ouvrage, soit la matière qu'il renferme, soit enfin le prix qu'il a coûté, décèlent dans celui qui les a rédigées des connaissances réunies au bon goût et à l'urbanité.

D. Ruffin, toujours tourmenté du désir de faire quelques nouvelles découvertes dans la

république des lettres, voyageait souvent pour scruter les dépôts où il pensait pouvoir rencontrer des ouvrages rares ou encore inconnus. Dans une de ces courses littéraires qu'il fit à Bruxelles, quelque temps avant la destruction des jésuites, il prétendit avoir trouvé, dans la bibliothèque de ces pères, un trésor que l'abbaye de Vaucelles avait autrefois possédé, et dont cette maison était redevable à la munificence du successeur de Saint Louis ; il s'agit d'une *Histoire des Croisades*, écrite, dit-on, de la main même du *Sire de Joinville*, le contemporain et l'historien du Saint Monarque ; la personne respectable, de qui je tiens cette curieuse anecdote, l'avait elle-même plusieurs fois entendue raconter à l'abbé Ruffin, à peu près en ces termes : « que cette chronique im-
» portante contenait douze volumes in-folio ;
» que le manuscrit avait été enlevé à l'abbaye
» de Vaucelles pendant l'une des guerres qui
» ont si souvent dévasté cette province : qu'en-
» suite il avait été acquis par les jésuites de
» Bruxelles ; que l'abbé Ruffin avait offert
» une somme considérable pour recouvrer un
» trésor qui avait appartenu à sa maison, et
» que chaque volume en portait les armes sur

» sa riche couverture. » Comme cette simple assertion ne peut suffire pour qu'il me soit permis d'affirmer un fait de cette importance, je crois ne devoir rien prématurer à ce sujet, et attendre de nouveaux éclaircissemens pour être à même de donner des notions plus étendues et plus sûres.

Au reste, si ces douze volumes in-folio existent réellement, ils devraient se trouver dans la bibliothèque impériale de Vienne ; mais leur existence semblerait donner un démenti formel à l'opinion généralement reçue que *les ouvrages originaux de Jean, Sire de Joinville, n'ont point échappé* TEMPORI EDACI : on ne connaît, jusqu'à ce jour, que son *Histoire et Chronique de Saint Louis* qui a été plusieurs fois imprimée et enrichie de notes et d'éclaircissemens ; il y a plus, c'est que cet ouvrage, monument précieux de notre histoire, a été publié sur des manuscrits peu authentiques, et celui même que le maréchal *de Saxe* apporta de Bruxelles en 1746 et qui a servi à la belle édition donnée en 1761 par les soins des doctes *Mellot*, *Sallier* et *Capperonnier*, a, quoiqu'on en dise, souffert quelque altération (1). D'après

(1) Pour connaître à fond cette discussion, il faut lire le

cela on conçoit de quelle importance il serait de pouvoir prouver qu'il a existé ou qu'il existe encore douze volumes in-folio, écrits de la main même du Sire de Joinville (1). Mais je le répète, ce n'est que comme un simple *ouï-dire* que j'ose présenter la découverte de l'abbé Ruffin; je voudrais seulement ici éveiller l'attention des savans, dont les recherches obtiendraient, sans doute, des notions plus certaines que les miennes.

Le culte des muses ne fit jamais négliger à notre abbé et le culte divin et les obligations de son état; il donnait un exemple bien peu suivi alors par les ecclésiastiques de son rang; il distribuait quelquefois à ses confrères le pain de la parole divine : ses discours, remarquables par leur élégante simplicité, ne roulaient ordinairement que sur des points de la morale évangélique, et étaient prononcés avec ce ton de

journal des savans du 23 juillet 1668; Baillet, dans la critique de la vie de St.-Louis, au 25 août, et la préface de l'histoire de St.-Louis, de la magnifique édition de 1761; on doit aussi voir l'édition donnée par Ducange, à cause des observations importantes que ce savant y a jointes.

(1) Le manuscrit trouvé en 1746 est un petit in-4.° écrit sur vélin, à deux colonnes, et ne contient que 391 pages.

persuasion

persuasion qui manque rarement son but (1). Il ordonna et fit exécuter des embellissemens considérables dans l'église du monastère qu'il a gouverné pendant 21 ans (2); dans les cérémonies religieuses il déployait cette noble simplicité et ce luxe austère qui inspirent le recueillement et commandent la vénération pour les augustes mystères qu'on y célèbre. Zélé défenseur de l'ancienne discipline, il formait souvent le vœu que Saint Bernard, le fondateur de son ordre, exprimait en ces mots, dans une

(1) Il y avait anciennement un statut dans l'ordre de Citeaux, qui ordonnait aux abbés de prêcher tous les dimanches de l'année, excepté celui de la *Trinité, propter difficultatem materiæ.*

(2) C'est lui qui fit bâtir cette belle sacristie qui excitait l'admiration de tous les connaisseurs par la hardiesse et l'élégance de son architecture; il fit faire, par les plus habiles artistes de Lyon, des ornemens en tissu d'or et d'argent qui étaient conservés dans des armoires dont les portes extérieures étaient ornées de reliefs admirables; il fit aussi paver le chœur et le sanctuaire de son église en marbre de différentes couleurs dont l'ensemble formait une très belle mosaïque; c'est encore à l'abbé Ruffin qu'on devait le maître-autel en marbre de *Carrara* qu'il fit embellir par des décors en bronze doré, d'un goût et d'une délicatesse achevés. Tous ces divers embellissemens, mais sur-tout la bibliothèque qui était un objet de son affection particulière, ont coûté des sommes immenses qui n'étonneront pas quand on se rappellera les revenus considérables dont jouissait l'abbaye de Vaucelles.

lettre au pape Eugène : *Quis mihi det antequàm moriar, videre ecclesiam Dei sicut et in diebus antiquis!* Enfin, après une vie pleine de bonnes œuvres et entièrement employée à l'accroissement des sciences et de la véritable piété, l'abbé Ruffin termina ses jours le 7 avril 1780, à l'âge de 76 ans ; il emporta dans la tombe l'estime et les regrets de tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître (1).

Je désire que la faible notice que je viens de donner sur cet aimable et savant religieux puisse conserver parmi nos concitoyens le souvenir de ses rares vertus, et inspirer le désir de les imiter (2).

---

(1) Il mourut à Cambrai dans la maison dite *le Refuge*, appartenant aux religieux de l'abbaye, et située dans la rue de *Vaucelette*. Madame veuve Delloye, propriétaire actuelle de cette maison, y a établi la belle manufacture de mouchoirs de batiste peints, qui a justement mérité à cette dame la distinction honorable qu'elle a obtenue dans la dernière exposition des produits de l'industrie nationale.

(2) Je crois devoir relever ici une légère erreur qui se trouve dans le rapport annuel des travaux de la Société, inséré dans le volume de nos mémoires de l'année 1818. M. le secrétaire perpétuel, en rendant compte d'une lettre autographe de notre historien Carpentier, laquelle avait appartenu à D. Ruffin, dit que cet abbé, (qu'il appèle *pricur*), était le *dernier abbé de Vaucelles;* M. le secrétaire perpétuel ignorait sans doute alors que le dernier abbé de cette maison

Qu'il me soit permis de terminer cet éloge biographique par quelques réflexions qui peuvent, je crois, trouver ici leur place.

Ainsi que l'a dit un écrivain de nos jours (1), « les antiquités ecclésiastiques de France sont » un champ presque abandonné depuis la sup- » pression des corporations religieuses qui les » cultivaient avec tant de succès et de persévé- » rance. »

Il est vrai qu'on doit une gratitude éternelle à ces moines laborieux et savans qui, de même qu'ils avaient défriché les forêts de la Gaule, les premiers défrichèrent le champ des sciences sacrées et profanes, et en arrachèrent les plantes parasites et vénimeuses qui le couvraient depuis plusieurs siècles.

L'homme de lettres, fait pour apprécier les services immenses qu'ils ont rendus, regrette sur-tout les nombreux manuscrits anciens et modernes qui se trouvaient dans leurs vastes bibliothèques ; une partie, à la vérité, a été

a été D. Peuvion de l'Ille, homme très instruit qui marcha sur les traces de l'abbé Ruffin, son prédécesseur, et augmenta considérablement la bibliothèque de Vaucelles.

(1) M. l'abbé Grégoire, ancien évêque de Blois. Voy. ses curieuses recherches historiques sur les frères pontifes, ou constructeurs de ponts; Paris 1818.

recueillie dans nos bibliothèques départementales, mais peu de personnes prennent la peine d'aller fouiller ces mines précieuses, encore couvertes de leur antique poussière et endommagées par le temps. Dans quelques uns seulement de nos dépôts littéraires (1), on a imité le bel exemple donné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui a publié des notices et des extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi.

On voit avec peine que dans la plupart de nos bibliothèques publiques il n'existe pas encore de simples catalogues qui puissent aider l'amateur dans ses studieuses perquisitions, et lui faire au moins connaître les titres des manuscrits qu'on y conserve. Sans doute tous ceux qui se trouvent enfouis dans nos musées ne présenteront pas le

---

(1) Ceux de *Lyon* et *d'Orléans*. J'avais fait, depuis long-temps, et même écrit les réflexions par lesquelles je termine cette notice, lorsque j'ai trouvé dans un numéro du Moniteur du mois de septembre dernier, une lettre intéressante de M. *Champollion-Figeac*, dans laquelle ce laborieux bibliothécaire de Grenoble annonce qu'il va donner des notices raisonnées sur plusieurs manuscrits qui se trouvent dans le riche dépôt heureusement confié à ses soins. Cet exemple sera sans doute suivi par ses collègues des autres départemens; le nouveau travail de M. Champollion-Figeac sera reçu avec la même satisfaction qu'on a éprouvée en lisant ce qui est déjà sorti de sa plume.

même intérêt, mais il doit s'en trouver dont la publicité, plus ou moins étendue, pourrait être très utile et agréable au monde savant. Il en est, sur-tout, qui offriraient des documens précieux pour l'histoire particulière des villes, des notions sur les anciens monumens que le temps a détruits, et des notes biographiques sur des hommes qui ont rendu des services éminents à leur pays ou qui l'ont illustré par leur savoir ou leurs vertus civiques. On trouverait aussi sur les arts, le commerce, l'agriculture et sur mille autres sujets d'utilité ou d'érudition des mémoires particuliers dont la découverte peut être très avantageuse.

Puissent ces réflexions, que l'amour de la science m'a seul inspirées, faire naître une noble émulation parmi les hommes éclairés et pleins de zèle à qui l'administration publique a confié les collections dont je parle! Leurs travaux seraient reçus avec applaudissement et une vive gratitude, non seulement par tous ceux à qui la gloire littéraire de la France est chère, mais encore par les hommes instruits de tous les pays.

OBSERVATIONS

SUR LE CLIMAT

ET

SUR LES SAISONS DE L'ANNÉE

EN ÉGYPTE,

Traduit de l'anglais de M. ANTES.

Par M. SERVOIS.

Il serait difficile de trouver sur le globe une contrée où le climat fût aussi constamment le même qu'en Egypte ; cette uniformité de température n'influe pas pour peu sur la constitution des habitans ; aussi les centenaires y sont-ils assez communs. Le nombre en serait probablement plus grand encore, s'ils n'abrégeaient point eux-mêmes le cours de leur vie par leurs excès. J'ai vu un vieillard qui passait pour être âgé de cent trente ans ; je dis, passait pour être âgé, car la plupart des égyptiens sont dans l'impossi-

bilité de constater leur âge par des registres authentiques. Vous pouvez néanmoins vous assurer, en quelque sorte, de la vérité de leur déclaration sur ce point, lorsque vous les entendez parler de telles ou telles révolutions dont ils ont été témoins, ainsi que le fit le vieillard que je viens de citer.

Les saisons peuvent très bien, à quelque légère différence près, se diviser, comme chez nous, en *printemps*, en *été*, en *automne* et en *hiver*. On peut également faire commencer le printemps avec le mois de février, parce qu'à dater de cette époque, l'air devient considérablement plus chaud; les arbres qui, tous les ans changent de parure, commencent à se revêtir d'un nouveau feuillage, et les arbres fruitiers, qui sont dans le même cas, se trouvent alors tous en fleur. L'orge est d'ordinaire en maturité vers le milieu de mars; la première semaine d'avril ne se passe point, sans qu'une partie du froment n'appèle la faucille du moissonneur, et la récolte de toutes ces espèces de grains est communément terminée à la fin du même mois. Mais la terre conserve encore tant de sève, que l'on peut, après que le blé est enlevé, recueillir, dans les mêmes champs, le *crocus*, espèce de

safran bâtard, dont il se fait un certain commerce dans le pays ; ce crocus sert à teindre la soie.

Dans les étés ordinaires, la chaleur est très régulière depuis environ le 15 juin jusqu'à la fin de septembre ; on peut donc appeler *été* cet espace de temps pendant lequel tous les champs, jusqu'au moment où le fleuve commence à se déborder, sont brûlés par le soleil, et ressemblent à un désert aride, sur lequel vous ne pourriez apercevoir un seul brin de verdure, ni même une seule feuille qui ne fût desséchée, si ce n'est cependant dans les endroits arrosés par des sources artificielles. La scène est entièrement changée vers la fin de septembre : toute la partie habitable du pays ne vous offre plus que l'aspect d'une vaste mer, parsemée d'autant de petites îles qu'il y a de villes et de villages.

La chaleur commence à diminuer très sensiblement au mois d'octobre; le Nil rentre dans son lit, et vers la fin du même mois, les arbres, dont le feuillage se renouvelle chaque année, se dépouillent de leurs anciennes feuilles. A peine le fleuve a-t-il cessé de couvrir les champs qu'on y sème des graines de toute espèce. Dès les premiers jours de novembre, vous voyez ces champs parés de verdure, et, vers la fin de l'année,

tout le pays présente l'image d'une agréable prairie émaillée de mille fleurs différentes, toutes de la teinte la plus vive comme de la plus suave odeur. Il est donc permis d'appeler *automne*, le temps qui s'écoule depuis la mi-octobre jusqu'à la fin de novembre, comme on peut donner le nom d'*hiver* à cette partie de l'année qui va de décembre à la fin de janvier.

La différence entre le plus grand froid et la plus grande chaleur, ou pour parler plus juste, entre la chaleur la plus ordinaire de l'été, ne passe point trente degrés du thermomètre de Fahrenheit. L'endroit où je faisais mes observations était dans l'étage supérieur de la maison, et comme je savais que les turcs ont l'habitude de toucher à tout ce qu'ils voyent, c'était là que je gardais dans un bureau, près d'une large croisée, mon thermomètre, qui était un ouvrage de Ramsden.

J'ai vu que dans les étés les plus ordinaires la chaleur allait de 90 à 92 degrés; qu'elle ne s'en écartait guères même pendant la nuit, et que le degré le plus bas où elle soit tombée en hiver, était très régulièrement de 58 à 60 degrés, dans le même endroit où l'on ne faisait jamais de feu. Il y a néanmoins de temps en temps quelques

exceptions, mais cela est très rare. C'est ainsi que le 17 juin, le thermomètre s'éleva vers les onze heures de la nuit à 112 degrés (1), et qu'un autre thermomètre, à l'esprit de vin, qu'on avait placé, pour faire un essai, sur le haut de la maison, creva dans le cours de cette même journée. Mais cette chaleur excessive ne dura, à proprement parler, qu'un seul jour, quoiqu'elle fût encore bien forte les deux ou trois jours suivants. Le malheur voulut que, positivement à la même époque, une nombreuse caravane partie du Suez avec des marchandises des Indes pour le Caire, fût pillée par des arabes errants. Ils dépouillèrent tous les passagers, composés de français, d'anglais et de hollandais, et les laissèrent saus le moindre vêtement, au milieu du désert. Ces infortunés se trouvant tout à la fois exposés et à la violence de la chaleur qui tombait d'aplomb sur leurs corps, et à la réverbération de cette même chaleur qui sortait comme d'une fournaise, du sable brûlant sur lequel ils marchaient, privés d'eau et de toute espèce de liquides pour étancher, ou du moins pour calmer un peu la soif qui les dévorait, périrent

(1) Ce qui revient à 32 degrés de Réaumur.

(*Note du trad.*)

tous, au nombre de huit, de la manière la plus affreuse, à l'exception d'un français, nommé M. de Saint-Germain; il arriva dans l'état le plus déplorable au Caire, s'y rétablit, et s'en retourna, quelque temps après, en France (1).

Il peut également arriver que le thermomètre tombe de quelques degrés au dessous de 58, mais cela est très rare. Je n'ai jamais, pendant mon long séjour en Égypte, rien vu qui approchât de la gelée, et ce serait, sans doute, dans le pays, une chose très extraordinaire, quoique possible, comme le prouve l'anecdote suivante; je la tiens d'un ancien négociant européen, qui m'a certifié que le fait était réellement arrivé, nombre d'années auparavant. Un jour on trouva, dans quelques petits fossés qui sont autour de la ville, quelques morceaux de glaces; aussitôt les arabes, qui n'avaient jamais rien vu de semblable, s'empressent d'en prendre quelques légers fragmens et vont les vendre aux marchands

(1) M. de Volney place cet événement en janvier ou dans l'hiver; mais je puis assurer qu'il se trompe; car, pendant mes douze années de résidence dans cette contrée, je n'ai pas manqué d'insérer dans mon journal tout ce qui pouvait mériter d'être recueilli, et j'ai toujours eu l'attention de marquer avec soin les jours du mois où les choses se passaient.

(*Note de l'auteur*).

européens, parce qu'ils avaient remarqué en eux une vive passion pour acheter toute sorte de curiosités ; mais malgré la rapidité de leur course, la glace était fondue lorsqu'ils arrivèrent. De mon temps, il ne fit jamais assez froid pour amener une gelée blanche, et je n'ai point vu de neige, si ce n'est à mon retour en Europe. Or, comme la chaleur et le froid ne vont guères plus haut ou plus bas que je ne l'ai indiqué ci-dessus, on peut donc regarder cette donnée comme sûre et même comme invariable pour le *Caire*. J'ai trouvé, d'après des observations faites dans Alexandrie, par un de mes amis, que le même jour dont j'ai déjà parlé, le thermomètre se tint communément à 2 degrés plus bas, dans cette ville, tandis qu'il s'était élevé à 2 degrés plus haut à *Minio*, dans la haute Egypte.

Le nord vrai est le vent qui domine le plus en Egypte ; et l'on peut, en toute assurance, avancer qu'il y souffle, au moins, les trois quarts de l'année. C'est un fait dont tout voyageur attentif est bientôt convaincu, soit qu'il descende le Nil ou qu'il remonte ce fleuve. On voit, en effet, tous les arbres, ceux sur-tout dont les branches sont tendres, courber non seulement leur cime, mais leur corps même tout entier,

d'une manière très sensible vers le sud : je ne parle point ici simplement des arbrisseaux ; les arbres les plus vigoureux, tels que le sycomore, sont forcés de suivre cette impulsion, et quelquefois ils succombent lorsqu'ils sont isolés et sans appui. C'est ce que l'on peut remarquer particulièrement sur les bords du Nil, en remontant de Rosette au Caire; ce n'est point une brize légère, mais un vent clair, soutenu et toujours fort, spécialement en été; il est d'une grande utilité pour le pays, de la fin de mai à celle de septembre. Il en souffle rarement d'autre, et c'est même encore lui qui domine le plus dans les mois suivants : comme il est le plus considérable et celui qui varie le moins en été, on conçoit qu'il doit par-là même faire le plus de bien dans cette saison ; car, outre la fraîcheur qu'il répand, il arrête avec force et succès l'eau du Nil; il contribue à la faire déborder, et il est d'un grand secours pour les bateaux qui remontent le courant; en effet, il les pousse avec tant de vigueur qu'ils avancent avec une vitesse vraiment surprenante; il faut convenir qu'il est alors beaucoup plus difficile de dèscendre ce fleuve que de le remonter. J'ai moi-même souvent été contraint de rester en panne plu-

sieurs jours de suite, dans l'impossibilité d'avancer avec le courant. J'ajouterai de plus, que ce vent est si froid en été, que, malgré la grande chaleur et la force du soleil, on est quelquefois obligé de prendre quelques vêtemens de plus. Quoiqu'il en soit, c'est encore le vent le plus agréable que l'on puisse désirer en été, parce qu'il est froid, et en hiver, parce qu'il est infiniment plus chaud, et qu'il répand dans l'atmosphère une douce température. Il est ordinairement vrai nord, mais il varie un peu de temps en temps, et il devient incommode dès qu'il souffle fortement soit à l'est, soit à l'ouest, mais sur-tout à l'est.

Le vent du sud règne communément dans l'hiver et dans le printemps; mais il est rare qu'il dure plus de deux ou trois jours de suite, et il finit ordinairement par passer au nord. Dans l'hiver, c'est-à-dire, depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin de janvier, ce vent est, sans contredit, le plus froid et le plus pénétrant; il est toujours désagréable, et rend le corps lourd et mélancolique. Mais il incommode bien davantage, quand il souffle depuis la mi-février jusqu'à la fin de mai; car alors il commence à devenir très chaud, et c'est au point que vous

croiriez quelquefois qu'il sort d'une fournaise ardente. Dans le printemps, il passe souvent au sud-est, et alors il s'échappe en tourbillons ; il remplit l'air d'une si grande quantité de sable et de poussière, qu'il intercepte presqu'entièrement la clarté du jour. Je me souviens, une fois que le ciel se trouvait en même temps enveloppé de nuages épais, d'avoir été forcé d'allumer de la chandelle en plein midi. Le vent de cette espèce est toujours d'une chaleur insupportable, quoique le thermomètre marque qu'elle ne peut entrer en parallèle avec celle d'un été ordinaire. Si ce vent est froid en hiver et chaud au printemps, ce ne peut être que parce qu'il traverse au *sud* et au *sud-ouest*, une immense étendue de déserts sabloneux, extrêmement froids pendant les longues nuits d'hiver, et qu'ensuite la force du soleil vient à bout d'échauffer considérablement. Les naturels appèlent *Merisi*, le vent du sud, et *Assiab* ou *Chamsier*, celui du sud-est; ce dernier mot est dérivé de *Fisthy* qui signifie impur, parce que d'ordinaire, ce vent souffle pendant les cinquante jours qui s'écoulent entre Pâques et la Pentecôte : c'est ce même vent que les italiens nomment *Siroco*. Rien de plus commun que de le voir tout à coup passer au nord,

quand il a soufflé pendant deux ou trois jours, et il est facile de s'apercevoir de ce changement par l'effet qu'il produit sur le corps humain. La respiration devient d'abord moins libre, puis, tout à coup, on croirait que toute l'atmosphère est en convulsion ; le vent du nord et celui du sud se livrent un combat violent et opiniâtre; ce combat se termine par la victoire du premier sur son rival qui sort toujours vaincu de cette lutte inégale. Bientôt tout se rétablit, et au bout de quelques minutes, la scène a totalement changé de face; l'air est soudain raffraîchi, comme après une forte tempête causée par un orage ; des tourbillons de sable et de poussière qui s'agitaient avec tant de violence, se dissipent et tombent en un instant. Il n'y a pas de meilleur expédient pour se préserver du vent du sud-est, que de fermer, le mieux possible, toutes les portes et toutes les croisées; dès qu'il commence à souffler; on doit même tirer les rideaux, parce qu'une chambre obscure conservera toujours plus de fraîcheur qu'une autre. Mais avec quelque soin que l'on tienne les appartemens fermés, il est impossible d'empêcher qu'il n'y entre une certaine quantité de sable fin et de poussière qui pénètre par-tout : ce vent est extrêmement

extrêmement sec de sa nature ; aussi tous les ouvrages et tous les meubles en bois, quelque bien pris qu'ils soient en saison, sont-ils alors sujets à se fendre et à se déjeter. J'ai souvent prévu le matin, avant même qu'il ne se fît sentir en aucune manière, que nous aurions le vent du sud ; c'était le soleil qui faisait naître mes conjectures à cet égard. En effet l'état de son disque devient terne et reste toujours extrêmement pâle, tant que ce vent dure. Dès qu'il se fait sentir, l'air se remplit de poussière et de sable. Le corps humain n'est pas le seul qui souffre dans cette circonstance ; j'ai aussi remarqué qu'un jour ou deux de ce vent suffisaient pour corrompre toute espèce de provisions de bouche qui se seraient conservées une semaine entière en hiver, avec des vents du nord, quand même ils auraient été moins froids que le premier. Cette observation pourrait nous induire à croire que si ce vent souffle pendant que la peste est dans le pays qu'il traverse, il devrait, en supposant que la peste soit une fièvre putride, augmenter, ou, du moins, nourrir et entretenir cette funeste maladie. Mais j'ai remarqué qu'en 1771 ce fléau fut beaucoup plus violent et plus durable qu'en 1781. Cependant,

à la première époque, nous eûmes toujours un vent du nord, et le temps le plus agréable, au lieu qu'à la seconde il y eut de fréquents vents du *sud* et du *sud-est*, qui occasionnèrent une grande chaleur, et pendant lesquels la violence du mal alla toujours en diminuant. Les végétaux eux-mêmes ne sont pas non plus à l'abri des funestes influences de ce vent; car il les dessèche tous à un tel degré, qu'ils périraient infailliblement s'il devait durer pendant un temps considérable. Il est, en effet, certain que l'Egypte serait à peine habitable si ce vent devait s'y faire toujours sentir.

Cependant, malgré tout ce que j'ai dit des mauvais effets de ce vent, je pense également qu'il en a aussi d'avantageux pour le pays et qu'à certains égards, il peut y faire beaucoup de bien.

J'ai, en effet, observé plus haut, qu'il ne souffle jamais ou du moins très rarement, avant le mois de novembre; je dis très rarement, parce que je l'ai moi-même ressenti en octobre. Or le mois de novembre est l'époque où le Nil quitte les champs pour rentrer dans son lit. C'est l'époque où ces mêmes champs sont imbibés d'eau jusqu'à deux ou trois pieds de

profondeur, et quelquefois même encore davantage; aussi l'eau y demeure-t-elle stagnante en certains endroits. Delà il résulte une chose toute naturelle et ordinaire; c'est que cette grande humidité de la terre produit de fortes exhalaisons qu'aucun vent n'est plus capable de bien dissiper, si ce n'est l'excessive sécheresse de celui du *sud-est*. Outre cela, rien de meilleur que les sables qu'il apporte sur les champs, pour faire un utile amalgame avec la vase que le Nil vient d'y déposer; ce mélange la rend plus légère et moins compacte. J'ai fait plusieurs expériences avec cette vase, et j'ai toujours trouvé que si dans l'état même où le Nil la laisse, elle avait besoin d'être mélangée avec le sable, elle était néanmoins toujours propre à produire quelques végétaux; mais elle est, de sa nature, si ferme, qu'elle devient aussi compacte et aussi dure que la pierre, si l'on n'a pas constamment l'attention de la détremper et de l'amollir avec une grande quantité d'eau. C'est ainsi que souvent les choses, en apparence les plus désagréables, renferment des qualités rares et des avantages infiniment précieux, qui doivent servir à nous faire admirer la sagesse et la générosité de notre adorable Créateur.

Les véritables vents d'est et d'ouest sont très rares en Egypte, et aussi incommodes les uns que les autres. Je n'y ai jamais vu de fortes tempêtes, du moins dans les environs du Caire et dans l'Egypte supérieure. On en éprouve plus fréquemment dans Alexandrie, et, en général, sur les côtes de la mer; mais elles ne sont ni aussi violentes ni d'aussi longue durée que dans le haut nord ou dans les latitudes méridionales. Il est vrai que rarement il se passe un hiver sans qu'il arrive quelque dommage aux navires qui se trouvent dans le havre d'Alexandrie; je m'en rappèle un sur-tout où il y eut plus de trente vaisseaux jetés à la côte, sans parler d'un grand nombre qui firent naufrage dans le port neuf de cette ville; mais cet accident, c'est moins à la violence de la tempête qu'il faut l'attribuer, qu'au mauvais état des cables de ces navires, et au fond dangereux de ce havre où tous les bâtimens se brisent, si l'on n'a pas le soin de les bien assurer et d'y veiller continuellement. Une preuve incontestable de la vérité de cette assertion, c'est que sur environ six vaisseaux anglais qui se trouvaient, la même nuit, à l'ancre dans ce port, il n'y en eut pas un seul d'endommagé. Le fond du vieux port,

situé à l'ouest de la ville ; est très bon, et il n'y est peut-être jamais arrivé de semblables malheurs ; mais il n'y a que les bâtimens turcs et ceux des sujets de l'empire Ottoman qui y soient admis. L'exclusion portée contre tous les autres pavillons, tient à une tradition superstitieuse qui dit que le jour où les chrétiens entreront dans ce port, ils se rendront maîtres du pays ; aussi tous les navires européens sont-ils obligés de se retirer dans le port nouveau, qui se trouve à l'est d'Alexandrie, quoiqu'il soit infiniment moins spacieux et moins commode que l'ancien.

Les habitans de l'Egypte appèlent *Diab* le vent du nord. Ils employent un moyen particulier pour le faire jouer ou pénétrer à travers leurs maisons, et voici comment ils s'y prennent : ils fixent, sur le haut de leurs habitations, une espèce de demi-toiture qui se trouve au dessus de quelqu'espace ouvert ; or cet espace, pour les maisons peu considérables, est ordinairement la cour, car je dois dire ici que dans ce pays, il n'est presque pas d'habitation, quelque petite qu'on la suppose, qui n'ait une cour. Ce demi-toit, ils le tournent toujours au nord, auquel il est ouvert de cette manière

]; s'ils ne peuvent le placer directement au vrai nord, dans ce cas, suivant qu'il est plus convenable pour bien recevoir ce vent, ils pratiquent une et quelquefois deux issues, par lesquelles il est conduit dans le bas de la maison. Mais on ne s'occupe nullement, dans cette contrée, de se garantir du vent du sud, ce qui sert en même temps à prouver qu'ils n'ont point de tempêtes violentes à redouter; car ces sortes de bâtimens seraient bientôt emportés. Il est aussi très commun de voir sur le haut d'appartemens séparés, s'élever une espèce de petit dôme ayant une ouverture du côté du nord, pour atteindre au même but que les demi-toits.

On ne saurait, dans la rigueur du terme, assurer qu'il ne pleut jamais en Egypte (1); il est cependant vrai de dire qu'il peut s'écouler plusieurs années de suite sans que toute la pluie qui tombe dans les environs du Caire, et plus en avant de cette ville, puisse, prise collective-

---

(1) Cette assertion, de M. Antes, rappèle ces beaux vers de Tibulle, livre premier, huitième élégie :

> Qualis et arentis cum findit Sirius agros,
> Fertilis æstivâ Nilus abundat aquâ ?
> Nile pater, quânam possum te dicere causâ,
> Aut quibus in terris occuluisse caput ?
> Te propter multos tellus tua postulat imbres,
> Arida nec pluvio supplicat herba jovi.

(*Note du trad.*)

ment, être censée durer une heure seulement, pendant tout le cours d'une année. Si même il arrive qu'il tombe quelques gouttes d'eau en hiver ou dans le printemps, on dirait toujours qu'il y a quelque chose qui l'empêche de tomber, et encore, à peine dure-t-elle quelques minutes; mais quoique tel soit dans cette contrée le cours ordinaire des choses, je n'en dois pas moins déclarer ici que, pendant ma résidence dans ce pays, je vis une fois, en novembre 1771, de fortes ondées, accompagnées de quelques coups de tonnerre et de quelques éclairs, se succéder sans interruption, pendant cinq nuits consécutives, sans qu'il plût dans le jour. Or comme les maisons ne sont pas construites dans la supposition qu'il pleuvra; je me vis, à la suite de ces averses, bien embarrassé pour trouver dans la mienne un seul endroit sec pour y dormir. Il y eut, à cette occasion, quelques maisons qui s'écroulèrent, et plusieurs personnes y perdirent la vie. Mais c'est un événement très extraordinaire; il ne peut avoir lieu qu'en hiver et dans le printemps. Depuis la fin de mai jusqu'à la fin d'octobre, on ne doit pas s'attendre à voir tomber une goutte de pluie, pas plus qu'à voir des éclairs, et bien moins encore des ouragans,

N 4

et à entendre gronder le tonnerre. Au reste, ces deux derniers météores ne sont pas, généralement parlant, susceptibles d'effrayer en Egypte. Cependant en hiver on a souvent toutes les apparences d'une tempête formidable; on croirait que le tonnerre va se faire entendre avec un horrible fracas, mais tout cet appareil menaçant est de courte durée, et s'évanouit bientôt; car jamais on n'y éprouve de violents orages, et jamais la foudre n'y gronde bien fort. Je ne me souviens d'avoir vu qu'une seule fois un éclair très vif qui ressemblait, en quelque sorte, à ceux que nous voyons en Angleterre; aussi les naturels du pays qui n'en sont jamais sortis, regardent-ils comme ridicule l'idée qu'un éclair (1) puisse mettre le feu à des maisons, et tuer des hommes et des animaux. En vain vous leur assureriez qu'il produit cet effet en Europe, ils n'en voudront rien croire, et traiteront vos discours de fictions faites à plaisir. Jamais on n'y voit non plus de

(1) M. Antes prend ici l'éclair pour la foudre elle-même, comme il pleut très rarement dans cette contrée, et que les nuages se tiennent à une élévation très considérable, les habitans de l'Egypte n'entendent point, comme nous, le bruit du tonnerre et en ignorent pour la plupart, les effets désastreux. (*Note du trad.*)

grains de grêle d'une grosseur considérable. Je dois cependant convenir que j'en ai vu de temps à autre, tomber en hiver, mêlés avec la pluie, quelques grains de la force de nos dragées.

Depuis le mois de novembre jusqu'à la fin du printemps, les pluies sont très fréquentes et souvent très-fortes sur les côtes de la mer ; mais il est rare, si même la chose arrive jamais, que ces pluies s'étendent beaucoup au-delà d'un demi-degré dans les terres au dessus de la côte, et c'est en quoi l'on ne peut s'empêcher de reconnaître encore plus toute la sagesse des dispositions du Créateur. En effet, comme le Nil ne saurait, par ses débordemens, couvrir les terres si voisines de la mer où il est divisé en tant de canaux, les pluies qui tombent dans cette saison suppléent parfaitement à ce défaut d'irrigation. Quiconque n'aurait vu, que dans l'été, les terres qui entourent Alexandrie, aurait peine à les croire en état de produire un seul brin d'herbe ; et s'il ne pénétrait point plus avant dans le pays, il se formerait une très-fausse idée de la fertilité tant vantée de l'Egypte. Mais ce sol, qui paraît si pauvre, si ingrat de sa nature, une fois fécondé par cette pluie salutaire, se couvrira bientôt de riches moissons,

de trèfles pour les bestiaux et de productions de toute espèce. Cependant il n'y pleut pas davantage en été, que dans toutes les autres parties de l'Egypte.

L'air de cette contrée est extrêmement sec, depuis le mois de février jusqu'au commencement de juillet, et si vous en exceptez quelques gouttes d'eau qui tombent par-ci par-là, pendant le premier de ces mois, on n'y sent pas la moindre humidité, car on n'y voit aucune espèce de brouillards. Aussi, dans cet intervalle, tout le monde peut, sans crainte et sans danger, dormir en plein air, sur les plate-formes des maisons. Mais à commencer du mois de juillet, il y tombe, tous les matins, une petite rosée qui augmente à mesure que le fleuve grossit, et qui devient très forte quand le Nil est parvenu à son plus haut point d'élévation. Cette rosée continue aussi pendant l'hiver, toutes les fois que le vent du nord ne souffle point. On voit également, dans cette saison, l'atmosphère se remplir, parfois, de brouillards; mais ce cas est rare. Quant à la rosée qui tombe au mois de juillet, dès qu'elle commence à se faire sentir, on ne peut plus guères coucher impunément en plein air, et ce sont les yeux, sur-tout, qui

s'en trouvent incommodés. Cette rosée attaque aussi la quincaillerie; mais rien de plus facile, avec très peu de précautions, que de la préserver de la rouille pendant nombre d'années; partout ailleurs que sur les côtes de la mer, et dans tous les endroits où l'on garde des objets de cette nature, il faut au moins, pendant la nuit, avoir soin d'en fermer les croisées.

Tous les matins, jusqu'à dix et onze heures dans le cours du mois de juillet, l'horizon est communément enveloppé de nuages épais, surtout lorsque le vent est nord. La force de ce vent peut, en très peu de temps, chasser ces nuages au sud; et il n'est pas tout-à-fait invraisemblable que ces mêmes nuages ne puissent, au moins, contribuer à la pluie qui tombe entre les tropiques. La forte rosée que l'Egypte reçoit souvent en hiver est d'une très grande utilité pour faire croître les végétaux, et quoiqu'elle ne soit pas fort abondante, néanmoins les habitans sont bien aises d'en avoir un peu dans cette saison, sur-tout pour leurs trèfles qui se trouvent fort bien de ce rafraîchissement. C'est dans l'hiver que viennent la plupart des végétaux, car en été il ne croît aucune production dans tous les endroits qui ne sont point artificiellement arrosés.

Le froid n'est jamais très considérable en Egypte; et les thermomètres ne laissent point de doute à cet égard. Cependant il y est très pénétrant, sur-tout lorsque les vents du midi s'y font sentir. Quelle peut être la cause de cet effet extraordinaire? La plus probable, à mon avis, est peut-être la délicatesse et la sensibilité extrêmes que donne aux corps la forte transpiration à laquelle ils sont accoutumés pendant tout l'été. Ajoutez à cela, qu'en construisant les maisons on s'occupe beaucoup plus de rendre l'intensité de la chaleur supportable, que de les préserver du froid; car il n'y a de cheminée dans aucun appartement, et pour entretenir, en hiver, une chaleur douce et agréable, chacun a soin, autant que ses facultés le lui permettent, de se munir de fourrures. Qu'on ne s'imagine pas que le même degré de chaleur, qui paraîtrait insupportable dans nos contrées, soit, à beaucoup près, aussi incommode en Egypte, parce que l'air y est communément très pur, dégagé de toute espèce de vapeurs, et en même temps fort raffraîchi par les vents du nord.

C'est dans les nuits du printemps que le ciel est le plus clair et le plus serein, et je n'ai jamais vu, nulle part, la lune et les étoiles jeter

un plus vif éclat. Cette circonstance doit avoir singulièrement favorisé les anciens astronomes; elle ne servirait pas moins aujourd'hui, si les habitans actuels étaient capables de tirer parti de cette heureuse situation. Mais ces anciens astronomes sont tous remplacés de nos jours par des gens qui ne se targuent que d'être versés dans la science facile et mensongère de l'astrologie!

D'après toutes ces observations et l'expérience même d'un grand nombre d'européens qui, de temps à autre, ont habité l'Egypte; il paraît que c'est une des contrées les plus saines de l'univers. Il est cependant vrai que l'on y trouve une infinité de gens frappés de cécité, et que le climat semble être très nuisible à la vue. J'ai pareillement remarqué qu'au printemps, et surtout dans les mois de mai et de juin, les fièvres putrides et bilieuses y sont très communes parmi quelques classes de la société. Mais je pense qu'on peut très bien assigner les causes de ces deux maladies; et d'abord, quelles sont les personnes le plus souvent affligées du mal d'yeux? Ce sont toujours des gens matériels et remplis d'humeurs. Or, la force et l'éclat du soleil, l'extrême sécheresse de l'air en certains temps de

l'année, les tourbillons de poussière et de sable fin que soulèvent et font voler par-tout les vents du nord, toutes ces causes réunies ne peuvent certainement qu'être très préjudiciables à la vue. Que faudrait-il néanmoins pour se préserver entièrement des attaques de ces ennemis divers ? Un peu de précaution. La majeure partie des gens aveugles sont en effet de la dernière classe de la société, et cela se conçoit aisément d'après leur manière habituelle de vivre. Le sol de l'Egypte est par-tout fortement imprégné de particules salées de différentes espèces, telles que celles du salpêtre, du sel commun et d'une sorte particulière à cette contrée, que l'on appèle *Natron* (1) dans le pays, et qui est d'une extrême acidité. La grande sécheresse qui règne en Egypte, fait qu'on y est rarement tout-à-fait sans poussière. Enfin, comme je l'ai dit plus haut, la rosée qui tombe pendant le débordement du Nil, cause des ophthalmies. Or la dernière classe du pays ne prend jamais la moindre précaution; on les voit souvent dormir en pleins

---

(1) Ce sel tire son nom d'un lac de 3 à 4 lieues de long sur un quart de large, d'où l'on tire annuellement 36 mille quintaux de sel nitreux, dans le désert de Chaiat ou de Saint Macaire. (*Note du trad.*)

champs ou dans les rues, exposés, pour la plupart du temps, tout nuds, aux rayons d'un soleil brûlant, et tout couverts de poussière; ils font la même chose pendant les nuits où il tombe de la rosée. Il n'est donc point surprenant, après tant d'imprudences, qu'ils soient affligés de maux d'yeux et d'autres infirmités. On doit même être fort surpris que ces accidents ne prennent pas un caractère plus grave et ne se multiplient point davantage.

On en peut dire autant des fièvres putrides et bilieuses dont il vient d'être parlé. Il y a cependant cette différence, que ces fièvres sont plutôt le partage de la classe la plus distinguée et surtout le lot le plus ordinaire des chrétiens; et cela pour deux bonnes raisons que voici : la première, c'est que ceux-ci observent rigoureusement avant Pâques un carême de quarante jours, pendant lequel ils ne se permettent, pour toute nourriture, que des végétaux fort mal accommodés à l'huile, ce qui doit nécessairement affaiblir leurs estomacs. A peine ce temps d'abstinence est-il passé, qu'ils se festoyent largement pour s'en dédommager; et il y a vraiment de quoi être surpris de voir comme ils chargent ces mêmes estomacs affaiblis, de toute sorte d'ali-

ments lourds, tels que des œufs durs, de pesants gâteaux aux confitures, après s'être farcis d'une grande quantité de viandes.

Quant à la seconde raison, elle peut aussi bien s'appliquer aux turcs qu'à la classe la plus distinguée des chrétiens. Les uns et les autres sont en effet également revêtus de fourrures en hiver; quelques uns même vont jusqu'à en porter deux à la fois; et commence-t-il à faire chaud, non seulement ils ont l'imprudence de les quitter tout à coup, mais, comme d'ordinaire, ils ont, au rez-de-chaussée, une grande salle au milieu de laquelle jaillit une fontaine artificielle, ils y entreront vingt fois dans la journée, y resteront souvent dans l'inaction, sans prendre aucune précaution, quelqu'échauffés qu'ils soient, ce qui, sans doute, est plus que suffisant et pour leur donner les fièvres de cette espèce, et pour les faire même périr sur-le-champ.

S'il était des maladies que la corruption de l'air ou d'autres circonstances rendissent particulières à quelques contrées, elles devraient, à coup sûr, du moins le plus ordinairement, attaquer les étrangers plutôt que les gens du pays qui sont acclimatés. Or, comme on ne remarque

marque rien de semblable en Egypte, j'ai donc toujours été autorisé à penser que ce n'était pas au climat, mais à l'imprudence des habitans, qu'on devrait attribuer ces sortes de maladies locales. J'ai toujours observé que cette saison était très saine, car c'est le temps de l'année où il fait infiniment plus sec, ce qui est tout le contraire de ce qui se passe dans nos contrées. La chaleur augmente par une progression très sensible, excepté pendant le très peu de jours que souffle le vent du nord. Là, vous n'éprouvez pas les diverses sensations que produisent sur les corps les variations de l'atmosphère qui chez nous sont si communes dans le printemps. On est plus exposé à les éprouver dans l'automne, parce qu'alors, après une forte et continuelle transpiration pendant plusieurs mois, il faut que la nature trouve tout d'un coup d'autres moyens pour s'en délivrer.

Le ciel, ainsi que je l'ai déjà fait observer, n'est pas toujours aussi clair en Egypte que quelques personnes pourraient se l'imaginer; souvent, au contraire, il est si couvert de nuages épais et lourds, que, si nous le voyons chez nous dans le même état, nous penserions qu'il va bientôt pleuvoir à verse; mais dans ce

pays, on n'a jamais à craindre de fortes pluies, si ce n'est dans l'hiver, comme je l'ai déjà dit, et encore cela n'arrive-t-il que très rarement? On voit souvent en Egypte tous les signes, tels par exemple qu'un cercle formé autour de la lune, etc., qui d'ordinaire pronostiquent en Europe un changement de temps; mais ils n'y produisent jamais le même effet que chez nous; ils indiquent seulement que l'air est plus que de coutume chargé de vapeurs.

Je ne prendrai pas sur moi de décider pourquoi il tombe si peu d'eau dans toutes les parties élevées de l'Egypte, lorsque précisément sous la même latitude, et seulement à soixante ou soixante-dix milles plus avant à l'est, dans les déserts de l'Arabie, il pleut non seulement beaucoup en hiver, mais il y neige même, surtout dans les parties montagneuses des environs du mont *Sinaï*. Il est certain que les hautes montagnes peuvent y contribuer pour beaucoup. Mais il y en a aussi un assez grand nombre en Egypte, et quelques unes de ces montagnes sont même assez considérables pour pouvoir au moins attirer sur ce pays quelque humidité. Tout le désert entre la mer rouge et le Nil, ne vous présente, ainsi que celui de la Lybie, que

des montagnes entre lesquelles il n'y a d'habitable qu'une langue de terre, arrosée dans toute sa longueur par une grande rivière. Cependant presque par-tout on y manque de pluie; et j'avoue que je n'ai point encore pu saisir les premières données de la cause qui s'oppose à ce qu'il y en tombe, ni même m'assurer s'il ne doit pas en tomber de temps en temps.

NOTE

Sur l'existence du Nitrate de Potasse dans le Cochlearia Officinalis,

Par M. A. Tordeux, Pharmacien,

Lue à la Séance de la Société d'Emulation, du mois de mai 1820.

J'ai trouvé dernièrement dans mon magasin un vase étiqueté *Extrait de Cochléaria*, qui n'avait point été ouvert depuis long-temps; il contenait une masse extractive desséchée, ayant peu de cohérence; en examinant cette substance avec attention, je la vis pénétrée d'une infinité de très petits cristaux en aiguilles; regardés à la loupe, ils m'ont paru hexaëdriques.

Je séparai environ un quart de grain de ces cristaux, que j'exposai sur une spatule d'argent, au foyer d'une lentille : comme ils se trouvaient mélangés d'un peu de matière extractive, ils fusèrent promptement; le résidu humecté a fait repasser au bleu le papier de tournesol rougi par un acide.

Ces expériences paraissaient suffisantes pour indiquer que ces cristaux étaient du Nitrate de Potasse; j'ai achevé de le démontrer en les arrosant d'acide sulfurique concentré, qui a dégagé une odeur nitrique, et en les dissolvant dans l'eau pure, filtrant et ajoutant de l'hydrochlorate de platine, lequel a donné naissance au précipité jaune d'hydrochlorate de potasse et de platine ou chlorure de potassium et de platine.

Les auteurs que j'ai eu l'occasion de consulter pour savoir si l'existence du Nitrate de Potasse dans le cochléaria était connue, disent que cette plante est diurétique, mais ils ne disent point qu'elle contienne ce sel, auquel la propriété diurétique pourrait bien être due, au moins en partie.

N. B. Depuis la lecture de cette note, j'ai préparé de l'extrait de cochléaria. A l'aide du sous-acétate de plomb, de l'acide hydro-sulfurique, de l'alcool concentré et des procédés convenables, j'ai isolé, en cristaux, le Nitrate de Potasse, qui se manifeste d'ailleurs assez sensiblement, lorsqu'on fait brûler un morceau de papier recouvert d'une couche de cet extrait desséché.

DE L'APPLICATION

Du Chrômate de Plomb sur la Soie, la Laine, le Lin et le Coton,

Lu à la Société d'Emulation,

Par M. J. L. Lassaigne, Membre correspondant.

Les matières colorantes qu'on fixait autrefois sur les tissus étaient toutes tirées du règne organique.

Le règne minéral, si riche en combinaisons colorées, la plupart inaltérables à l'air, n'en fournissait aucune aux teinturiers.

Ce n'est que depuis un petit nombre d'années qu'on a commencé à faire des applications de quelques unes de ces productions minérales à l'art de la teinture.

M. Raymond, de Lyon, est le premier qui, par un procédé aussi simple qu'ingénieux, fixa le bleu de Prusse sur la soie, et procura à cet art une couleur brillante inaltérable à l'air.

L'année dernière, M. Braconnot, de Nancy, en appliquant le sulfure d'arsenic (orpiment) sur tous les tissus, a fourni une couleur jaune non moins durable que la précédente.

En faisant quelques expériences sur le chrômate de plomb, je suis parvenu à le combiner avec tous les tissus par un procédé analogue à celui que M. Raymond a mis en usage pour teindre la soie par le prussiate de fer.

Après avoir fait plonger, pendant un quart d'heure, des écheveaux de soie décreusée dans une solution faible de sous-acétate de plomb, je les ai retirés et lavés à grande eau; mon but, en employant ce procédé, était de combiner avec la soie une certaine quantité de sous-acétate de plomb.

Ces tissus, ainsi préparés, ont été plongés ensuite dans une solution faible de chrômate de potasse neutre; aussitôt après l'immersion, ils ont pris une belle couleur jaune qui a augmenté de plus en plus; au bout de dix minutes l'effet était terminé, c'est-à-dire que les écheveaux de soie étaient à leur *maximum* de coloration pour la quantité de sous-acétate de plomb qui leur était combiné; on les a alors lavés et fait sécher.

Cette couleur jouit, comme celles tirées du

même règne, de l'inaltérabilité à l'air; on peut, en faisant varier les proportions de sous-acétate de plomb et de chrômate de potasse, obtenir des teintes depuis le jaune clair jusqu'au jaune doré.

Le même procédé s'applique à la laine, au coton et au lin, mais il est préférable de faire tremper ces différents tissus dans la solution de sous-acétate de plomb également chaude.

L'inconvénient que présente cette couleur, ainsi que les précédentes, d'être en partie décomposée par l'eau de savon, me fait penser qu'elle ne pourrait être utile qu'à teindre la soie.

COMPTE

RENDU

A LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

Par M. F. DELCROIX,

D'UN OUVRAGE INTITULÉ:

Voyage fait en 1813 *et* 1814 *dans le pays entre Meuse et Rhin, suivi de notes, avec une carte géographique* (1).

« *Meminisse juvabit.* »

(*Séance du* 12 *février* 1819.)

C'EST toujours avec un plaisir véritable que la Société accueille les divers tributs que lui offrent ses correspondans, et dont l'envoi est la suite d'une honorable réciprocité ou d'attentions flatteuses. Nous sentons vivement le prix de cette noble coopération à des travaux communs. C'est pour nous sur-tout, Messieurs, qu'elle est profitable, et s'il est vrai que l'échange enrichisse

(1) A Paris, chez Eymery, libraire; un volume in-8.°, (juillet 1818.)

en même temps et celui qui donne et celui qui reçoit, il faut l'avouer, nous avons souvent conclu des marchés fort avantageux. Parmi les brochures qui vous ont été remises à notre précédente réunion, j'ai réclamé, pour qu'il me soit permis de vous en rendre compte, le *Voyage fait en* 1813 *et* 1814 *dans le pays entre Meuse et Rhin.* J'essayerai de vous donner une idée de cette production, qui semblerait, au premier coup-d'œil, ne devoir présenter qu'un intérêt local, et dont l'ensemble a pourtant de quoi satisfaire toutes les classes de lecteurs, quelque soit leur goût de prédilection ou l'objet habituel de leurs études.

« Il ne sera ici question, dit l'auteur, que d'une province, mais le voyageur qui se serait attaché à une partie de la Grèce aurait pu dire plus que l'historien ou le géographe de la Perse.» Il est à regretter, sans doute, que nous ne possédions pas un plus grand nombre d'ouvrages qui fassent connaître ainsi toutes les parties de notre belle France, si riche en établissemens publics, en monumens, en manufactures, si remplie de souvenirs, si féconde en illustrations de tout genre (1). Etrange effet de l'insouciance

(1) Pour tout ce qui concerne nos antiquités, on sait qu'il

ou du dédain ! souvent nos voisins nous ont révélé nos propres richesses, tandis qu'admirateurs zélés des autres peuples, nous allons à grands frais explorer de lointaines contrées, moins dignes d'attention que la nôtre. L'homme éclairé à qui nous devons ce voyage a trouvé autour de lui assez d'objets capables de piquer la curiosité ; il en a recueilli les principaux traits, et sa moisson a été abondante. Par suite des traités, le pays qu'il a décrit a passé sous une domination étrangère ; mais cette circonstance n'a rien fait perdre à l'intérêt de son livre ; les conférences qui viennent d'avoir lieu à Aix-la-Chapelle n'ont pu même que l'augmenter encore. Nous dirons deux mots du plan qu'il s'est tracé : en adoptant la forme épistolaire, il a pu mettre une grande variété dans ses récits et dans ses observations; il en est résulté une marche plus rapide, et ses tableaux en sont plus animés. Au moyen de transitions toujours faciles, une foule de remarques judicieuses et savantes, d'intéressantes particularités se succèdent et s'enchaînent sans confusion, sans monotonie. L'histoire et la

---

a été rédigé une série de questions générales, et qu'elles ont été transmises à MM. les Préfets des départemens par le Ministre de l'intérieur.

géographie se touchant de trop près pour qu'on les sépare, de la description des lieux il passe sans effort aux révolutions qu'ils ont subies, aux événemens dont ils furent témoins, et il rejette, dans des notes, à la fin de l'ouvrage, ce qui ralentirait par trop sa narration. N'omettons pas de dire aussi qu'un but louable l'a constamment guidé dans son travail, et qu'en traçant ces lettres, qui sont, comme il le dit lui-même, le souvenir du cœur, il a pris soin d'y consigner des vues d'amélioration, des conseils utiles que mieux que personne il était à même de donner. Il faut renvoyer aux détails que renferme l'ouvrage; ces détails, sur une infinité d'objets différents, ne sont guères susceptibles d'être analysés. Dans l'embarras où nous laisse le choix des citations, nous prenons au hasard les suivantes qui concernent les vieux souvenirs et les antiquités d'Aix-la-Chapelle:

« C'est à Charlemagne que cette ville doit tout son lustre. Il en aimait les eaux thermales; elle était le centre de ses possessions personnelles; et, près du Rhin, il pouvait surveiller les saxons. Sur une des principales portes du palais qu'il y bâtit était gravée une inscription latine, portant: *Ici soit le siège de l'empire au-*

delà des Alpes, la capitale de toutes les villes et provinces de France! (1) Charlemagne y convoqua souvent le conseil général de la nation. Les grands, laïques et séculiers, auxquels le peuple (nommé ensuite tiers-état) avait droit de se joindre par députés, délibéraient sur les grands objets de l'empire, et même sur les affaires particulières. »

Se conformant aux idées superstitieuses établies chez leurs contemporains, « les historiens, poursuit plus loin notre voyageur, se sont plu à citer les événemens remarquables, les crises de la nature qui précédaient la fin des grands hommes. Suivant Eginhard, dans les derniers temps de Charlemagne, il y eut des éclipses et des taches au soleil; la belle galerie qui conduisait de son palais à son église tomba tout à coup; la foudre frappa la pomme d'or qui couronnait cette basilique; des météores apparurent; le pont de Mayence brûla dans trois heures; de fréquents tremblemens de terre désolèrent le pays d'Aix-la-Chapelle: l'Europe perdit Charlemagne le 28 janvier 814. »

L'auteur sait parler dignement de ce prince

---

(1) « *Hic regni sedes transalpes habeatur, caput omnium civitatum et provinciarum Galliæ!* »

que son génie, ses connaissances rendaient si supérieur à son siècle. A peine eût-il fermé les yeux, son siècle, qu'il éleva un moment à sa hauteur, retomba soudain dans la barbarie. Ce règne brillant fut un éclair, évanoui bientôt dans la nuit la plus profonde.

« En arrivant le soir à Aix-la-Chapelle, je croyais voir l'ombre de Charlemagne planer sur sa cité chérie. Mon premier soin, dès le lendemain, fut de rechercher tout ce qui pouvait y retracer son séjour. » « Je me rendis à la cathédrale. » « Voilà bien les portes d'airain que fit poser Charlemagne. Cette nef est la chapelle octogone qu'il bâtit dans le style du Bas-Empire, et que le pape Léon III consacra, ayant pour suffragans autant d'archevêques et d'évêques qu'il y a de jours dans l'année. Je vois la place où l'empereur courbait son front devant le maître des cieux, au milieu des chanoines parmi lesquels il voulut être compté; exemple suivi par ses successeurs. Ces croisées ouvertes par ses ordres sont encore ornées de verres polis et taillés, dans lesquels l'art a incrusté l'or. Les plafonds sont peints à fresque, et les sujets rappèlent la piété du monarque. Ses preux et tous les grands de son royaume, ou tous les pères

des conciles, pouvaient se placer au dessus des voûtes, sur les bas côtés de la rotonde. Là est le fauteuil de marbre blanc, autrefois couvert de lames d'or, où il reposa dans un caveau, pendant 352 ans, d'abord revêtu des symboles et habits impériaux, qu'Othon lui fit ôter en l'an 1000. Ce caveau, veuf d'une telle cendre, est recouvert d'une pierre sur laquelle on lit : *Carolo Magno* (à Charles-le-Grand). Au dessus est suspendue une couronne due à l'empereur Frédéric-Barberousse qui, en 1152, fit exhumer Charlemagne, et fit revivre sa pragmatique en faveur de l'église et des citoyens d'Aix-la-Chapelle. Le trésor de la cathédrale possède le crâne du héros, un os de son bras droit qui annonce une stature colossale, une châsse contenant d'autres ossemens de Charlemagne, sa croix pectorale, son cornet de chasse fait d'une dent d'éléphant, et attaché à un ceinturon de velours cramoisi sur lequel sont écrits et répétés les mots : *Dein ein* (l'unique à toi). »

« Mais qu'est devenu le palais où il reçut le pape Léon, un grand nombre de souverains, le Kan des Huns, les princes des Avares, les reliques du patriarche de Jérusalem, les drapeaux et les étendards des peuples vaincus, les

ambassadeurs des rois d'Espagne et de Danemark, de l'impératrice Irène et de ses successeurs, ceux du calife Aaroun-al-Raschild qui lui envoya un éléphant, un pavillon et des tentes en lin teint de diverses couleurs, de magnifiques étoffes en soie, des parfums délicieux, et une horloge où, à chaque heure, un automate à cheval entrait par une porte de cuivre doré et la fermait? O Charlemagne, le temps n'a donc pas respecté l'enceinte impériale où tu rédigeais tes capitulaires, tu fondais une académie, composais une grammaire française, et écrivais un recueil de vieilles chansons qui retraçaient les prouesses de nos guerriers! »

Maintenant si, sur les pas de notre guide, nous faisons quelques excursions hors des murs d'Aix-la-Chapelle, nous nous arrêterons d'abord volontiers près des ruines du château de Franckenberg (montagne des Francs). Ce château sera moins recherché du voyageur à cause du siège qu'en fit Spinola dans le seizième siècle, que parce qu'il était un des lieux de plaisance de Charlemagne. « Suivant les traditions, dans un cabinet à l'angle de la cour, qu'on me montra, dit l'auteur, le prince travaillait avec ses ministres, lorsqu'au point du jour il entendit

passer

passer légèrement sur la neige Emma qu'il se plaisait à nommer *sa fille*, et bientôt il l'aperçut portant sur son dos un fardeau précieux, (Eginhard). Partagé entre le droit de punir et le plaisir de pardonner, Charlemagne, qui aimait son secrétaire, lui prit la main et l'appela *son gendre*. »

Mais laissons ces anecdotes, car en nous attachant uniquement à la partie historique, nous trouverions bientôt sur notre passage et Cologne et ses monumens, et Bruhl et son château que l'électeur Joseph Clément, allié de Louis XIV, poursuivi par les troupes de l'empereur, abandonna pour se retirer à Cambrai où, selon notre auteur, il se fit chérir par sa générosité, et où il fut sacré par Fénelon (1). Nous ne pouvons toutefois passer sous silence le bois de Klostercamp, illustré par le dévoûment héroïque du chevalier d'Assas, ni le dévoûment

(1) Il y a ici une légère erreur, quant à la ville indiquée. Le sacre de Joseph Clément de Bavière, électeur de Cologne, évêque de Liége, de Ratisbonne et d'Hildesheim, eut lieu à Lille, le 1.er mai 1707. L'archevêque de Cambrai prononça à cette occasion un discours « dont la première partie, suivant le cardinal Mauri, est écrite avec l'énergie et l'élévation de Bossuet; la seconde suppose une sensibilité qui n'appartient qu'à Fénelon. »

non moins digne d'admiration de Jeanne Sébus, jeune fille de 17 ans, née au village de Brienen, commune de Greithausen. « Elle avait sauvé sa mère de la fureur des flots qui avaient rompu la digue de Clever-Hamm. Sur une éminence qu'ils allaient couvrir tout entière, une famille poussait les cris du désespoir ; personne n'osait lui porter du secours. Jeanne Sébus se jette de nouveau à la nage ; une mère et ses fils lui tendent les bras ; elle les atteint ; l'eau tournoie, le gouffre se forme, et Sébus y disparaît. Un monument retrace sa belle action, sur la colline même, qu'on a ombragée de peupliers, de saules et de cyprès. On y a bâti une maison dont la possession usufruitière appartient aux plus proches parens de cette héroïne de l'humanité. On a sculpté sur le monument des étoiles et une rose qui s'incline dans l'eau ; il porte une inscription donnée par l'Institut. Cet événement a inspiré la muse du célèbre Goëthe. »

« C'est à Wésel que Voltaire envoya, pour étrennes, une écritoire au grand Frédéric ; c'est là, ou bien dans un château près de la Meuse, qu'il alla le chercher, dans le dessein d'obtenir des gages de son attachement à la philosophie. » « Il fut étonné de trouver un jeune roi, en

uniforme, sur un lit de camp, ayant le frisson de la fièvre.» L'accès passé, on se mit à table, « et l'on traita à fond de l'immortalité de l'âme, de la liberté et des androgynes de Platon; » tandis que deux mille hommes de la garnison allaient, avec un conseiller-d'état, mettre Liège à contribution. Voltaire composa un manifeste, « tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi avec qui il soupait, et qui l'appelait son ami, ne dût toujours avoir raison. »

La belle industrie de la Roër a paru avec éclat en 1806, à la grande exposition de celle de France : elle trouvait un puissant encouragement dans les prix fondés par le gouvernement que le préfet distribuait tous les ans, le jour de la fête de Saint Charles. C'est encore à l'ouvrage qu'il faut renvoyer pour une foule de documens précieux sur le commerce, les manufactures, les différents arts et métiers qui font la prospérité du pays d'Aix-la-Chapelle. L'analyse de ces détails ne pourrait fournir, comme nous l'avons déjà dit, qu'une froide et sèche nomenclature.

Les dernières lettres qui composent le volume nous offrent, en quelques traits, une peinture fidèle de l'état des choses dans le départe-

ment de la Roër, au moment de l'invasion de 1814, des malheurs qui accompagnaient cette invasion et des inquiétudes qu'elle faisait naître. On croit, en effet, se retrouver à cette triste époque, où nous connûmes les revers, où notre territoire fut entamé, où les destinées de la France étaient encore si incertaines! Ici, l'auteur, dans la situation où ses fonctions l'ont placé, devient historien sans s'en apercevoir; il nous intéresse même au récit de circonstances légères, mais qui pour nous se rattachent à des événemens contemporains. Pourquoi craindrais-je, au surplus, de soulever entièrement le voile dont sa modestie voudrait s'envelopper? Des renseignemens si précis, lorsqu'il nous entretient d'une contrée parvenue sous le gouvernement français à un haut degré de prospérité, ne pouvaient guères s'obtenir que par celui à qui elle dût, pendant cinq années, tous les avantages d'une administration paternelle et éclairée. Le bien qu'il y a fait, son zèle et son habileté seront long-temps à s'effacer du souvenir des habitans. Dans ces derniers momens qu'il décrit, où la Roër va cesser de faire partie de la France, au milieu des mesures et des onéreux sacrifices que commandait la néces-

sité, il est consolant d'en voir tempérer la rigueur par un magistrat qui sait allier tout ensemble et le sentiment de ses devoirs et les droits de l'humanité. Se multipliant en quelque sorte lui-même par son active prudence, calme et serein quand tout s'agite autour de lui, il déploie un beau caractère en ces jours de trouble et de danger, et recueille à son départ les plus touchants témoignages de l'attachement de ses administrés. L'ennemi allait pénétrer dans la ville : restant le dernier des fonctionnaires publics, nés français, le premier magistrat du département prit congé des chefs et des habitans d'Aix-la-Chapelle. Arrivé à sa voiture, après un discours d'adieux fait au nom de cette cité, par M. de Guaita, son excellent maire, le baron de Ladoucette (1) embrassa ceux qui se trouvaient auprès de lui, et fit à tous les autres des gestes affectueux. Sur les deux côtés de la route, dix mille ouvriers tombèrent à genoux ou levèrent les mains au ciel en implorant ses faveurs pour la France. Lorsque le préfet partit, on s'aperçut que ses yeux étaient mouillés de larmes ; elles devaient être à la fois bien douces et bien amères.

(1) Aujourd'hui Président de la Société royale des antiquaires de France.

PHÆDRI FABULARUM ÆSOPIARUM

Libri quinque. Notulas gallicas addidit A. Thiel in Collegio regio Metensi professor. Accedunt fabulæ à J. La Fontaine imitatæ, Publii Syri sententiæ, Faerni fabulæ centum. METIS, 1817.

Compte rendu à la Société d'Emulation,

Par M. LE GLAY.

(*Séance du* 3 *avril* 1819).

NOUS avons vu, sur la fin du siècle dernier, les études morales et littéraires frappées d'une sorte de proscription, tandis que les sciences physiques étaient tout à coup devenues l'objet d'un culte universel. Sans prétendre contester ici l'importance des sciences de faits et tout en rendant un juste hommage aux savans illustres de nos jours, il est permis, je crois, de dire que cette tendance des esprits vers la contemplation exclusive des êtres matériels ne pouvait qu'exercer une influence fâcheuse sur la littérature et les arts d'imagination. Le *raisonner*, qui *tristement s'accrédite*, était presque parvenu à désenchanter et à rétrécir le monde

intellectuel, en réduisant toutes les opérations de l'esprit à la chimie et au calcul. Les langues anciennes, ces sources intarissables où nous puisons depuis tant de siècles nos richesses et nos jouissances littéraires, tombaient elles-mêmes en désuétude ; déjà on les appelait l'idiome des pédans et des fanatiques. Heureusement l'expérience n'a point tardé à nous ouvrir les yeux. On a reconnu bientôt qu'il faut à l'esprit humain autre chose que des abstractions, et que ce n'est pas précisément avec une table de logarithmes et des affinités électives qu'on peut faire des citoyens vertueux et utiles à la société.

Honneur donc et reconnaissance à ces amis des bonnes lettres qui, loin d'un monde tumultueux et des agitations politiques, travaillent en silence pour la jeunesse studieuse, et composent en sa faveur des livres élémentaires, ou cherchent à lui faciliter l'intelligence de ces auteurs classiques dans lesquels respire toujours le génie de la belle et vénérable antiquité (1) !

« C'est un grand et bel agencement que le

(1) *Spirat adhuc in egregiis antiquorum lucubrationibus ipsorum mens, quæ penè tota in legentium et assiduè meditantium animos transfunditur.*

Gard. Dum. Epist. ad Un.

» grec et le latin, dit Montaigne, mais on l'a-
» chepte trop cher. » Bien que l'étude des langues anciennes ait fait de grands progrès depuis l'époque où Montaigne s'exprimait ainsi, encore que nous possédions les estimables ouvrages des Rollin, des Lebeau, des Heuzet, des Coffin et des Crevier, il faut convenir qu'il reste beaucoup de difficultés à applanir et bien des épines à arracher dans cette carrière si douce et si pénible des études classiques.

Phèdre est un des auteurs latins sur lesquels les commentateurs se sont le moins exercés. Ce n'est pas qu'il n'en existe de nombreuses éditions ; mais la plupart n'ont pas été traitées avec tout le soin qu'exige un livre élémentaire. Les commentaires et les notes de Tanaquil Lefebvre, de Rigault, de Pierre Danet, de Guidius, de Burman et de Hoogstrate sont plutôt destinés aux érudits qu'aux étudians.

J'ai toujours été surpris, (et je crois que cette remarque ne m'est pas particulière), de voir mettre les fables de Phèdre entre les mains des commençans. D'abord, il me semble étrange de faire traduire un poëte par des écoliers qui ne sont pas encore initiés dans les premiers secrets de la versification, et qui n'ont pas

même une idée nette de ce qu'on entend par poésie. Cet auteur présente en outre des difficultés qui embarrassent quelquefois d'habiles humanistes. Ses circonlocutions, tout en ajoutant du charme à son style, de la couleur à ses pensées, et de la vie à ses descriptions, ne laissent pas que d'offrir des entraves à l'écolier novice qui n'a pas jusqu'alors entendu parler de *périphrase* et de *métalepse*. Phèdre est le Térence de l'apologue. Comme l'auteur de l'*Andrienne*, il renferme une foule de beautés qu'un goût exercé et délicat peut seul apprécier.

Les auteurs de l'édition dont j'ai à vous rendre compte, Messieurs, ne se sont pas seulement attachés à rendre Phèdre intelligible pour les écoliers de cinquième ; ils ont voulu aussi les aider à découvrir la véritable signification et la valeur des mots, leur apprendre à reconnaître cette justesse d'expression, cette grace de style, cet atticisme enfin qui caractérisent le poëte latin.

Ce travail des éditeurs est infiniment louable; on ne saurait trop tôt faire éclore ce tact exquis qui nous guide dans le jugement que nous portons sur les ouvrages d'esprit, cette science du mot propre qui est si rare et qui ne s'acquiert

que par la méditation des écrivains d'une grande pureté.

Une traduction raisonnée est, si j'ose le dire, un cours de logique expérimentale. La comparaison des mots et des phrases fait naître la comparaison des idées, apprend à les associer, à les coordonner entr'elles; et, lorsque ce genre d'exercice a été continué pendant un certain espace de temps, il en résulte plus de netteté dans la pensée, plus de rectitude dans le jugement, plus de bonheur dans l'expression.

Le texte que j'ai essayé de collationner avec celui de plusieurs éditions estimées m'a paru d'une correction peu commune dans les livres latins imprimés en province. L'édition des frères Lallemand, qui est si répandue et qu'on vient, je crois, de réimprimer pour la onzième fois, n'est pas, pour le texte, supérieure à celle-ci; elle lui est sûrement inférieure sous le rapport des notes.

Après les fables latines, on a placé celles que La Fontaine a si bien imitées en français. Ce rapprochement de deux auteurs qui ont envisagé leurs sujets d'une manière tout-à-fait différente, peut fournir au professeur d'excellentes remarques, des comparaisons pleines de fruit pour ses élèves.

Les cent fables de Gabriel Faërne viennent ensuite. Le poëte de Crémone est digne de figurer auprès de l'affranchi d'Auguste. Son style, comme celui de Phèdre, est simple, naturel, élégant; sa morale est pure; ses sentimens sont nobles et élevés; on ne s'aperçoit pas que sa latinité soit du seizième siècle. Je m'étonne que, dans la notice biographique qui précède les fables de Faërne, l'éditeur n'ait pas dit un mot de l'accusation de plagiat que l'historien de Thou fait peser sur ce poëte (1).

En résumé, cette édition classique me paraît digne, Messieurs, d'être accueillie très favorablement par vous. Je vous propose d'en ordonner le dépôt aux archives et d'en faire une mention particulière dans nos procès-verbaux.

Nota. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées.

---

(1) Jac. Aug. Thuani histor. suor. temporum ad ann. 1561.

OBSERVATION

D'une fracture oblique du tibia, à la réunion du tiers-moyen avec le supérieur,

Par M. VERGÉ, Chirurgien-Major de l'Hôpital militaire de CAMBRAI.

EN 1802, au mois de juillet, je fus appelé pour donner mes soins au sieur Perfait, cuirassier au 8.e régiment, âgé de trente ans, d'un tempérament fort et vigoureux.

Je fis conduire le malade à l'hôpital civil, à l'effet de lui appliquer le premier appareil. Je crus reconnaître, d'abord, une fracture des deux os de la jambe; celle du tibia offrait une très grande obliquité et était de haut en bas et d'arrière en avant.

Cette fracture fut occasionnée par un saut que fit ce cuirassier, voulant franchir sept bottes de paille, de cinq kilogrammes chacune posées les unes sur les autres, qui donnaient un mètre et demi de hauteur sur trois de largeur.

Arrivé au lieu désigné, j'envoyai chercher le chirurgien de cet hôpital. Deux heures et plus s'étant écoulées sans qu'on eût pu le trouver; je préparai le bandage de Scultet ou à bandelettes, bandage auquel j'ai donné la préférence en ce qu'il empêche que les humeurs n'abondent, au lieu malade, en trop grande quantité, et qu'elles ne produisent l'engorgement; il s'imbibe plus abondamment et plus facilement des médicamens que l'on employe : en comprimant les muscles, il s'oppose à leur contraction, par l'espèce d'engourdissement qu'il produit.

Le peu de gonflement qui existait dans la partie m'empêchait de reconnaître si effectivement le péroné était fracturé : aussi, d'après ces considérations, je pensai qu'il était convenable d'appliquer le bandage à extension.

Ayant deux aides à ma disposition, l'un pour faire l'extension et l'autre pour faire la contr'extension, je tentai de réduire la fracture.

Placé à la partie latérale externe du membre, le premier aide empoignait fortement l'extrémité supérieure de la jambe fracturée; ses deux pouces répondaient sur la tubérosité du tibia; il faisait, par ce moyen, l'extension; l'autre,

faisant face au malade, embrassait avec ses mains le coude-pied; ses deux pouces croisés répondaient à l'aponévrose plantaire.

Les muscles fléchisseurs de la jambe entraînaient le fragment inférieur vers la partie postérieure et faisaient faire saillie au fragment supérieur. J'eus beaucoup de peine à faire la coaptation; je vins cependant à bout, par des efforts combinés, à mettre les pièces fracturées en contact: la difficulté de les y maintenir, l'âge du malade et sa force faisaient craindre un prochain déplacement.

Je reconnus à la partie moyenne, le long de la face interne du tibia, un épanchement de sang considérable, ainsi que deux trous faits par l'extrémité inférieure de la portion supérieure de l'os fracturé.

Cet épanchement de sang, que je fis sortir par une pression méthodique, existait dans l'interstice des muscles et sous l'expansion de l'aponévrose tibiale. Pendant ce temps, je recommandai aux aides de garder leur position jusqu'à ce que j'eusse appliqué le bandage désigné ci-dessus, ainsi que les bandes et remplissages nécessaires pour recevoir l'attelle latérale externe.

Après m'être bien assuré qu'il n'y avait plus de sang épanché, j'appliquai sur cet endroit plusieurs compresses expulsives imbibées d'une eau résolutive, et j'appliquai mon bandage; j'enveloppai le coude-pied avec une compresse épaisse, sur laquelle je fixai une forte bande destinée à l'extension et dont les chefs libres furent portés, l'un en dehors et l'autre en dedans.

J'appliquai plusieurs tours de bande à la partie supérieure de la cuisse, pour pouvoir maintenir, après l'application du bandage à bandelettes l'attelle décrite par Dessault, pour la fracture du col du fémur: extension que je préfère dans un cas semblable à celle sur la jambe même, pour les causes énoncées au premier volume des œuvres chirurgicales de Dessault, publiées par Bichat, son élève, page 362, an 6 de la République.

Ayant eu soin de mettre à la partie supérieure et interne de la cuisse, près le périné, un coussin et plusieurs compresses circulaires, pour prévenir et la douleur de la compression et les excoriations, je nouai fortement l'attelle à son extrémité inférieure, de manière à produire l'extension sur le coude-pied; et, par le moyen de son

échancrure supérieure, tirés par là, l'un en bas et l'autre en haut, les fragmens ne pouvaient plus chevaucher.

Le pansement ainsi terminé, j'ordonnai de faire au malade une copieuse saignée du bras et de la réitérer quatre heures après ; je lui prescrivis pour boisson une infusion d'arnica et de feuilles d'oranger. Le malade passa très bien la nuit, à l'exception de quelques légères convulsions dans les muscles, convulsions qui sont particulières aux fractures des extrémités inférieures.

Le lendemain matin, avant la visite, je fus à l'hospice; trouvant le bandage relâché et craignant le raccourcissement, je fis l'extension plus forte, en serrant davantage la bande qui se trouvait à la partie supérieure de l'attelle. J'attendis le chirurgien avec lequel j'avais intention de m'entretenir et je lui proposai de me confier le malade, d'autant plus que cet homme appartenait au régiment auquel j'étais attaché en qualité de chirurgien-major ; mais croyant, sans doute, mieux réussir que moi, il ne le voulut pas. Mes devoirs étant remplis, mes fonctions durent se borner à aller visiter de temps en temps le malade ; c'est ce que je fis chaque matin.

Le

Le troisième jour de la maladie, ce chirurgien enleva tout l'appareil appliqué pour y substituer un autre bandage à bandelettes sans extension, en se servant de la méthode de *Pott*. Il fit mettre le membre dans la flexion et sur la partie latérale externe.

Le gonflement étant un peu diminué, je reconnus que le péroné n'était point fracturé. D'après ce, je proposai de mettre le membre dans une position convenable, le péroné pouvant servir d'attelle latérale.

A l'issue du pansement, M. ** me fit plusieurs observations et me demanda pourquoi je n'avais pas fait une incision sur la face externe du tibia, à sa partie moyenne, pour faciliter la sortie du sang qui y était épanché. Je lui répondis que j'avais pris toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'en restât point, puisqu'il n'y avait point d'esquilles; que je n'étais point partisan de ceux qui mettent l'os à découvert; que d'ailleurs, si le gonflement devenait plus considérable à l'endroit qu'il me désignait, on serait toujours le maître d'en pratiquer une ou plusieurs.

La position que M. ** avait donnée au membre avait occasionné un raccourcissement par sa

courbure antérieure, d'un pouce, et par conséquent une forte rétraction des muscles jambiers, extenseur propre du pouce et long extenseur commun des orteils.

Le quatrième jour au pansement du matin, M. ** me fit de rechef l'observation que j'avais eu tort de n'avoir pas fait l'incision mentionnée ci-dessus, quoiqu'il n'y eût point de gonflement ni apparence de sang épanché; il me dit qu'il en allait faire une sur une éminence considérable qui était occasionnée par une forte rétraction des muscles cités ci-dessus. Il voulut, par différents raisonnemens, me convaincre qu'il existait en cet endroit un dépôt de sang; j'assurai le contraire, attribuant ce gonflement à l'éréthisme qui existait dans le membre, occasionné par les différents mouvemens qu'il lui avait donnés, ainsi que par la position qu'il lui avait fait prendre : j'ajoutai qu'en faisant une incision, il pourrait en résulter une hernie musculaire, vu la rétraction considérable des muscles et la forte extension de l'aponévrose tibiale.

Mes observations furent vaines, il persista et l'incision fut faite très profonde et dans l'étendue

d'environ quatre doigts. Mon pronostic n'en fût pas moins vrai. M. ** ne trouva point de sang épanché ; il y eut un boursoufflement musculaire et une hémorragie assez considérable pour empêcher de mettre avec précaution et maintenir long-temps le même appareil.

Je dis à M. ** qu'il n'avait pas réussi à trouver du sang épanché ; il me répondit qu'il n'avait fait d'incision en cet endroit que pour affaisser la trop grande action musculaire ; (il est quelquefois indiqué de faire de pareilles incisions, mais ce n'était pas en cette circonstance ; la fracture d'*Ambroise Paré* nous fournit un cas dans lequel on peut en faire) et que son dessein n'était absolument que de faire une saignée locale, je lui observai qu'il y avait des moyens plus simples que l'art indique, tels que l'application des sangsues, ou encore les saignées réitérées.

Il se servit, pour le pansement, de compresses circulaires et du bandage de Scultet, qu'il imbiba d'une eau d'arquebusade.

Le quatrième et le cinquième jour, la méthode de *Pott* fut continuée, quoique lui ayant observé que cette position était contraire en ce qu'elle

donnait une mauvaise conformation, et que lorsque le malade était guéri, le pied se trouvait tourné en dehors.

Pendant ce temps, le malade éprouva de grandes douleurs et des insomnies; on y remédia par des narcotiques.

Le sixième jour, croyant trouver plus de facilité à maintenir en contact immédiat les portions osseuses, M. ** fit mettre le membre dans une position horizontale; mais dans l'impossibilité où il se trouva d'obtenir le rapprochement des fragmens, il fit, contre mon avis, une forte compression par le moyen de plusieurs compresses graduées, sur la partie antérieure du tibia, à l'extrémité inférieure du fragment supérieur, endroit que l'os rendait saillant. Je lui fis observer qu'il ne pourrait réussir par le moyen qu'il employait, et qu'on pourrait parvenir au but qu'on se proposait, en mettant plusieurs compresses en forme de coussins, sous la jambe vers la base du fragment inférieur.

Tous mes raisonnemens furent absolument inutiles; malgré les démonstrations les plus évidentes et les plus claires, il ne discontinua point d'agir suivant son procédé, jusqu'à ce

qu'une plaie, survenue à l'endroit indiqué ci-dessus, le confondit et l'obligea de cesser la compression ; il continua le pansement jusqu'au seizième jour, sans cependant mettre de compresse à la partie moyenne et postérieure de la jambe, pour faciliter le rapprochement des fragmens.

Le dix-septième jour de la maladie, au pansement du matin, ce chirurgien, très embarrassé de ne voir aucune espèce de consolidation, me proposa de me remettre le malade ; je ne pus m'empêcher de lui faire observer que d'après sa manière d'agir, ayant fait, contre mon avis, une incision, et une seconde plaie occasionnée par la compression étant survenue, je ne pouvais m'en charger sans me compromettre. Dès ce moment, M. ** mit la jambe dans une demi-flexion et horizontalement ; par ce moyen, il vint à bout de rapprocher *un peu* les fragmens. J'ai dit que le raccourcissement avait lieu par la courbure antérieure du tibia, en formant un angle rentrant. Donc, ce chirurgien aurait eu beaucoup plus de facilité à tenir en contact immédiat les deux portions osseuses, s'il eût mis, à la partie postérieure, quelques compresses en forme de coussins, comme je l'ai indiqué plus haut, en ce que le

péroné, que je reconnus ne pas être fracturé, servait d'attelle latérale, ainsi que d'arc-boutant.

Il continua à appliquer le même appareil jusqu'au quarante-cinquième jour de cette dernière position. Alors la consolidation étant à peu-près effectuée, M. ** fit faire au pied plusieurs mouvemens d'avant en arrière et de rotation, il appliqua plusieurs compresses imbibées de décoction émolliente, dans toute la circonférence de l'articulation du pied avec la jambe et celle de la jambe avec la cuisse, à l'effet de prévenir ou empêcher l'ankylose.

Le cinquante-sixième jour, M. ** appliqua le bandage roulé ; bandage que je crois indiqué en pareille circonstance, soit pour prévenir l'engorgement des parties molles, soit pour en faciliter la résorption. Les émolliens furent continués pendant quelque temps, en recommandant au malade de ne point s'appuyer sur la jambe fracturée ; mais on essaya par la suite de le fortifier, en le faisant marcher avec précaution. Malgré tous les soins administrés par le chirurgien traitant et la sécurité qu'il avait dans sa méthode, il en est résulté une claudication assez apparente, et un vide considérable à la partie antérieure de

la jambe, à la réunion du tiers-moyen avec le supérieur. Ces inconvéniens ne seraient peut-être pas arrivés, si, selon mon avis, l'on s'était servi de l'attelle latérale de Dessault, pour les fractures obliques, ou de la position que j'eusse préférée dans ce cas, position indiquée par *Bell.* tom. 6 pag. 71.

LE BONHEUR,

STANCES

Lues à la Société d'Emulation.

POINT ne faut illustre naissance,
Renom fameux,
Haute faveur, vaste puissance,
Pour être heureux.
Avouer ceux dont on tient l'être,
Avoir l'honneur,
Et ne ramper sous aucun maître
Font le bonheur.

Point ne faut immense héritage,
Laquais nombreux,
Superbe hôtel, riche équipage,
Pour être heureux.
Humble jardin, chaumière obscure,
Léger labeur,
Et petit feu qui toujours dure
Font le bonheur.

Point ne faut savante musique,
Tableaux coûteux,

Cercle brillant, bal magnifique,
Pour être heureux.
Chant de fauvette ou de bergère,
Bosquets en fleur,
Et sous l'ormeau danse légère
Font le bonheur.

Point ne faut troupe parasite,
Brelan chanceux,
Nymphe du soir par l'or séduite,
Pour être heureux.
Ami qui soit autre nous-même,
Babil du cœur,
Et chaste épouse qui nous aime
Font le bonheur.

Aimer sur-tout donne en ce monde
Félicité;
Sans ce bien, ceux dont on abonde
Sont pauvreté:
Si le bonheur que l'on implore
Est dans les cieux,
Ah! c'est qu'aux cieux on aime encore,
On aime mieux.

INDICATION

Des principales recherches à faire sur les antiquités et l'histoire de cet arrondissement,

Par M. Le Glay, D. M., Secrétaire perpétuel.

> Il y a dans le culte des traditions et des antiquités, quelque chose qui ressemble au double sentiment de la piété filiale et du patriotisme.
>
> M. Dussault.
>
> Terra antiqua, potens armis atque ubere glebæ!
>
> Virg.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres a invité, l'année dernière, les autorités locales et toutes les personnes versées dans l'étude des monumens, à lui signaler tout ce qui leur paraîtrait digne d'intérêt en fait d'antiquités nationales.

L'idée de réunir et d'inventorier en quelque sorte les richesses archéologiques du sol français ne pouvait manquer d'exciter le zèle des sociétés savantes du royaume. Déjà la Société d'émulation de Cambrai

s'est livrée, sous ce rapport, à des recherches qui n'ont pas été sans résultat ; mais, persuadée qu'en faisant un appel à ceux de nos concitoyens qui cultivent les sciences historiques, elle trouverait dans leur coopération de précieux avantages, elle a fait rédiger une série de questions appropriées à l'arrondissement de Cambrai, et qui ne doivent être considérées que comme le développement et l'application de celles qu'a publiées l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1).

La Société mentionnera honorablement et fera connaître au public les noms des personnes qui la seconderont de leurs lumières dans ces intéressantes recherches. Elle s'empressera de témoigner sa gratitude d'une manière convenable à quiconque lui offrira des objets d'antiquité trouvés dans le département du Nord, ou même dans les arrondissemens voisins.

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES (2).

Retrouve-t-on dans l'arrondissement de Cambrai

---

(1) M. le chevalier Teissier, sous-préfet de Thionville, de la Société royale des Antiquaires de France, etc., est, à ma connaissance, le premier qui, partant du cadre tracé par les commissaires de l'Institut, MM. de Laborde, Walkenaer et Petit-Radel, ait, au moyen d'indications spéciales, appelé l'attention sur les points où doivent se diriger les recherches à faire dans une province donnée.

(2) Quoique le mot *Archéologique* s'applique aux anti-

quelques vestiges d'édifices celtiques ou romains (1)?

Quelle est la nature et la forme des pierres qui ont servi à ces constructions? indiquer l'espèce de ciment qui les unissait. Explorer à cet égard les environs du *Câteau*, d'*Abancourt*, de *Marcoing* et de *Castenières*.

Donner de nouveaux détails sur les *pierres jumelles;* faire connaître à quelle époque appartient ce *menhir;* en tracer le dessin.

Les tombeaux découverts à *Reumont*, il y a douze ans, autorisent à croire que de nouvelles fouilles y produiraient des résultats intéressants.

L'arrondissement conserve-t-il encore des monumens du moyen âge?

Décrire l'architecture de l'ancienne *Église métropolitaine;* donner une notice sur les vicissitudes qu'a éprouvées cet édifice gothique; indiquer les morceaux de sculpture qui, parmi ces ruines, seraient dignes d'être recueillis (2). Faire connaître, par une description détaillée, le *Château d'Esne* actuel; dire à quel genre d'édifice ont appartenu les pans de murailles qui restent encore debout aux villages de *Cantaing*, etc.: rechercher et décrire les inscriptions ou fragmens

---

quités en général, nous comprenons sous ce titre les recherches qui ont pour objet les monumens proprement dits, comme les édifices et les tombeaux.

(1) Voy. divers Mémoires sur les antiquités du département du Nord, par M. le chevalier Bottin, secrétaire général de la Société royale des antiquaires de France.

(2) Voy. Mém. de l'Académie celtique, septembre 1806.

d'inscriptions qui pourraient se trouver sur ces monumens.

Quels sont les monumens modernes dignes de remarque, dans l'arrondissement ?

A quel usage étaient destinés les souterrains qu'on remarque au sud de l'arrondissement (1), et qui sont plus nombreux encore dans la Picardie ? Les conjectures de l'abbé Lebœuf (2) qui pense que ces espèces de catacombes ont été creusées en Picardie, à l'époque de l'invasion des Normands, peuvent-elles s'appliquer aux souterrains de *Villers-Plouich*, d'*Inchy-Beaumont*, etc. ?

Donner quelques détails sur les différentes constructions des murs de la ville et de la citadelle de Cambrai. Faire connaître leurs aggrandissemens successifs ; dire sur-tout s'ils ne sont pas fondés sur des *substructions* plus anciennes. Enfin, indiquer les diverses époques de ces constructions.

RECHERCHES NUMISMATIQUES.

Quels sont les lieux du Cambrésis où l'on a trouvé des médailles et monnaies ? y faire de nouvelles fouilles.

---

(1) Voy. la Statistique du départ. du Nord, par M. Dieudonné, t. 1.er p. 122 et 123.

(2) Hist. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres, édit. in-12, t. 13. — Tacit. de Morib. Germ. — Pelloutier, hist. des Celtes. — Legrand d'Aussy, hist. de la vie privée des Franç., t. 1. — Laureau, hist. de France avant Clovis.

Rapprocher ce que disent Ghesquière et Leblanc concernant les monnaies frappées à Cambrai sous les rois de la première race, et dont quelques unes portent les mots LANDEBERTO MO.

Indiquer si les évêques ne battaient pas monnaie en cette ville avant que l'empereur Othon leur en eût accordé la faculté. Les monnaies épiscopales à l'effigie de Nicolas de Fontaines sont les plus anciennes connues jusqu'à présent ; elles ont été décrites, et plusieurs amateurs en conservent encore. Quels sont les seigneurs qui faisaient battre monnaie dans le Cambrésis? Décrire celles qui restent et dire comment les évêques sont parvenus à s'attribuer exclusivement ce droit.

Faire connaître les monnaies obsidionales frappées à différentes époques à Cambrai ; ne pas omettre celles des années 1595 et 1677.

Traiter des médailles dont Cambrai a pu être l'objet; rechercher celles qui auraient échappé aux auteurs de l'*Histoire métallique des Pays-Bas*.

Rechercher et décrire les anciens sceaux, écussons ou armoiries des villes, bourgs, abbayes et villages du Cambrésis.

RECHERCHES TOPOGRAPHIQUES.

Quel était le pays habité par les Nerviens ? Comparer, sur ce point de géographie, les opinions d'André Catullius, du père Gauteran avec celles de MM. Mutte

et Lambiez. On ne trouve plus de copie de la dissertation de M. Mutte; mais les auteurs de la *Bibliothèque historique de France* en ont donné une courte analyse.

Doit-on placer, avec MM. Lambiez et Guillemot, l'*Hermoniacum* de la table de Peutinger au hameau de *Clair-Ménage*, commune de *Vendegies-sur-Escaillon*? Trouve-t-on dans ce lieu des bancs de pierre et des excavations qui puissent confirmer une telle conjecture? *Hermoniacum* était-il une ville ou seulement un temple consacré à Neptune?

Le lieu nommé Famars, *Fanum Martis*, auprès de *Marcoing*, présente-t-il quelques restes qui autorisent à le regarder comme une *Mansion romaine* avec un temple au Dieu de la guerre?

Donner la description des routes connues sous le nom de *Chaussées Brunehaut;* examiner à quelle époque et par qui elles ont été construites.

Quelles étaient les limites du royaume de Cambrai sous Clodion et Ragnacaire? L'étymologie des noms de Metz-en-Couture, *Metæ* et de Fins, *Fines*, peut-elle fournir quelques données à cet égard (1)?

Indiquer l'étendue du terrein occupé entre *Etrun* et *Paillencourt* par un camp stationnaire et désigné sous le nom de *camp de César*. Cette position militaire faisait-elle partie de la longue chaîne de défense établie au nord des Gaules contre les invasions des peuples de la rive droite du Rhin?

---

(1) Voy. Histoire du Vermandois, par l'abbé Colliette, t. premier, p. 121.

Quelles sont les villes ruinées du Cambrésis? *Honnecourt*, *Arleux* et *Crèvecœur* offrent-ils quelques ruines remarquables?

Récapituler les champs de bataille de la province; préciser la place même où l'action a eu lieu.

RECHERCHES HISTORIQUES.

Est-il vrai que Clodion ait été inhumé à Cambrai? Quel est le sentiment commun sur la sépulture de ce roi? Cambrai a-t-il été vraiment le siége du royaume de Ragnacaire?

Quel est le château fort du Cambrésis où Charles le Mauvais, roi de Navarre, a été détenu pendant onze mois? Discuter l'opinion d'Adam Gelicq et de Carpentier qui prétendent, contre l'avis de Froissart, de Favyn, du père Daniel, etc., que ce prince a été renfermé au château de *Crèvecœur.*

A quelle année doit-on rapporter la mort de Pierre d'Ailly, cardinal, évêque de Cambrai?

Donner la notice agiologique du Cambrésis, c'est-à-dire, faire connaître les personnages qui, après y avoir vécu, y sont révérés par l'église. Ils sont au nombre de quinze, dont neuf évêques, trois prêtres et trois vierges ou martyres.

Quelle est la véritable origine des marches triomphales et des représentations qu'on offre au peuple pendant les fêtes du 15 août à Cambrai?

Donner

Donner une notice sur la *Chambre de rhétorique*, espèce de Société académique qui existait à Cambrai vers le milieu du quinzième siècle (1).

RECHERCHES PHILOLOGIQUES.

Le patois du Cambrésis appartient-il à la langue romane? Ce dialecte paraît-il soumis à certaines règles grammaticales? A-t-il des désinences particulières? Quels sont les articles dont il fait usage? Citer la plus ancienne charte écrite dans ce dialecte. La *loi Godefroy* a-t-elle été originairement rédigée en roman ou en latin? Le *Glossaire* de M. de Roquefort est-il complet sous le rapport de notre dialecte picard?

Quels sont les noms vulgaires des principaux végétaux qui croissent dans l'arrondissement? Joindre à cette nomenclature les observations grammaticales qui pourraient s'y rattacher.

Entrer dans quelques détails étymologiques sur les noms des villes et villages qui ont une terminaison en *ai* comme *Cambrai*, *Douai*, *Tournai*, *Bavai*, ou la terminaison celtique, comme *Caudry*, *Bertry*, *Clary*; s'appliquer particulièrement aux noms terminés en *court* comme *Abancourt*, *Blécourt*, *Sancourt*, *Gouzeaucourt*, *Ribécourt*, *etc.* que nos pères nommaient *Abancort*, *Blécort*, *Sancort*. Les noms de *Vandœuvre*, *Vendhuille*

(1) Voy. Mémoire historique sur la bibliothèque de Bourgogne, par feu M. de La Serna-Santander.

et *Vendegies* sont-ils dérivés du mot *Vandales* comme le prétend Jacques Levasseur dans ses *Annales de Noyon ?*

Rechercher l'origine des noms de rivières, comme l'*Escaut*, la *Selle*, la *Sensée*, la *Sambre*, l'*Escaillon*, le *Bazuïau*, le *Bayart*, l'*Esdaing* et l'*Herclin*.

La terre de *Morenchies* tire-t-elle son nom de la famille Montmorenci ? (1)

Que signifient les noms d'*Estrées*, de *Sauchy*, etc. donnés à plusieurs villages placés sur des routes anciennes?

Que doit-on entendre par l'expression *Arrouaise* ajoutée à quelques noms de villages, comme *Gouy en Arrouaise*, *Estrées en Arrouaise ?*

RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES.

Cambrai est-il, comme M. Guillemot le prétend, la première ville du département du Nord qui ait eu une imprimerie?

Le Câteau n'a-t-il pas eu une imprimerie vers le milieu du dix-huitième siècle?

Donner la liste chronologique des imprimeurs de Cambrai.

Rédiger un catalogue des ouvrages imprimés en cette ville.

---

(1) Voy. Mém. de la Soc. Roy. des Antiquaires de France, sur l'étymologie de *Morancez*, t. 2, p. 168. — Histoire de Cambrai par Carpentier, t. 2, p. 391.

Les Clercs de la vie commune ont-ils établi une imprimerie à Cambrai à la fin du quinzième siècle ?

Faire connaître les ouvrages qu'ils auraient imprimés, et dont les Bibliographes n'ont point encore parlé.

Quels sont les ouvrages à consulter sur les antiquités du Cambrésis?

Retrouver une copie de l'ouvrage de Jehan Durpain, moine de Vaucelles, intitulé: l'*Evangile as Fames ;* de celui de Hues de Cambrai : *le Fabliau de la malc honte ;* des poésies d'Alars de Cambrai; des chansons de Rogeret de Cambrai; des divers ouvrages de Roix de Cambrai, sous les titres suivants : 1.° *Vie de Saint-Quentin, en vers ;* 2.° *Li Ave Maria, en roumans, en vers ;* 3.° *Li A. B. C. par Ekivoques, et li significations des lettres, en vers ;* 4.° *c'est de le Mort de Notre-Seigneur en vers ;* 5.° *la Descrission des religions ;* et enfin, des *Chroniques* ou *Mémoriaux* de Jean Le Robert, de Philippe Bloquel, abbés de Saint-Aubert au 15.e siècle, de Jean Boudelet de Valenciennes, et de Robert d'Esclaibes, comte de Clermont.

TABLE

DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

C.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

SOCIÉTÉ D'ÉMUL

DE CAMBR t de Cambrai, en 1819.

CANTONS.	NOMS des principaux Agriculteurs.		FLÉAUX dont l'Agriculture a eu à souffrir.
	MM.		
CAMBRAI. (*Est.*)	DESVIGNES. * COULLEMONT. SOYEZ. TRIBOUT. BRICOUT. TELLIEZ.	e,	Les pluies excessives du commencement d'août ont avarié la majeure partie des blés.
CAMBRAI. (*Ouest.*)	PATOU. LELEU. ROUSSEAU. LEGRUE. DESVIGNES-DINOIR.* CRÉPIN. DEFONTAINE.	r nt x es n t L	Les céréales ont beaucoup souffert des pluies du commencement d'août; les graines oléagineuses et les lins ont été tachés et pourris. Les cultivateurs sont persuadés que cette pluie portait avec elle un principe délétère et malfaisant.
CARNIÈRES.	DESMOUTIERS. BRICOUT. DERIEUX. SENEZ. TELLIEZ. * SENEZ.	C C A (I	Ce canton a particulièrement souffert de la grêle et de l'espèce de souris désignée par Buffon sous le nom de *Campagnol*.

NOTA. Ce signe * indiqu

CULTURE à laquelle on se livre de préférence.	FLÉAUX dont l'Agriculture a eu à souffrir.
ales et graines oléagineuses. Les ; artificielles occupent le sixième res labourables.	Les pluies du commencement d'août ont causé un dommage considérable.
a tenté en vain d'y cultiver les grasses. Les prairies artificielles nt un dixième de la superficie du .	Ce canton, à cause de son sol tardif, froid et aquatique, est celui qui a le plus souffert des pluies, au commencement de la récolte dernière; les souris y ont fait aussi beaucoup de ravages.
graines oléagineuses occupent un me des terres, à l'exception du on n'y cultive que très-peu.	L'orage du jour de Pâques a causé de grands ravages à Montrécourt, Saulzoir et Sommaing, sur les Colzats, Seigles et Hivernages. Les souris ont fait plus de mal encore que cet orage, à Solesmes, Beaurain, Briastre et Viesly.
céréales y sont plus cultivées que ines oléagineuses.	Toutes les communes de ce canton ont eu beaucoup à souffrir de la part des souris; on estime que ces animaux ont détruit plus d'un tiers de la récolte.